

MASSACRE DE 412 ITALIENS PENDANT LA MESSE EN ETHIOPIE

Tandis que les soldats italiens assistaient à la messe sans armes, hier, les guerriers éthiopiens fondirent sur eux et en massacrèrent 412.

Addis-Abebba, 24. (D'après les dépêches de l'Agence Havas et de l'Ass'd Press). Tandis que les soldats italiens assistaient à la messe hier, derrière les lignes dans le nord, les guerriers éthiopiens fondirent sur eux et en massacrèrent 412, selon une information publiée officiellement ici. Assistants à la messe sans armes, les Italiens ne purent opposer de résistance à leurs ennemis. Cette incursion réussie aurait permis aux Abyssins de détruire 15 poudrières souterraines et deux dépôts dans lesquels se trouvaient 30 chars d'assaut et plusieurs camions. Sous la conduite du ras Tafari, les guerriers indigènes auraient pu se glisser, sans être aperçus, à travers les avant-postes italiens et pénétrer ainsi sur leurs derrières.

D'après d'autres informations, apparemment dignes de foi, le ras Kassa, chef éthiopien menant campagne contre l'aide droite italienne dans les monts Tembien, aurait attaqué l'ennemi sans nouvelles du front nord ce matin, l'attente des fascistes, qui espéraient apprendre d'un moment à l'autre l'attaque et la chute d'Amha Alaghi se faisait plus anxieuse que jamais. On a appris, au ministère de la presse, que la nouvelle d'une grande victoire italienne sur le théâtre de leur premier revers en 1895 pourrait arriver dans quelques heures.

Rome, 24. (A.P.). Comme on était sans nouvelles du front nord ce matin, l'attente des fascistes, qui espéraient apprendre d'un moment à l'autre l'attaque et la chute d'Amha Alaghi se faisait plus anxieuse que jamais. On a appris, au ministère de la presse, que la nouvelle d'une grande victoire italienne sur le théâtre de leur premier revers en 1895 pourrait arriver dans quelques heures.

Londres, 24. (G.P.-Havas).—On apprend, dans les milieux financiers de Londres, que les agents du négus sont en négociation avec des financiers anglais un emprunt de 30 millions. On croit savoir que le cabinet va être saisi cette semaine du projet de consentir un prêt d'état à l'Ethiopie, si l'embargo sur le pétrole n'est pas déclaré par le S.D.N. Sur les \$30 millions de l'emprunt actuellement négocié la moitié serait versée en argent à Addis-Abebba. L'autre moitié devant servir à défrayer, à Londres, le coût du matériel de guerre acheté par l'Ethiopie.

POUR LA PAIX

Buenos Ayres, 24. (A.P.).—Le colonel Franco, président provisoire du Paraguay, a promis aujourd'hui sa vigoureuse adhésion à la proposition du président Roosevelt pour une conférence panaméricaine de la paix. Dans une interview accordée à la presse il a ajouté que la réforme de la constitution était l'un de ses buts. Dans l'ordre financier son gouvernement a décrété la création d'un organisme central appelé El Banco de la Nación. Une nouvelle commission des changes s'est mise à l'œuvre aujourd'hui pour stabiliser le peso du Paraguay.

GUERISON

Midleton, Nouvelle-Ecosse, 24. (P.C.).—Après des années de surdité Katherine Beals, fille de M. et madame G.R. Beals, qui avait subi sans succès l'opération, a recouvré subitement l'ouïe. La semaine dernière, elle s'éveilla et entendit le tic tac d'une horloge. Elle attendit quelques jours pour voir si c'était définitif et aversit ensuite ses parents de sa guérison.

Des révélations sur la vie amoureuse d'Hitler

La police française a saisi hier l'édition du dimanche du "Journal" qui aurait publié de prétendues révélations sur la vie amoureuse du Führer.

Paris, 24. (Droits réservés par l'Agence Havas).—Toute la presse française proteste aujourd'hui contre le ban mis par les autorités sur le "Journal" pour avoir publié de prétendues révélations sur la vie amoureuse d'Hitler. Par ordre du gouvernement la police française cherche et saisit toutes les exemplaires qu'elle peut trouver de l'édition dominicale de la feuille parisienne où apparaît l'article incriminé.

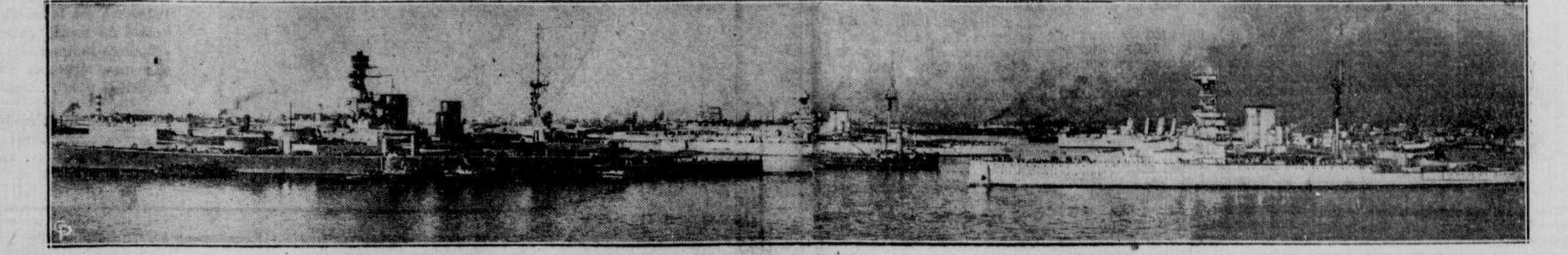
Tout la presse faisant écho à sa protestation, le "Journal" accuse aujourd'hui le gouvernement de recevoir les ordres de la Wilhelmstrasse (ministère des affaires étrangères à Berlin). La police a d'abord interdit l'annonce de la publication de cette histoire alléchant puis, forte d'un ordre des tribunaux à cet effet, a entrepris de saisir tout le numéro de l'édition dominicale (section magazine).

L'histoire a pour titre: "Les amours secrètes d'Hitler". Elle décrit, entre autres choses, sa prétendue liaison avec sa secrétaire, confidente et inspiratrice, Grete Ranbold, trouvée morte sur son lit, une balle dans la tête, en 1930.

Si l'on en croit le récit publié par le "Journal", Mlle Ranbold fut "exécutée" par les "purs" de l'entourage d'Hitler, qui veillaient jalousement sur les intérêts du chef. On y peut lire ces lignes: "Les exécuteurs tombèrent en 1934 avec Roehm et Heines durant la fameuse purge du 30 juin, éprouvant ainsi la vengeance de l'amoureux cruellement muerti".

Un drame dans une auto: une morte, un blessé, un revolver

UNE VUE PANORAMIQUE DE LA FLOTTE ANGLAISE AU LARGE D'ALEXANDRIE



Rarement la puissance maritime anglaise n'a été aussi puissamment évoquée. Malgré l'adoucissement de la tension italo-britannique, une grande partie de la flotte anglaise continue à sillonner la Méditerranée. On voit ici des vaisseaux ancrés au large d'Alexandrie. Ces navires sont toujours en mouvement, et il est très rare qu'on en voit un groupe aussi considérable. A gauche, on voit le RENOWN avec le EXETER et des destroyers à l'arrière. Au centre on peut voir le GLORIOUS et à droite le VALIANT, avec au premier plan le AUSTRALIA.

Le paie-maître de l'hôtel de ville à Québec M. W. Drouin raconte qu'il a été assailli par une femme qui l'a blessé d'une balle — Il dit qu'elle se tua ensuite.

Le quartier Belvédère a été hier soir le théâtre d'une tentative de meurtre et d'un suicide. Une jeune femme, une veuve du nom de Josephine Michaud, née Amélie Champagne, originaire de la Beauce et âgée de 32 ans, s'est enlevée la vie avec un revolver après avoir fait feu sur M. Wilfrid Drouin, paie-maître au service de la Cité, et dévalant à 55 96, Lismoulin.

C'est d'ailleurs M. Drouin qui a fait le récit du drame à la police. Le drame s'est déroulé sur la rue St-Cyrille, côté sud, angle des Laurentides, et c'est dans une automobile que le drame est survenu un peu avant minuit.

M. Wilfrid Drouin qui présentement à l'hôpital St-Sacrement, où il a été transporté d'urgence après le drame, sur les instructions du docteur Henri Lapointe, II a été atteint d'une balle dans la région occipitale, mais son état s'est considérablement amélioré depuis son entrée à l'hôpital. On le considère aujourd'hui comme hors de danger, à moins de complications imprévues. Le patient avait sa pleine connaissance au milieu de l'avant-midi, et il a pu causer avec les détectives qui sont allés l'interroger.

Les autorités policières ont refusé de divulguer pour le moment le mobile de cette tentative de meurtre suivie d'un suicide, et c'est l'enquête du coroner qui fera la lumière sur cette affaire.

HOFFMAN A L'OEUVRE

Trenton, N. J., 24.—(P.A.).—Un rapport à l'effet que le gouverneur Harold Hoffman se prépare à visiter de nouveau Bruno Hauptmann dans sa prison à l'occasion de la justice à l'assaut des doutes que le gouverneur prétend avoir et qui pourraient faire commuer la sentence du condamné à mort. L'avocat général Willentz, qui était en vacances à Miami, a l'intention de revenir immédiatement à Trenton pour avoir une conférence avec ses aides. Hauptmann doit mourir durant la semaine du 30 mars.

ANNIVERSAIRE DE S. EM. LE CARDINAL

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, célèbre aujourd'hui le quatrième anniversaire de son intronisation comme archevêque primatial de Québec.

W.-E. Borah défend la neutralité américaine

Le fameux sénateur, candidat à la présidence des Etats-Unis, ouvre sa campagne par un grand discours dans lequel il traite des affaires internationales — Les droits de l'Angleterre.

Washington, 24. (A.P.).—Le sénateur W.E. Borah, qui fut président de la commission des affaires étrangères du Sénat sous le régime républicain et a récemment annoncé qu'il se présenterait comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a prononcé hier son premier discours officiel depuis qu'il aspire à couvrir le monde, à la première place dans la nation.

Il s'est limité aux affaires internationales, s'appliquant tout particulièrement à défendre la politique de neutralité américaine dans le conflit italo-éthiopien.

"L'Angleterre, dit-il, a jugé qu'il était de son intérêt de résister neutre quand le Japon a envahi la Mandchourie, et elle a jugé que le même intérêt lui commandait une politique fort éloignée de la neutralité quand les Italiens sont entrés en Ethiopie. Au nom de l'humanité et de la paix elle demanda au reste du monde, y compris les Etats-Unis, de lui emboîter le pas.

"Ici, je veux qu'on me comprenne bien. Je reconnais à l'Angleterre le droit d'être neutre dans l'affaire mandchoue et de ne l'être pas dans l'affaire éthiopienne. Mais je lui nie le droit d'importer à l'impromptu des nations — le droit de représenter les Etats-Unis comme favorables à la guerre ou poursuivant une politique à la fois égoïste et immorale en restant neutres dans le conflit actuel ou dans l'importer quel autre conflit européen."

TRAGEDIE MINIERE

Nelson, C.A., 24.—(P.C.).—A. Walsh, 27 ans, employé dans une mine locale, a été tué et cinq de ses compagnons ont échappé avec peine au même sort samedi lorsqu'une avalanche les ensevelit à leur sortie de la mine, à Sheep Creek, au sud d'ici.

ALDERDICE MALADE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 24. (P.C.). Les médecins sont soucieux au sujet de la maladie de l'honorable F.C. Alderdice, commissaire de l'intérieur et de l'enseignement dans le gouvernement de Terre-Neuve. Il a été victime d'une attaque de paralysie chez lui la nuit dernière.

UNE REUNION DE PEDAGOGUES LE 26 A QUEBEC

Le Comité Permanent des Congrès de l'Enseignement Secondaire de l'Université Laval recevra, à Québec, mercredi prochain, le Comité Permanent de l'Université de Montréal. Ces importantes assises pédagogiques seront sous la présidence de M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études dans les classes de grammaire au Petit Séminaire de Québec, secrétaire du Baccalauréat et président du Comité Permanent québécois de l'Enseignement Secondaire. M. l'abbé Rosario Vadnais, préfet des études au Séminaire de St-Hyacinthe, président du Comité montréalais, sera également présent. Cinq collèges de Montréal et cinq de Québec seront représentés. Ces institutions sont pour Montréal: les collèges de St-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, Sherbrooke, St-Jean et l'Assomption. Pour Québec: le Séminaire de Québec, le collège de Ste-Anne de la Pointe, de Lévis, de Rimouski et de Sudbury.

Cette importante session est convoquée dans le but de resserrer à tous les points de vue les liens entre les deux Comités de Québec et de Montréal, les faire travailler de concert à l'uniformité des programmes des deux universités pour ce qui regarde l'enseignement secondaire, améliorer les méthodes d'enseignement, et discuter de l'organisation des congrès généraux et des conférences pédagogiques. Des décisions de très haute importance seront prises au cours de cette réunion. Les séances auront lieu mercredi et jeudi. En plus de traiter de l'organisation (Suite à la page 6, 5e col.)

promptitude de l'intervention des autorités françaises.

L'INDUSTRIE DU PAPIER

Une conférence entre l'honorable L.A. Taschereau, premier ministre de la province et l'honorable Peter Heenan, ministre des Terres et Forêts et ministre du développement du nord-ontarien, aura lieu à Montréal, mardi, au sujet de l'industrie du papier dans les deux provinces. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le premier ministre Mitchell Heppburn. M. Heppburn n'a pas voulu en dire davantage. Il a cependant déclaré que les deux provinces ont travaillé en silence, depuis quelque temps, à la "stabilisation de l'industrie". On croit que les résultats de la conférence entre M. Taschereau et M. Heenan pourraient avoir une influence considérable sur la législation que l'Ontario pourrait soumettre à la députation au cours de la session actuelle de la législature Ontarienne. Du moins, c'est ce que M. Heppburn a laissé entendre.

Le premier ministre Taschereau nous a dit qu'il rencontrerait M. Heenan au cours de sa visite hebdomadaire à Montréal, demain. Il n'a pas voulu faire de commentaires au sujet des questions qui seront discutées au cours de cette entrevue.

M. Taschereau nous dit qu'il sera à Ottawa lundi prochain, le 2 mars, pour la reprise de la conférence interprovinciale en rapport avec les amendements à la constitution. On sait que le comité de la constitution, présidé par

l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, s'est déjà réuni à deux reprises, une fois au mois de décembre, pendant les grandes assises de la conférence et une autre fois récemment. Lors de cette dernière réunion, un comité d'experts a été nommé pour trouver les meilleurs modes d'amender la constitution et s'entendre au sujet de la nature de ces amendements. Il est tout probable que ce comité fera rapport lundi prochain et que la sous-commission de la conférence pourra ensuite agir.

La partie est gagnée par le peuple italien

Un journaliste anglais écrit en parlant des sanctions que "la partie est finie" — A la Chambre des Communes à Londres, on continue à discuter de l'embargo sur le pétrole.

Londres, 24. (Droits réservés par l'Ass'd Press).—J.L. Garvin écrit dans le "Sunday Observer", au sujet des sanctions contre l'Italie: "La partie est finie, et cela pour la plus simple des raisons: parce que c'était une partie que, seule, une Ligue entière, avec l'Amérique, pouvait jouer avec succès."

Un débat sur les sanctions et la situation en Ethiopie s'est engagé aujourd'hui à la Chambre des Communes, où l'embargo sur le pétrole est toujours à l'ordre du jour. C'est au cours de ce débat qu'Anthony Eden doit faire son premier discours de secrétaire d'Etat. Il lui faudra répondre aux reproches de l'Opposition, qui trouve les sanctions

insuffisamment sévères ou mal appliquées. On apprend de bonne source que l'opposition fera l'entier appui de l'Angleterre pour le programme sanctionniste de la Ligue.

Des députés entendent bien profiter du débat pour demander à M. Eden des explications sur le rapport Jaffrey, document secret des archives anglaises publié à Rome la semaine dernière et où l'on peut lire que les intérêts britanniques en Ethiopie se bornent au lac Tana.

On s'attend également à ce que soit débattu en toute liberté le programme ministériel de réarmement qui prévoit une dépense de 300 millions sterling (\$1.500.000.000).

FATALITE

Saint-Louis, 24. (P.A.).—Croyant qu'il s'était rendu infirme en tombant sur un trottoir glissant, Gustave Stockick, âgé de 39 ans, camionneur, s'est tué de bonne heure ce matin. A l'hôpital, les médecins ont déclaré qu'il ne s'était infligé que quelques contusions en tombant.

BERLIN NIE

Berlin, 24. (CP-Havas).—Les autorités nazies nient aujourd'hui que le Dr Alfred Hugenberg, ancien ministre de l'économie, ait disparu comme le prétend le "New Statesman" de Londres. Elles nient également qu'il se soit séparé des leaders nazis.

A LA REMORQUE

Norfolk, 24. (P.A.).—Le vaisseau cienn Albert Hill, qui a perdu entre membres de son équipage au cours d'une explosion qui mit le feu à l'un de ses réservoirs, se dirigeait vers Charleston remorqué par deux garde-côtes. On croyait qu'ils arriveraient dans le port de cette ville aujourd'hui.

VIOLENT INCENDIE

Nous apprenons que la manufacture de la maison Vachon & Fils, de St-Joseph de Beauce, est en proie aux flammes. Un homme du nom d'Emile Giguère a été gravement blessé.

DE NOUVEAUX INCIDENTS AU PALAIS DE JUSTICE

Le juge H. Fortier menace de faire évacuer la salle d'audience à l'enquête de l'Ange-Gardien si les manifestations continuent — Riverin témoigne encore.

Le juge-en-chef Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a menacé ce matin de faire évacuer la salle d'audience à l'enquête de l'Ange-Gardien, parce que certains partisans manifestaient de temps en temps. A plusieurs reprises auparavant, le distingué magistrat avait demandé à la foule de rester calme et de se rappeler qu'elle était dans une cour de justice. De même au début de l'audience, la Cour a prié les avocats de s'entretenir en autant que possible. On verra en troisième page les développements survenus depuis samedi en cette affaire.

Aujourd'hui, dès que le président du tribunal fit son entrée, M. Alphonse Auger, un des procureurs de la défense, se leva pour protester contre tous les journaux sans exception, parce que suivant lui aucun quotidien n'a mentionné son nom en publiant la déclaration des avocats de la poursuite qui, l'autre jour, ont tenu à dire que leurs conférences de la défense n'étaient d'aucune façon et ne pouvaient être impliqués dans l'affaire.

Le juge déclara que l'honorable M. Auger ne le cède en rien à celle de (Suite à la page 6, 5e col.)

On fait la traite des blanches en Angleterre

Le meurtre d'un gangster conduit la police de Scotland Yard à la découverte d'une gigantesque organisation pour la traite des blanches — Des mariages de cinq minutes — Des millions de profit — Grande enquête.

Londres, 24. (P.C.).—Scotland Yard se trouve en face d'un nouveau scandale criminel. La traite des blanches, a-t-on découvert, se pratique sur une grande échelle en ce pays. On rapporte même que des femmes importées, mariées pour quelques minutes afin d'être sujettes britanniques, permettaient ensuite de faire des profits de plusieurs millions.

Cette campagne a été déclenchée par le premier "meurtre de gangsters" commis en Grande-Bretagne, celui de Max "Red" Kassel, 55 ans, dont le corps percé de six balles fut trouvé récemment sur une route déserte près de St-Albans, Hertfordshire. Les journaux virent dans cette affaire la méthode employée par les gangsters de Chicago consistant à emmener quelqu'un en automobile et à l'assommer. Mais l'enquête ouverte par la police lui révéla un état de choses beaucoup plus sérieux.

Elle a appris que Kassel était le "cerveau" d'un commerce de blanches merveilleusement organisé. Le système en question fonctionnait comme suit: Des femmes, entrées en Grande-Bretagne avec des passeports forgés, ou en profitant des excursions de fin de semaine alors qu'aucun passeport n'est exigé. Ensuite, par le médium d'un "agent de mariage", elles (Suite à la page 6, 2e col.)

ANNIVERSAIRE DE S. EM. LE CARDINAL

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, célèbre aujourd'hui le quatrième anniversaire de son intronisation comme archevêque primatial de Québec.

DE NOUVEAUX INCIDENTS AU PALAIS DE JUSTICE

Le juge H. Fortier menace de faire évacuer la salle d'audience à l'enquête de l'Ange-Gardien si les manifestations continuent — Riverin témoigne encore.

Le juge-en-chef Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a menacé ce matin de faire évacuer la salle d'audience à l'enquête de l'Ange-Gardien, parce que certains partisans manifestaient de temps en temps. A plusieurs reprises auparavant, le distingué magistrat avait demandé à la foule de rester calme et de se rappeler qu'elle était dans une cour de justice. De même au début de l'audience, la Cour a prié les avocats de s'entretenir en autant que possible. On verra en troisième page les développements survenus depuis samedi en cette affaire.

LES RESULTATS D'UN CONCOURS DE POPULARITE

Montréal, 24. (Spéciale).—Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est le quinze février courant que s'est clos le concours lancé par l'éditeur Albert Lévesque, dans son dernier Almanach de la Langue française. Il s'agissait de choisir parmi les écrivains canadiens-français, vingt noms d'auteurs dignes de constituer une ACADEMIE CANADIENNE fictive. Les vingt noms qui obtinrent le plus de suffrages devaient être rendus publics par la voie des journaux. M. Lévesque nous communique aujourd'hui les résultats de ce concours original. Voici comment s'établissent (par ordre de priorité à la majorité des voix) la liste des vingt académiciens choisis entre 158 noms d'écrivains qui ont obtenu des votes.

- 1.—M. Fabrice Lionel Groulx.
- 2.—M. Edouard Montpetit.
- 3.—Frère Marie-Victorin.
- 4.—Mgr Camille Roy.
- 5.—Thomas Chapais.
- 6.—Henri Bourassa.
- 7.—Ex æquo: Olivier Maurault, Jean Bruchési.

(Suite à la page 6, 5e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 24. (P.C.).—Une dépression modérée passe au nord-est en traversant le lac Supérieur et la pression est basse à l'ouest mais élevée au sud de la province de Québec jusqu'aux côtes de l'Atlantique. Il fait plus doux en Ontario où il a neigé ou plu dans plusieurs districts. La température a été généralement belle d'Ottawa aux provinces maritimes. Il a neigé un peu dans l'ouest et il fait

troué en Alberta.

Bas St-Laurent: nuageux et plus doux cette nuit et mardi avec neige et probablement un peu de pluie.

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades
Mme Jules Lepage, rue St-François, Blainville, a été transportée hier soir par l'ambulance de M. J.-P. Thibault à l'hôpital de Lévis pour un traitement médical.

— La même ambulance a transporté samedi dernier M. Elzéar Normand, de l'Islet, à l'hôpital de Québec. M. Normand est arrivé par le train Océan Limitée et était accompagné de M. le Dr L.-P. Leclerc.

— M. Jérôme Dion, de St-Anselme, père de M. Eugène Dion, de Lévis, souffrant de fracture à une jambe, est arrivé samedi dernier sur le train et l'ambulance de M. Maurice Gilbert l'a transporté à l'hôpital de Québec.

Pas de répétition de la chorale
Désolé, ce soir.
Il n'y aura pas de répétition de la chorale Désiél, de Lévis, ce soir. Cette répétition importante aura lieu vendredi soir, à 7 heures 45. Tous les membres voudront bien être présents en vue du concert qui sera donné le même soir à la radio.

La réunion des Assureurs-Vie
Samedi dernier, l'Association des Assureurs-Vie recevait à sa réunion mensuelle, au Château Frontenac, à Québec, M. Jules Derome comme conférencier du jour. Il traita de la collaboration du public et des assureurs-vie. Cette conférence a vivement intéressé les membres présents.

Nous sommes heureux de constater que le distingué conférencier a été remercié par l'un des nôtres, M. J.-O. Hallé, de Lévis, assistant-gérant de la Montreal Life, au bureau de Québec. Nous félicitons M. Hallé pour cette marque d'attention de l'Association des Assureurs-Vie.

Les Quarante-Heures au couvent de Lévis
Ce matin, en la chapelle du couvent de Lévis, se sont ouvertes les Quarante-Heures. Ces pieux exercices qui se termineront mercredi matin prochain donneront lieu à de belles cérémonies religieuses.

Le thème dimanche de saint Joseph
Hier après-midi, à 3 heures, en l'église de Lévis, ont été faites les prières du thème des sept dimanches préparatoires à la fête de saint Joseph. L'église était remplie de paroissiens à ces prières des sept douleurs et allégresses du saint patriarche.

Les retraites paroissiales commenceront dimanche prochain à Villenay.
Les grandes retraites annuelles des paroissiens du Christ-Roi, à Villenay, commenceront dimanche prochain, par celle des dames et demoiselles de la paroisse. Elle se terminera dans l'après-midi du 2 mars. Les retraites de hommes et jeunes gens pour se terminer le 9 mars. Ces retraites seront prêchées par le Révérend Père Lockwell, des Pères de St-Vincent de Paul.

Heures saintes de soir à Lévis et à Villenay
Il y aura des heures saintes de soir et demain soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis en réparations des péchés commis durant les jours gras. Le chant sera fait par les jeunes gens des Frères Maristes, de Lévis.

Il en sera de même pour les paroissiens du Christ-Roi. Ces heures saintes seront à 7 heures 30.

On surveillera les étrangers circulant dans les rues de Lévis la nuit.

Le chef de police de Lévis a donné



Pour bien se porter

... il importe de prendre, avant chaque repas, un verre d'AMER PICON — l'inimitable aperitif au goût d'orange et à base de vitellus — eau-de-vie de premier choix. AMER PICON agit sur l'appétit, tonifie l'estomac, facilite la digestion et apporte... le BONNE HUMEUR. D'un effet rafraîchissant et agréable, pour AMER PICON, le plus sain, le plus agréable des apéritifs.

26 onces \$3.75

ordre à ses constables d'exercer une surveillance encore plus étroite sur tous les étrangers qui circuleront dans les rues de la ville la nuit. Toute personne qui sera trouvée errant dans la ville à une heure avancée de la nuit sera interrogée et si les réponses ne sont pas satisfaisantes, on la conduira au poste central. On sait qu'il y a de nombreux jumpers qui attendent leur chance de sauter sur un train partant ou arrivant en gare la nuit et lorsqu'ils ne peuvent le faire ils errent dans la ville et sont portés à commettre des vols.

Le eue des Voyageurs de Commerce a rapporté \$177.

Le grand euechre-bridge donné vendredi soir dernier par le Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis, en la salle St-François Xavier, en faveur des œuvres paroissiales, a remporté un beau succès. Les recettes ont été de \$177 et un revenu net d'environ \$100. Il y avait trois tables d'honneur et jouèrent à la première, le président du Cercle des Voyageurs, M. (Dr) A.-V. Roy, Mme Désiél Couture et M. le vicairé J.-T. Laroche. Les autres tables, M. Désiél Couture et M. le vicairé J.-T. Laroche, Mme L.-S. Durand et Mme Edouard Carboneau.

Plus d'une centaine de riches prix furent distribués aux heureux gagnants et les organisateurs désirent remercier tous les généreux donateurs de prix, les assistants et tous ceux qui d'une manière quelconque ont contribué au succès de ce euechre.

Le conseil de ville de Lévis a eu sa première séance vendredi soir dernier.

Comme nous l'avons annoncé samedi dernier, les membres du conseil

de ville de Lévis ont eu vendredi soir dernier leur première séance depuis les élections du 1er février. M. le maire L.-P. Ruel présidait et étaient présents, MM. les échevins Ernest Roy, Dr Roméo Bourget, Wilfrid Couture, Arthur Pouliot, J.-N. Samson, Roméo Samson, Georges Leclerc, Emile Lord et Willie Guay.

Le secrétaire donna lecture du résultat des élections et du serment de chacun des membres du nouveau conseil. Il dit que ces élections avaient coûté \$215.29.

M. le maire dit que l'on a fait dernièrement l'enregistrement des sans-travail dans la municipalité et que le nombre des hommes et jeunes gens âgés de 21 ans et plus inscrits a été de 554 et que l'on a retranché de ce nombre 44, laissant 510 sans-travail dans Lévis.

Le conseil a chargé le greffier de transmettre à M. le député Dussault, à l'hon. M. King, à l'hon. M. Tasche, à l'hon. M. Rogers et à l'hon. M. Fournier, une lettre au sujet du manque qu'il y a dans Lévis. Dans cette lettre on dit qu'il le montant des taxes non payées atteint la somme de \$90,000 et qu'au 1er février, les comptes courants se chiffrent à \$42,000 auxquels s'ajoutent les dépenses d'administration qui demanderont d'ici le 31 décembre prochain une collection de taxes de \$60,000, formant un montant total à payer dans l'année courante de \$100,000. La dette actuelle de la ville est de \$408,000. On termine cette lettre en demandant au député du comté et aux autorités gouvernementales de faire quelque chose pour Lévis afin de lui permettre d'améliorer sa position actuelle.

M. le maire Ruel prend la parole pour remercier les contribuables de Lévis de l'avoir élu et lui avoir donné ce témoignage de confiance. En retour il les assure de son intérêt de vouloir aux meilleurs intérêts de la ville et dit qu'il compte sur la coopération de ses collègues qu'il félicite de leur élection. Il compte aussi sur la coopération des employés de la corporation et de tous les contribuables pour tâcher de résoudre les problèmes actuels.

M. le maire donne ensuite un rapport de la situation financière de la ville dont nous ne pouvons que donner les grandes lignes. Les dettes par obligations sont de \$365,625.80 et les comptes courants, de \$42,543.75. Le total à rembourser en 1936, est de \$120,458.35. Il dit qu'il faudra pratiquer une saine économie dans les dépenses et qu'il faudra aussi étudier le problème angoissant du chômage. M. le maire termine en demandant aux échevins de bien étudier ce rapport qu'il vient de leur soumettre et ensuite on verra à remédier à la situation et à prendre les moyens pour sortir de l'impasse présente. M. le maire tient à dire immédiatement qu'il n'est pas question d'une augmentation de taxe municipale tel que la rumeur a circulé ces jours derniers. Si chacun fait sa part et que les arrières de taxes sont payées, le conseil pourra faire honneur à ses obligations.

MM. les échevins Roy, Leclerc, Couture, Lord et Bourget félicitent M. le maire pour l'exposé clair qu'il vient de faire de la situation financière de la ville et lui proposent leur loyauté et entier appui pour le règlement de la question dans les meilleurs intérêts de la municipalité.

La salle des délibérations était remplie de contribuables à cette séance spéciale du conseil municipal. Soirée récréative chez les Chevaliers de Colomb de Lévis ce soir.

Les officiers et membres du Con-

seil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sont invités ce soir, avec leurs dames ou compagnes, vers 8 heures 30, à une soirée récréative à l'occasion des jours gras. Un beau programme de chant et musique a été préparé pour la circonstance.

Mort de M. Henri Robitaille, de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Henri Robitaille, époux de Mme Régine Robitaille, arrivé samedi matin dernier, à sa résidence, rue St-Joseph, à Lévis. Le défunt, âgé de 50 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, son père, M. Francis Robitaille, sa mère, Mme Delima Bileaud, sa belle-mère, Mme Arthur Guay, ses frères, MM. Xavier Joseph Robitaille, ses sœurs, Mme Philéas Houde (Corinne), Mme Alfred Laroque (Marie-Anne), Mme Philippe Simard (Jeanne) et Mlle Antoinette Robitaille.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Joseph, à Lévis, où sera faite la messe d'enterrement. Les prières seront à 10 heures, à la messe d'enterrement. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances. Le club "Le Lévis" de retour de Sherbrooke.

Mort d'une ancienne paroissienne de Lévis

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Joséphine Bélanger, épouse de M. Albert Dion, arrivée subitement samedi dernier, à sa résidence, à St-Coeur de Marie, Québec. Elle avait 36 ans. Outre son époux, elle laisse pour la pleurer, deux enfants, Joseph-Albert et Marguerite Dion, aussi ses parents, M. et Mme Joseph Bélanger, de Lévis, son frère, M. Adélard Bélanger, de Lévis, ses sœurs, Mme Fortunat Hamann, de Lévis, Mme Albert Gagnon, de Québec, Mlle Léontine et Lucienne Bélanger, de Lévis ainsi qu'un frère adoptif Jean-Bertram Smith-Bélanger. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Coeur de Marie. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Soirée d'amateurs ce soir à la salle Dion, à Lévis

Une grande soirée d'amateurs sera donnée ce soir, à 8 heures 30, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Des artistes de chez nous, dont la famille Gringas, de Lévis, qui a gagné le premier prix récemment dans une soirée d'amateurs à Québec, seront au programme ainsi que des numéros d'enfants. Le prix d'admission sera de vingt-cinq centimes et on compte sur une salle comble car cette soirée sera l'une des plus belles et des plus intéressantes encore donnée à Lévis. Une agréable surprise est réservée à tous les assistants.

Grand euechre demain après-midi à St-David

Demain après-midi, à 2 heures, en la salle de la Commission Scolaire de St-David, sera donné un grand euechre pour les dames et demoiselles au profit des œuvres paroissiales. Plus de cent magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants. Il y aura aussi des prix d'assistance dont un quart de tonne de charbon. On compte sur une assistance nombreuse à cette partie de cartes.

Les noces d'or de mariage de M. et Mme Félix Pichette

Les nombreux parents et amis de M. et Mme Félix Pichette, de Lévis, se sont réunis, hier soir, en la salle Thivierge, pour fêter les jubilaires à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage. Il y eut lecture d'adresse, présentation de cadeaux, goûter et discours, ainsi que chant et musique. Nous donnerons demain d'autres détails sur cette fête intime.

La série de détail des pichenolles-baguettes commencera le 2 mars

Nous publions demain le résultat des parties de pichenolles-baguettes jouées la semaine dernière. Plus de cent magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants. Il y aura aussi des prix d'assistance dont un quart de tonne de charbon. On compte sur une assistance nombreuse à cette partie de cartes.

Un groupe d'ouvriers a commencé depuis quelques jours les travaux de démolition de l'édifice en pierre et brique qui servait autrefois de magasin de gros de la maison G. & Ed. Couture, côte du Passage, à Lévis.

La toiture et le dernier étage sont enlevés et les matériaux serviront au collège de Lévis qui possède cette bâtisse à construire un autre édifice.

Bas masqué ce soir au chalet du club "Le Montagnard"

Les directeurs du club de ski "Le Montagnard", pour terminer la fin du Carnaval, donneront ce soir, en l'après-midi, un bas masqué, côté du Passage, à Lévis, un bas masqué. Le costume est facultatif.

— Et puis, ce n'est peut-être pas la même affaire, après ça. Mais, à ce moment même, on frappait à la porte.

Maman Badaroux entra, portant une barquette dans la salle d'attente près du cabinet du juge.

Maman Badaroux était surtout inquiète de savoir comment elle pourrait parler à un homme aussi important que l'est un magistrat.

Ne craignez rien ! nous vous aiderons, répétait Mme Bidard en jetant à son mari des regards qui voulaient dire : "La pauvre bonne femme ! Comment va-t-elle supporter le coup, si le juge lui dit que sa fille a été martyrisée et tuée par un misérable !"

Car, évidemment, ils ne doutaient plus l'un ni l'autre qu'il ne s'agit de cette histoire de Barbe-Bleue dont le journal parlait à mots couverts.

D'ailleurs, l'édition du matin donnait de nouveaux détails : une jeune mariée était parmi les victimes ! L'huissier appela la veuve Badaroux toute seule.

On ne s'attendait pas à cela. La vieille était affolée.

On la poussa doucement. Comment va-t-elle se tirer de là ? dit Bidard avec pitié.

Maman Badaroux demeura un quart d'heure dans le cabinet du juge.

LE Savon de Beauté FAVORI DES FEMMES D'AFFAIRES ÉLÉGANTES DU CANADA

"Le Savon Palmolive nettoie si doucement... et cependant, si efficacement"



Miss Edna May Badger est au service d'une grande maison d'agents manufacturiers de Winnipeg, Manitoba.

dit MISS EDNA MAY BADGER joie femme d'affaires de Winnipeg

"Il me laisse la peau claire et souple"

Miss Badger est constamment appelée à rencontrer des gens. Et elle sait toute l'importance d'un beau teint pour faire une bonne impression. C'est pour cela qu'elle compte sur le Palmolive. C'est le savon qui fait la fraîcheur et la clarté de tout son épiderme. Elle suit tout simplement le traitement de beauté décrit plus bas. Essayez-le aujourd'hui. Il est recommandé par plus de 20,000 experts en beauté comme moyen assuré d'obtenir la beauté de tout l'épiderme.

Adoucit et embellit

Le mélange soigné des huiles de palme et d'olive du Palmolive est la raison pour laquelle les spécialistes en beauté du monde entier le recommandent. C'est de ces précieuses huiles orientales seulement que le Palmolive tire sa mousse douce et abondante qui nettoie les pores... adoucit la peau... et la laisse rafraîchie et radieuse.

Faites donc du Palmolive votre savon. Employez-le toujours dorénavant pour toute votre peau. Vous aurez un teint vraiment jeune... un épiderme totalement beau.



Essayez ce traitement de beauté Palmolive

Servez-vous-en non seulement pour le visage, le cou et les épaules, mais pour le bain tout aussi bien. Massez doucement votre peau avec une mousse chaude et abondante de Palmolive. Nettoyez les pores à fond. Rincez-vous à l'eau chaude. Le simple traitement de beauté n'est pas plus compliqué que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sûr moyen d'avoir toute la peau vraiment belle. Et voici un autre conseil de beauté : Employez comme shampooing, le Palmolive garde la santé de votre cuir chevelu. Il garde vos cheveux souples et lustrés.



et des prix seront donnés à ceux qui auront les plus beaux costumes. Les membres du club ainsi que leurs amis et le public de Lévis sont invités à cette soirée qui marquera la fin des activités sociales de ce club pour cette saison.

Soirée du mardi-gras demain soir en la salle Dion, à Lévis

Le club de raquettes "Le Lévis" terminera la saison du Carnaval par une grande soirée d'été, le mardi-gras, demain soir, à 8 h. 30, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Les "mardi-gras" costumés seront admis et il y aura des prix pour les plus beaux costumes. Tous les officiers, membres et amis du club avec leurs dames ou compagnes sont invités à cette soirée qui promet d'être intéressante et une agréable surprise leur est réservée.

Ballon au balais.

Le ballon au balais est très en vogue sur la rive sud, plusieurs équipes sont en formation. Dimanche prochain, un programme double sera joué.

Dimanche, une des plus belles parties fut jouée entre les clubs Fraser et Villenay et la partie se termina au score de 0 à 0, après 70 minutes de jeu. Les arbitres étaient Henri Couture de Lévis et Maurice Leclerc, de Villenay.

Voici les noms des joueurs.

Fraser
R. Lacroix buts
J. Ouellet déf.
G. Therrien
V. Sylvestre
G. Marlage
R. Bolduc, c. avants
D. Ouellet
P. Leclerc
M. Marlage
J.-M. Desrochers
A. Simoneau

Villenay
R. Carrier
M. Carrier
G. Desossel
L. Gosselin
R. Fortin
M. Gosselin
L. Courtois
E. Gosselin
A. Nadeau
T. Pelletier

Activités de l'Unité Sanitaire.
Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 24 février 1936.

Les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants : Charnay St-Romuald, T. S. Redempteur, Breakeview, St-David, Lévis et Lévis.

Lundi, le 24—St-David: clinique de puériculture et séance d'immunisation, contre la diphtérie, aux heures et endroits suivants : de 3 à 3 1/2 heures p.m., à l'école de la Passe-Glendon; de 3 à 4 heures p.m., à l'école du village.

Mardi, le 25—St-Romuald: à l'hôtel de ville, de 2 à 4 heures p.m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Mercredi, le 26—Fête légale.
Jeudi, le 27—Bienvenue de 10 heures à 11 heures a.m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Mais Maman Badaroux ne pouvait répondre, toute éperdue et bégayante.

Et à ce moment l'huissier, coupant court à cette scène, appela les époux Bidard.

— Ils se laisseront entrainer, soudain intimidés, et entrèrent l'un derrière l'autre.

— Asseyez-vous, dit le juge qui les regardait de derrière ses dossiers. Vous êtes bien Bidard, Enseigne-Augustin, âgé de 59 ans, cantonnier ? Et vous, Hardy, Eugénie-Antoinette, 58 ans, son épouse ? Bon ! Vous avez votre convocation. Veuillez la donner au greffier.

Et le juge se mit à feuilleter des papiers. Bidard toussa.

Monsieur le juge, dit-il, sans attendre d'être interrogé, nous sommes les voisins de la veuve Badaroux, une femme très digne d'estime.

"Mais je dois vous dire que la malheureuse Fernande Badaroux, femme Lamballe, était presque inconnue, et nous ne nous expliquons pas vos paroles."

Le greffier frappa sur son buvard avec son coupe-papier et mit un doigt sur sa bouche.

Bidard, ahuri se tut.

— Il ne s'agit pas de l'affaire Badaroux, dit-il, mais de l'affaire de Butry, également disparue et présumée décedée.

— Ida de Butry ! dit Bidard en se tournant vers sa femme qui fit un geste d'ignorance.

— Ida de Butry, artiste de mu-

si-hall, s'appela de son vrai nom Bidard Amélie. Ne seriez-vous pas au courant ? Elle était bien votre fille ?

— Melle ! ma petite Melle ! hur-la Maman Bidard. Elle est morte ? Morte ?

Quant à Bidard, il ne dit rien. Il était devenu soudain violet. Ses yeux étaient vitreux et sans regard. Et soudain il s'écroula comme une masse.

CHAPITRE IV
Le bout du fil

Un homme âgé, d'une assez forte corpulence, monta la rue de Varennes.

Entièrement rasé, avec un nez considérable et bourbonien, des yeux sévères et des cheveux blancs qui bouclaient sur la nuque, sous l'auvent d'un large feutre mou, il donnait l'impression d'un prélat déguisé ou d'un membre de l'Institut.

Il marchait sans hâte et pour ainsi dire solennellement.

Arrivé à la porte de l'hôtel de Chanaac, il leva pour sonner une main grasse d'où sortit l'index étroit orné d'une grosse émeraude.

C'est alors seulement qu'il parut s'apercevoir qu'un auto visiteur arrivait un instant avant lui, attendant aussi d'être introduit.

Celui-ci était maigre, triste et grisonnant, portait une barbe en pointe et des moustaches effilées. Il avait du teintre ces moustaches et cette barbe mais négligait depuis plusieurs semaines sans doute d'en-

tenir cette jeunesse tactique, car le poil, en poussant, montrait la naturelle décoloration de sa racine.

Le gros homme important toisa l'homme maigre et triste.

À ce moment, la porte s'ouvrit et un valet salua.

— Ces messieurs sont-ils attendus par M. le marquis ? demanda-t-il.

— Certainement, mon ami, s'empressa de dire l'homme au nez bourbonien. Vous annoncerez M. Mar-

— Le docteur Mazuret, disait l'autre exactement en même temps, mais d'une voix faible que couvrait presque complètement la basse-taille de M. Marquay.

Celui-ci toisa une seconde fois le médecin avec une certaine impatience.

— M. Marquay, doyen de la Comédie Française, insista-t-il.

— Veuillez me suivre, messieurs, reprit le domestique avec une politesse indifférente.

Arrivé à l'entrée, M. Marquay entra le premier. M. Mazuret ne s'y opposa pas.

On les introduisit dans un salon en les priant de vouloir bien s'asseoir.

M. le marquis les recevait dans un instant.

Une troisième personne était déjà dans ce salon : un jeune homme vêtu sans élégance, une bonne figure avenante d'honnête ouvrier.

(à suivre)

LES DENTISTES DISENT: LA MAUVAISE HALEINE EST ORDINAIREMENT CAUSÉE PAR LES DENTS

Surveillez votre haleine
RECOUREZ À L'ÉPREUVE DU CURE-DENT POUR LA GARDER DOUCE !

Prenez un cure-dent ou un fil à dents INODORE. Nettoyez entre vos dents. Y trouvez-vous de petites traces d'aliments ? Sentez. Si vous constatez une odeur désagréable, c'est que vos dents ne sont pas saines. C'est le seul moyen de savoir. Ces dépôts d'aliments, disent les dentistes, sont une cause commune de mauvaise haleine et de carie dentaire.

ETTOYEZ VOS DENTS SUIVANT LA METHODE COLGATE
Matin et soir, brossez-vous soigneusement les dents avec de la Crème à Dents Colgate. Brossez les dents supérieures de haut en bas, les dents inférieures de bas en haut. Brossez le tranchant des dents avec un mouvement circulaire. Rincez-vous ensuite la bouche. Mettez après cela un peu de Colgate sur votre langue et prenez une autre gorgée d'eau. Gardez-vous bien et faites remuer cette eau dans votre bouche : faites-la passer entre les dents. Rincez-vous de nouveau à l'eau claire. C'est tout.

La mousse pénétrante du Colgate va dans toutes les petites crevasses, entre les dents et même au fond de la brosse à dents. Elle dissout les dépôts capables de causer des odeurs et les fait disparaître laissant chaque partie de la bouche et les dents parfaitement propres.

VOUS OBTENEZ CES RESULTATS COLGATE
Vos dents sont parfaitement propres. L'ingrédient de polissage du Colgate, le même que votre dentiste emploie, garde vos dents blanches brillantes. La délicate saveur de menthe du Colgate laisse votre bouche fraîche et votre haleine parfumée. Et cette méthode de brossage Colgate stimule les gencives.

Grand tube régulier 20¢
Format double 35¢
COLGATE'S RIBBON DENTAL CREAM

• A ceux qui la préfèrent, la Poudre à Dents Colgate donnera les mêmes résultats. Grande boîte, 20c.

REVILLON DU "SOLEIL"
BARBE BLEUE
Grand roman inédit d'amour et de mystère

par **Maxime LA TOUR**
No 51

Vous avez bien raison, ma chère dame, ce n'est pas supposable, établit avec force Mme Bidard. Il y a quelque chose qu'on ne comprend pas, ça se tirera au clair avant qu'il soit peu. Faut prendre patience.

— Oui, appuya Bidard d'une voix lugubre, les filles qu'on perd ne sont jamais loin.

Depuis ce jour-là, tous les jours, les Bidard demandaient des nouvelles à Maman Badaroux et s'extorquaient au courage.

Mais, quand ils étaient seuls, Bidard haussait les épaules.

— Encore une ! ronchonnait-il. C'est toujours la même chanson. Celle-là cachait son jeu. Moi je n'ai pas confiance, ça je dois le dire.

"Elle avait des yeux à accrocher les hommes", comme l'autre, ajouta-t-il soudainement. Quand les filles ne sont pas laides comme des poux, elles sont garces comme des punaises. C'est la loi ! Société pourrie !

"Comme je le dis quelquefois aux

camarades syndiqués, ce qu'il faut, c'est le coup de balai, n... de D... Et le jour de son mariage encore ! Aussitôt après avoir dit oui à un bon garçon naïf qui la croit morte ! C'est dit culot ! Oui, je remue des choses avec mon balai qui sont plus propres que ça !

— Mais, mon pauvre homme, tu parles sans savoir. Voyons ! si elle voulait faire la vie, elle ne se serait pas mariée. À quoi bon ?

— À quoi bon ! Tiens ! tu en as encore une couche ! Quand on est mariée, c'est-à-dire ça change quelque chose, les femmes, ça trompe leur mari, ça se fait enlever. Ni vu, ni connu !

— C'est toi qui vois tout mal. Plus je réfléchis, plus je crois à un accident ou à un crime.

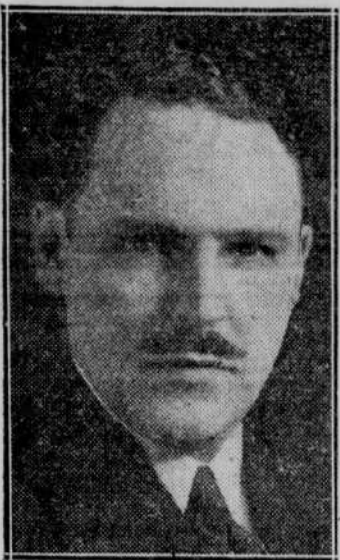
"Cette petite Fernande qui a été si bien élevée, qui avait de si bonnes manières, sûr, elle n'aurait pas fait ça."

</

M. HENRY LAUREYS CHEZ LES ASSUREURS-VIE

Grande fête à l'union des tailleurs de cuir

MEDECIN-LEGISTE



Le docteur ANDRÉ SIMARD, un des jeunes professionnels les plus en vue de Québec, vient d'être nommé médecin-légiste suppléant pour l'est de la province de Québec.

INSTRUCTIVE CAUSERIE DU DR R. P. MARTIN

Le R. P. Henri Martin est l'hôte des Chevaliers de Colomb à l'hôtel St-Louis et prononce une brillante causerie sur la famille canadienne-française — Une mise en garde contre le danger de certaines idées modernes.

Les Chevaliers de Colomb du 4e degré de l'Assemblée archévoque Mathieu recevaient hier soir le R. P. Henri Martin, O.P., curé de St-Dominique. Le dîner réunissait une cinquantaine de convives à l'hôtel St-Louis, sous la présidence de M. Ludger Faguy, qui présenta le conférencier. Le R. P. Martin parla de la famille can.-française. Comme il l'expliqua, la famille de chez nous ne se différencie pas des autres par ses éléments constitutionnels; la notion de la famille est partout la même. La supériorité de la famille can.-française se trouve dans le degré de supériorité qu'elle a portée certaines qualités qui ne lui sont pas particulières, mais qui font sa force.

La première de ces qualités, c'est bien l'admirable fécondité qui a fait l'admiration et parfois l'étonnement du monde. Notre peuple est le seul qui double sa population en 25 ans. Un économiste français, dont on commence à découvrir les erreurs malgré que ses traités soient encore en honneur dans certaines institutions, Paul Leroy-Beaulieu, trouva des causes assez amusantes à l'explication de ce phénomène. Il attribue notre fécondité au fait que nos ancêtres auraient croisé la race blanche et la race rouge.

C'est un bel exemple d'ignorance et de naïveté. Leroy-Beaulieu établit comme principe que les primitifs sont plus prolifiques et il nous l'applique. Le R. P. Martin fait remarquer à ce sujet que les familles nombreuses ne se rencontrent pas seulement à la campagne, mais dans les villes et dans les classes de la petite et de la grande bourgeoisie. Cependant, la natalité a subi une baisse, très accentuée, depuis quelques années. Et il est temps de rappeler à ce sujet certaines vérités: il faut empêcher que certains préjugés (Suite à la page 9, 2e col.)

La fondation de cette société remonte à cinquante ans — M. Joseph Pelletier préside — M. Louis Lachance fait l'historique de l'Union — Discours de MM. Abdon Gingras et A.-E. Lortie, ex-présidents.

Une belle fête ouvrière s'est déroulée, hier après-midi, à la Bourse du Travail, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Union des Tailleurs de cuir de Québec. Les officiers et membres actuels de cette fraternité n'ont pas voulu laisser passer cet important anniversaire sans confier à un concert-boucanne les fondateurs et les pionniers de leur union afin que jeunes et vieux puissent fraterniser ensemble. Cette magnifique démonstration fut présidée par M. Jos. Pelletier, président actuel, qui souhaita la bienvenue à tous les invités.

Plusieurs discours furent prononcés au cours de la réception. M. Louis Lachance fit l'historique de l'Union des tailleurs de cuir, et M. Abdon Gingras, un ancien président, félicita les officiers et membres actuels d'avoir organisé cette manifestation et raconta d'intéressantes anecdotes. M. A.-E. Lortie, ex-président, donna lecture du discours que devait prononcer le premier aumônier de l'union, le R. P. Arthur Normand, qui, pour une raison majeure, s'excusa de ne pouvoir assister à cette fête. Il a tenu cependant à célébrer une grand-messe solennelle ce matin, à sept heures, en l'église de St-Sauveur. M. Lortie parla aussi de la nécessité de la coopération et de l'organisation ouvrière. Il suggéra l'ouverture d'une campagne de propagande et invita les membres à se préparer à fêter, dans deux ans, les noces d'or de l'incorporation de l'Union des tailleurs de cuir. Il y eut chants, musique et déclamations. L'orchestre Laval exécuta un beau programme musical.

L'Union des Tailleurs de cuir de Québec est l'une de nos plus belles associations ouvrières. Son histoire ne manque pas d'intérêt. C'est en octobre 1885, dans la fabrique de chaussures Woody, une annexe de la manufacture Guillaume Bresse, que naquit cette idée d'un groupement. Les tailleurs de cuir, dont M. Théodore Alain était alors le contre-maître, pensèrent d'abord à fonder un club de récréation. Une première réunion eut lieu chez M. Louis Rousseau. Au cours de cette assemblée, les tailleurs en vinrent à la décision qu'il valait mieux fonder une association de secours mutuels. Le 7 janvier, 27 membres fondateurs prenaient la responsabilité du local et le 15 du même mois, la société était officiellement reconnue sous le nom de "Union des (Suite à la page 5, 1ère col.)

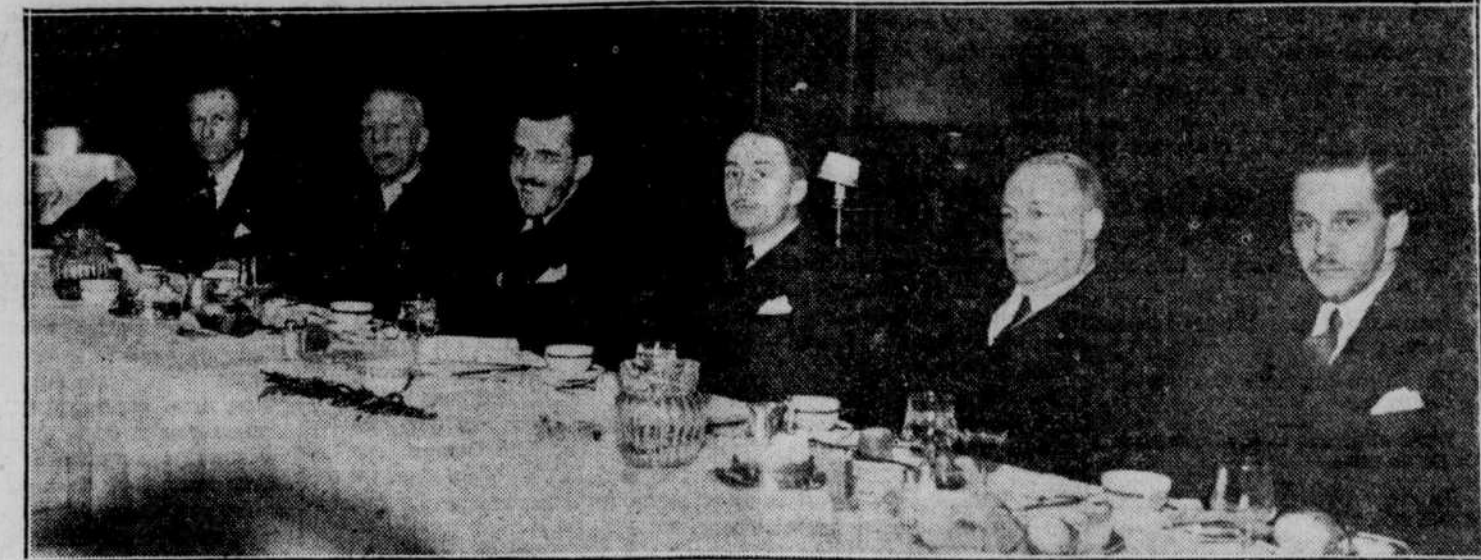
L'HON C.-G. POWER

L'hon. M. C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé Nationale dans le gouvernement du Canada, est arrivé à Québec samedi et a passé la journée en notre ville.

Au cours de la matinée de samedi, l'hon. M. Power a reçu un grand nombre de visiteurs, parmi lesquels plusieurs de ses électeurs de Québec-Sud, au bureau des ministres fédéraux, à l'hôtel des Postes. Un représentant, à l'hôtel des Postes, M. Power est reparti pour Ottawa samedi soir.

ASSERMENTATION

Les treize échevins élus, le 17 février, ont tous été assermentés devant Son Honneur le Recorder Eugène Des-Rivières. En effet, M. Emile Boissau, N.P., échevin du siège No 2 de Saint-Jean-Baptiste, qui avait été retenu quelques jours chez lui par une indisposition, s'est présenté à l'hôtel de Ville, samedi matin, et il a rempli les formalités que les autres échevins avaient remplies au cours de la semaine.



Le directeur de l'Enseignement technique dans la province de Québec, M. HENRY LAUREYS, et M. ARMAND VIAU, sous-secrétaire-adjoint de la province de Québec, ont été les hôtes des assureurs samedi et M. LAUREYS a adressé la parole aux convives. On remarque, de gauche à droite, MM. JOSEPH HALLE, L.-A. TRUELLE, JULES DEROME, qui donna la causerie du jour, M.-A. DE GOUMOIS, président, HENRY LAUREYS et ARMAND VIAU. (Photo du "Soleil")

LA GREVE DE LA WABASSO DURE ENCORE

Les grévistes manifestent paisiblement — Vingt-deux hommes de la police provinciale sont aux Trois-Rivières — Menaces contre le fils du président de la compagnie.

Vingt-deux agents de la Sûreté Provinciale sont actuellement aux Trois-Rivières, sous les ordres du sergent Cloutier, pour assurer le maintien de la paix aux filatures de la "Wabasso Cotton Company". Le colonel Léon Lambert, qui nous communique cette nouvelle, nous déclare qu'il avait reçu des informations, à cinq heures, hier après-midi, indiquant que l'on ne craignait aucun trouble.

Un premier détachement de policiers provinciaux avait été dépêché aux Trois-Rivières vendredi, à la demande des autorités de la ville, par mesure de précaution. Cependant, la journée d'hier a été paisible.

Samedi soir, 250 des 2,000 employés qui sont en grève, ont défilé jusqu'aux bureaux du chef de police Bellemare pour lui demander de forcer le gérant de la compagnie à quitter la ville. Le chef Bellemare a refusé de se rendre aux demandes des grévistes. Après une courte manifestation, les grévistes se sont dispersés.

Trois-Rivières, 24.—(P. C.)— La police montait la garde la nuit dernière à la résidence de M. W.-J. Whitehead, fils du président de la Wabasso Cotton Company, à la suite de prétendus menaces contre sa personne depuis la grève qui a éclaté mercredi dernier.

Rien ne fait prévoir encore un règlement prochain de la grève. Le maire G.-H. Robichon et le chef de la police municipale, M. Alexandre Bellemare, ont averti les grévistes qu'ils ne toléreraient aucune manifestation de violence. Les menaces contre M. Whitehead ont été prévenues. On ordonna de surveiller sa résidence.

Accompagnés de leurs chefs, les grévistes se sont rendus au poste de police où ils ont discuté avec le maire et le chef de police. Le président de la Wabasso rencontra ensuite les employés mais on ne put en venir à une entente.

CONGRES DE LA SOCIETE FORESTIERE

Ces grandes assises auront lieu à Montréal le 28 février prochain sous la présidence de M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts dans la province de Québec — La chasse et la pêche — Autres activités.

L'Association forestière du Canada tiendra son congrès annuel à Montréal vendredi prochain, le 28 février, au Mont-Royal. M. Henri Kieffer, président, présidera la réunion. On donnera un résumé des activités de l'année et on discutera des moyens à prendre pour activer la pêche et la chasse dans la province de Québec ainsi que dans tout l'est du Canada.

D'autres discours mettront en lumière les résultats remarquables obtenus par l'ensemencement de centaines d'arbres pour améliorer les conditions de vie sur les fermes des prairies de l'Ouest.

Durant l'année 1935, les conférenciers ambulants de l'Association Forestière ont attiré plus de 200,000 personnes à leurs réunions dans les centres ruraux, où, à l'aide de vues parlantes, elles eurent l'occasion de voir tout ce qui se rapporte à la protection des feux de forêts. L'Association Forestière a gagné l'appui et la confiance des gens des villes et des villages dans toutes les parties du Canada par sa façon de montrer d'une manière impartiale et sincère les moyens à rattacher à la conservation des ressources naturelles sous toutes ses formes, durant les dernières 20 ans de travail et de conférences sans interruption.

Monsieur Henri Kieffer, qui a été le président de l'Association Forestière du Canada durant deux ans, a fourni sans compter son concours précieux pendant tout le temps qu'il fut en fonctions, et il a montré une connaissance profonde des choses requises pour l'éducation populaire. M. Kieffer est d'ailleurs le Chef du Service pour la Protection des Forêts de la Province de Québec.

NOUVEAUX DESASTRES

Chicago, 24. (A. P.). — L'inondation sévit dans 13 états au moins aujourd'hui. Il s'est produit quatre noyades en Californie, où le débordement des cours d'eau a couvert des milliers d'acres. Les autorités ont facilité à des milliers de familles habitant les terres basses le déménagement en lieu sûr. Le dégel est venu brusquement hier, sur un immense territoire depuis le Minnesota septentrional jusqu'à New-York et, dans le sud, depuis la Californie jusqu'à l'Alabama, ajoutant aux dangers de l'inondation. Plusieurs villes ont fait provision de dynamite pour rompre les barrages de glace, mais le capitaine Loper, ingénieur militaire du Nebraska, prétend que ce moyen est insuffisant.

Arrestation, affidavit et mise en demeure

MM. Frank Byrne et Adolphe Robert portent une accusation de parjure contre Jean-Marie Riverin. — M. Eudore Parent fait une déclaration assermentée et Me Paul Taschereau envoie une mise en demeure au "Devoir".

Les événements se précipitent dans l'affaire de l'Ange-Gardien depuis quelques jours. Le principal témoin de la poursuite, M. Jean-Marie Riverin, a été arrêté samedi vers trois heures, à la suite de l'accusation de parjure portée contre lui par M. Frank Byrne, député de Québec-Comté et par M. Adolphe Robert. Les agents de police ont arrêté M. Riverin à Charlesbourg, et il a dû passer quelques heures en prison avant d'être libéré sous cautionnement. Le juge en chef Hughes Porter, de la Cour des Sessions de la Paix, a accepté un cautionnement temporaire de \$300, jusqu'à ce qu'il soit jugé. Aujourd'hui, la Cour étudiera plus amplement le cas. M. Riverin est un ancien chauffeur de M. Byrne.

D'autre part, les procureurs de la Poursuite parlent de futures arrestations. On dit que des plaintes seraient portées contre certaines personnes que la Poursuite prétend avoir été mêlées à la conspiration pour briser une assemblée de l'Action Libérale Nationale à l'Ange-Gardien.

MISE EN DEMEURE

En marge de cette enquête, Me Paul Taschereau, C.R., vient d'adresser au "Devoir" une mise en demeure de rétracter les insinuations malhonnêtes que comportent les titres dont ce journal a coiffé les comptes-rendus de l'enquête de l'Ange-Gardien.

AFFIDAVIT

Le témoignage de Riverin vient en outre de donner lieu à une déclaration. (Suite à la page 9, 5e col.)

La deuxième phase du grand procès de Hull

Le procès des six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine, et la Couronne continue à apporter des preuves accablantes contre Paul Lafleur, qui voyageait avec Nadeau.

Hull, 24.—(P. C.)— Le procès des six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine, et la Couronne continue à apporter des preuves accablantes contre Paul Lafleur, le premier qui fut arrêté et contre lequel fut portée une accusation.

La Couronne, vendredi dernier, a fait rapporter par des témoins les déclarations de Lafleur après le vol de \$16,610 et les blessures fatales infligées à Nadeau. La Couronne prétend que Lafleur a participé à un complot pour voler l'argent que portait Nadeau, et que Nadeau a été tué par un bandit professionnel, quand le vol a pris une autre tournure que celle que l'on avait prévue.

Le Dr J.-F. Perras a déclaré au jury que Lafleur est entré à l'hôpital où Nadeau avait été transporté après l'affaire, et qu'il a affirmé avoir lui-même vu Nadeau.

La fête nationale des Canadiens-français à St-J-Bte cette année

Au cours d'une réunion du conseil général de la Société Nationale, on décide de célébrer la St-Jean-Baptiste dans la paroisse du président, M. J.-Ernest Drolet — Le sou patriotique.

Le Conseil central de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont les officiers généraux furent élus au début du mois, et qui a suspendu ses activités pendant la récente campagne municipale, s'est réuni, en fin de semaine. La réunion fut présidée par M. J.-Ernest Drolet, président général, qui souhaita la bienvenue aux nouveaux délégués des sections paroissiales.

On procéda ensuite au choix des officiers suivants au Comité exécutif: M. Lucien Lortie, secrétaire; M. P.-A. Miller, assistant-secrétaire; M. Rod. Pouliot, trésorier; M. Jos. Gagné, assistant-trésorier; M. C.-A. Lamontagne, commissaire-organisateur; M. D.-E. Marceau, ass.-comm.-ordonnateur; M. Elz. Pouliot, secrétaire-correspondant.

LE DOCTEUR AND. SIMARD MED.-LEGISTE

Le docteur André Simard vient d'être nommé médecin-légiste suppléant pour l'est de la province. — Le Dr Marois en voyage.

Le Procureur général de la province, l'hon. M. L.-A. Taschereau vient d'annoncer la nomination du docteur André Simard, un des jeunes chirurgiens les plus connus de Québec, comme médecin-légiste suppléant pour l'est de la province. Le Dr Albert Marois qui, depuis de nombreuses années, occupe cette importante fonction, est actuellement en voyage dans le sud des Etats-Unis. Comme son absence durera plusieurs semaines, les autorités ont prié le Dr A. Simard de le remplacer durant ce temps.

Le Dr André Simard est le fils du Dr Arthur Simard, de regrettable mémoire, qui fut une des gloires du monde médical de Québec. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec et au collège Ste-Anne de la Pocatière et ses études médicales à l'Université Laval. Après avoir brillamment décroché, en 1926, son parchemin de docteur en médecine, le Dr Simard entra à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, où il fit deux ans d'internat. Il partit ensuite pour l'Europe où il étudia pendant deux ans sous l'égide des grands maîtres de la chirurgie française. Puis il passa une année aux Etats-Unis avant de revenir à Québec. Il fut immédiatement attaché au service chirurgical de l'Hôtel-Dieu. Un peu plus tard il était nommé chef de clinique et chargé de cours à l'Université Laval.

Par sa mère le Dr Simard est le petit-fils d'un ancien premier ministre de la province de Québec, feu l'honorable Félix-Gabriel Marchand. Il est aussi le neveu de l'honorable Raoul Dandurand, leader du gouvernement au sénat du Canada.

Le nouveau médecin-légiste est un sportsman enthousiaste. On sait qu'il est directeur du club de hockey des étudiants de Laval pour lequel il s'est beaucoup dévoué depuis deux ans.

Nous nous joignons aux nombreux amis du nouveau titulaire pour lui offrir nos cordiales félicitations.

PROMOTION DE M. G. BEAUDRY A LA SUN LIFE

M. Gustave-A. Beaudry vient d'être nommé gérant de la Sun Life pour le district nord de Québec — Un avis officiel donné par la Compagnie dans quelques jours.

M. J.-A. McAllister, assistant-gérant général de la "Sun Life", nous apprend que M. Gustave-A. Beaudry vient d'être promu gérant de cette compagnie d'assurance pour le district nord de Québec. La nouvelle a été annoncée samedi à l'occasion du déjeuner mensuel des assureurs-vie. Un avis officiel de la nomination de M. Beaudry sera donné par la compagnie dans une dizaine de jours.

La gérance de la compagnie pour le district nord était vacante depuis le mois de juin de l'année dernière alors que M. L.-A. Trudelle, qui fut pendant de longues années à la tête de la succursale locale prit une retraite fort méritée. La compagnie décida par la suite de diviser le bureau de Québec en deux succursales, la succursale nord du fleuve et la succursale sud. Les deux nouveaux gérants furent alors M. A.-D. Poitras pour la succursale nord et M. Auguste Cooke pour la succursale sud. M. Beaudry remplace M. Poitras qui sera nommé à un autre poste. M. Cooke demeure gérant de la succursale sud.

M. Beaudry travaille depuis une dizaine d'années pour la compagnie qui vient de lui accorder une marque de confiance dont se réjouissent tous ses amis. Le nouveau titulaire est l'un des rares C. L. U. ("Chartered Life Underwriters") de la ville de Québec. Il a été vainqueur dans plusieurs concours d'assurances et l'an dernier, il s'est classé premier lors du grand concours organisé en l'honneur de M. L.-A. Trudelle.

Au nouveau gérant de la "Sun Life", "Le Soleil" offre ses félicitations.

FEU W. ADAMSON

Londres 24. — (P.C.) M. William Adamson, secrétaire pour l'Ecosse dans les gouvernements travaillistes de 1924 et 1929-31, est mort hier à l'âge de 72 ans.

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Vérification judiciaire ordonnée par Prévost

M. J.-R. Garneau obtient le recomptage des bulletins dans le quartier Champplain, au siège numéro 2, et ordre est donné au greffier de la ville de se rendre à la Cour demain avec les documents.

M. J.-R. Garneau, épicière, candidat du cartel du maire Grégoire, au siège No 2 dans le quartier Champplain, où l'échevin Wilfrid Samson a été proclamé élu le 17 février, a demandé et obtenu un recomptage judiciaire des bulletins et l'honorable juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, présidera demain matin cette formalité prévue dans la charte de la cité de Québec. Une requête lui a été présentée à cet effet samedi matin par Mmes Marie-Louis Beaulieu et Paul Miquelon. Le greffier de la ville, Me F.-X. Chouinard, devra se rendre demain matin, à 10 heures, au Palais de Justice, avec tous les documents de l'élection dans le quartier Champplain.

Voici maintenant le texte de l'ordonnance de l'hon. juge J.-A. Prévost:

22 février 1936.
L'honorable juge Alfred Prévost, J. C. S.

J.-Rodolphe Garneau, épicière, de Québec, Requêteur,

Attendu que le requérant a déposé devant cette cour une requête présentée, ce jour, par le requérant ci-dessus désigné, en vertu des articles 131 et suivants de la Charte de la Cité de Québec, demandant le décompte judiciaire ou recomptage des suffrages donnés à l'élection qui a été tenue en la cité de Québec, le 17 février 1936, pour le choix d'un échevin pour le siège No 2, pour le Quartier Champplain, en la cité de Québec;

Attendu que la dite requête a été reçue et accordée ce jour;

Attendu que le requérant, a déposé en même temps que sa dite requête, à titre de cautionnement, le montant de deux cents piastres (\$200.00) conformément à l'article 136 de la dite Charte de la Cité de Québec, tel qu'il appert au certificat du Prototaire à cet effet, produit au dossier;

Nous, soussigné, Juge de la Cour Supérieure, pour le choix d'un échevin de Québec, enjoinçons et ordonnons au Greffier de la Cité de Québec, F.-X. Chouinard, officier-rapporteur, à la dite élection, de se rendre au Palais de Justice, en la cité de Québec, mardi, le 25 février courant, à 10 heures, et d'y apporter tous les papiers contenant les bulletins employés à la dite élection, y compris les bulletins rejetés ou maculés, les révisés originaux des sous-officiers-rapporteurs, suivant le cas.

GRAVE MALADIE DE M. HENRI DROLET

M. Henri Drolet, marchand, 255 rue St-Joseph, a été victime, samedi soir, d'une violente congestion, alors qu'il était à son magasin. Transporté en toute hâte à sa résidence, il reçut les soins empressés des Drs E. Fortier et R. Brochu. M. l'abbé A. Chabot, vicaire à St-Roch, fut appelé auprès du malade et lui administra les derniers sacrements. Après plusieurs heures de lutte ardente contre la maladie, les médecins et les membres de la famille virent s'amoindrir leur vive inquiétude et M. Henri Drolet réussit à vaincre la mort.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

NOMINATION



Le Dr C.-A. DECARY vient d'être nommé surintendant médical de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal. Il succède au Dr FRANÇOIS de MARTIGNY qui devient chirurgien consultant.

DEUIL CRUEL A LA FAMILLE L.-P. SIROIS

La mort de madame Sirois, décédée samedi à l'âge de 83 ans, plonge dans le deuil une des familles les mieux connues de Québec — Funérailles demain à N.-D. du Chemin.

La mort de madame Sirois, née Atala Fournier, décédée samedi matin à sa résidence de l'avenue des Erables après une maladie de quelques mois, à l'âge de 83 ans, plonge dans le deuil une des familles les mieux connues et les plus distinguées de notre ville.

Son mari, M. le notaire L.-P. Sirois, qui fut l'un de nos professionnels les plus éminents, l'a précédée dans la tombe en 1922. Professeur à l'Université Laval, feu le notaire Sirois fut aussi président de la Chambre des Notaires de la province et de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Mme Sirois était la fille du docteur André Fournier, de Saint-Pierre des Bequets, et la nièce de l'hon. Théodore Fournier, ancien juge de la Cour Supérieure du Canada. Elle laisse le souvenir d'une femme d'une haute distinction, d'une grande charité et d'une mère de famille admirable.

Survivants à madame Sirois, un fils, M. Joseph Sirois, notaire et deux filles, Mlle Alice Sirois et Mme Paul Robitaille (Marguerite); ses gendres, M. Henri Boivin, J.R., et M. Paul Robitaille, avocat; une belle-fille, Mmes Joseph Sirois et Mlle Alice Sirois; ses petits-enfants: M. Henri Boivin, Jr., avocat, Soeur Saint-Jean l'Evangéliste (Jeanne Boivin), Mmes Mariette, Alice et Cécile Boivin et M. Philippe Boivin, enfants de M. Henri Boivin et de feu Mme Boivin (Marie Sirois); Mme G. Miller (Thérèse Sirois). (Suite à la page 9, 3e col.)

LA FIN DE LA GUERRE DU CHACO



C'est en juin 1935 que se termina la guerre du Chaco. Depuis lors, des négociations suivaient leur cours et menaçaient de temps à autre d'être entravées par complications. Le 12 février, le Paraguay remit le dernier des milliers de prisonniers boliviens qu'il avait faits et le paix devint une certitude. On voit ci-dessus les deux chefs militaires se donnant la main. A gauche se trouve le général JOSE ESTIGARRIBIA commandant des forces du Paraguay, et à droite le général ENRIQUE FERRAZ DEL CASTILLO, généralissime des armées boliviennes. M. La Botz qui était la plus forte des deux nations a fait de lourdes pertes dans cette guerre qui a coûté la vie à 100,000 hommes.

LE PERE DES PAUVRES A 95 ANS



M. NELSON H. BAKER, surnommé le Père des Pauvres, et dont la réputation est internationale, est ici photographié avec deux petits orphelins, le jour du 95ème anniversaire de sa naissance. A cause de son état de santé, M. BAKER ne s'occupe plus de la cité des pauvres qu'il a dirigée à Lakawanna, N.-Y., au coût de \$25,000,000, et dans laquelle sont hospitalisés 25,000 orphelins.

Fais ce que dois LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président

J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 24 FEVRIER 1936

On demande des enquêtes

Chaque fois qu'un politicien veut obtenir une certaine publicité personnelle, au dépens de son prochain, il demande une enquête, devant un juge ou une commission. Dans la plupart des cas, la vérité ou la fausseté des avancées est connue d'avance. Il n'y a rien de pratique à obtenir de l'assentiment de témoins et de l'organisation d'un tribunal spécial. Lorsqu'un homme sérieux a des motifs de formuler une accusation contre un fonctionnaire ou un administrateur, il doit avoir également le courage de se porter partie civile devant une cour de justice. Tout autre procédé fait naître la présomption d'intrigue, de mauvaise foi d'exploitation.

Si l'on faisait un relevé de toutes les enquêtes parlementaires et ultra-parlementaires tenues depuis 1900, en Canada, on constaterait que le pays a dépensé plus d'un million de dollars par année pour arriver à des résultats moins pratiques que ceux qu'on aurait pu obtenir par des instances judiciaires. Dans un seul cas, en Ontario, une commission royale a coûté \$500,000 et le juge qui la présida concluait dans son rapport qu'il n'y avait pas matière à intenter dans l'affaire des procédures contre personne. Que penser de la valeur morale des gens qui ont provoqué la création et le fonctionnement de ce tribunal inutile ?

Depuis l'ouverture de la session fédérale, les groupes de l'opposition et même certains députés ministériels ont réclamé des enquêtes sur divers sujets. Si ces déclamateurs avaient véritablement des faits à dénoncer, ils auraient à cœur d'en faire eux-mêmes la preuve, sans recourir au procédé coûteux que nous dénonçons. Si l'on ajoutait les frais imposés aux victimes de ces enquêtes inutiles au coût public de celles-ci, on constaterait qu'elles sont un mal en elles-mêmes. Elles font généralement beaucoup de mal et ne redressent presque jamais un véritable grief.

Le prix d'une vie humaine

Autres pays, autres mœurs, mais toujours avec des contradictions qui font que l'esprit humain reste incompréhensible. Dans la province de Québec, le code moral est bon, et la justice fonctionne généralement bien. Il arrive, cependant, que des meurtriers avoués échappent pratiquement au châtiment de leur crime. La faute en est, paraît-il, à la complexité des règles de la procédure et la délicatesse de conscience des magistrats. Souvent c'est justement à cause de ses aveux que le plus brutal assassin échappe à la potence.

Ces résultats décevants de l'application de la justice canadienne nous interdisent de porter des jugements trop sévères sur certaines bizarreries des cours américaines. Nous en avons une à citer, parce qu'elle nous semble curieuse et paradoxale. Mais nous n'en tirerons aucune conclusion défavorable à la magistrature, laissant à chacun d'apprécier les faits et de faire les comparaisons. Il s'agit de la condamnation d'une femme de Détroit, trouvée coupable d'avoir tué son mari d'un coup de revolver.

Après les seuls témoins de cet homicide, la victime et l'accusée, ils vivaient la vie la plus humble possible, dans la loge de concubine d'une maison de rapport. L'homme et la femme peinaient misérablement. L'unique fois que la police eut à s'occuper d'eux, c'était à la suite d'une promenade en auto. Pour excès de vitesse, la femme avait été condamnée à trois mois de prison. Aujourd'hui, pour avoir tué son mari, elle est condamnée... à huit jours d'emprisonnement. Le juge explique sa clémence relative de la manière suivante : "Il n'y a pas eu de préméditation. La victime a loyalement admis que sa femme ne lui causait pas d'ennui. Mais elle a perdu la tête, par lassitude, enervement, colère passagère. Elle a subitement saisi un revolver et elle a fait feu sur son mari. La fatalité a voulu que la balle causât une blessure mortelle".

La plupart des journaux américains et canadiens qui rapportent ce procès ne manquent pas de dire que, dans huit jours, si la malheureuse subit d'autres contrariétés, elle pourrait bien répéter son geste dangereux. Cette éventualité est plutôt improbable. Avant le magistrat clément, le mari moribond admit que sa femme n'avait pas de dispositions à la criminalité. Il n'y a rien de passionnel ni de sordide dans sa vie. Avant de conclure, témérairement peut-être, dans une semblable affaire, il vaudrait mieux lire un traité de science médico-légale.

Réactions anti-britanniques

Le dernier discours du sénateur Borah, prochain candidat à la présidence des Etats-Unis, contient une mise au point dont l'objet est de rappeler à l'Angleterre que, en matière de politique extérieure, Londres et Washington ont droit à la même liberté d'action. Venant quelques mois avant une campagne électorale, la mercurielle du bouillant sénateur n'est pas de nature à nuire à ses intérêts personnels.

M. Borah rappelle que la propagande britannique s'exerce de diverses façons. Aux Etats-Unis, elle tend à justifier la conquête de l'Angleterre dans les difficultés internationales auxquelles elle est mêlée de par des circonstances apparemment incontrôlables. Le fait est que, dans l'ensemble, Albion n'a pas une mauvaise presse dans la république américaine. Le principal reproche du sénateur porte sur la propagande anti-américaine que les politiciens anglais inspirent dans les pays étrangers. Sous prétexte de condamner la neutralité des Etats-Unis devant les embarras européens, les agents s'emploient, dit-il, à indisposer l'opinion étrangère contre sa patrie.

M. Borah signale alors que la politique anglaise varie, selon qu'il s'agit d'en imposer à l'Italie ou de se ménager l'amitié du Japon. Lorsque Mussolini poursuit la conquête de l'Ethiopie, la flotte anglaise évolue en Méditerranée et la Ligue des Nations est priée d'imposer des sanctions à la nation conquérante. Mais c'est le Japon qui s'empare tranquillement des provinces du nord de la Chine, l'Angleterre dit à Genève qu'il ne lui appartient pas de s'immiscer dans les affaires de l'Asie continentale. Et le sénateur conclut que l'Angleterre est neutre ou agissante, selon que cela sert ses propres intérêts.

"Libre à l'Angleterre de poursuivre la politique comme elle l'entend", conclut-il, "mais à condition qu'elle reconnaisse le même droit aux Etats-Unis". Ceux-ci savent qu'ils n'ont aucune autorité dans les imbroglios européens, et qu'il leur en coûterait trop cher d'essayer d'y exercer une influence salutaire. Ce serait du temps et de l'argent perdus, sinon une cause prochaine de conflit militaire. Dans ces conditions, ils ne s'exposent pas à gêner les agissements de l'Italie, pas plus que ceux de la France ou de l'Allemagne. Ils ne demandent qu'une chose : ne pas être entraînés dans la prochaine guerre. Il n'y a rien de juste dans ces représentations.

Mais on sait que de nombreux groupes ethniques de la grande république sont d'avance hostiles, par atavisme, à la diplomatie britannique. C'est particulièrement le cas des citoyens américains qui sont encore proches de leur origine irlandaise, allemande, ou italienne. En parlant aux politiciens anglais sur ce ton de fermeté, le sénateur Borah ne nuit pas à sa publicité électorale. Et, tout en tenant compte de son gros bon sens, nous n'oublions pas que lui-même est un habile faiseur d'élections. En ce moment, comme on le voit, il prépare soigneusement sa candidature républicaine à la convention républicaine, préliminaire à sa campagne présidentielle de l'automne prochain.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Le carnaval se corse.

L'éducation atténue la prétention.

La vedette parisienne a trop duré.

L'inflation procède à la façon du vent.

Culotte en bouracan garde "corduroy".

L'astrologue ne néglige pas un souvenir.

Une neige épaisse couvrira les sentiers battus.

L'embargo contre l'Italie explique le haut prix.

Les chiens courent mieux aux dernières neiges.

L'amour grossit et fond comme une boule de neige.

Le masque couvre parfois quelque chose d'horrible.

Un bon critique littéraire ne connaît pas ses auteurs.

Rentrez les blancs moutons, bergère, c'est la fête des loups.

Que les perspectives ne vous empêchent pas d'apprécier les réalités.

Dans une fête de nuit la jeunesse ne s'attend pas de rencontrer les malices.

En sortant de leur rôle, trop de comédiens deviennent bêtement tragiques.

Evolution

Le prince Paul de Yougoslavie arrivait à la gare du Nord. Parmi les diverses personnes et les personnages officiels venus l'attendre, sa descente du train se trouvait M. Rustu Aras, ministre des Affaires étrangères de Turquie. Il n'était pas le moins empressé à approcher le prince Paul.

Le prince Nicolas de Grèce, chez qui le régent de Yougoslavie devait se rendre pour être son hôte durant son séjour à Paris, se trouva vers quelques heures que le pressaient sur le quai et, s'adressant au colonel Stoffel qui représentait la Présidence de la République française, il dit, au bout de quelques minutes :

"Ils doivent prouver que la question d'Orient a beaucoup évolué !"

Victimes du 2 décembre

En 1880, presque trente ans après le coup d'Etat, Napoléon III fit voter une loi qui attribuait des pensions aux "victimes du 2 décembre" 1851. Une foule de gens s'estiment lésés par le 2 décembre et réclament des pensions qui leur furent libéralement accordées. Une clause de la loi prévoyait que les pensions seraient reversées sur les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants des victimes.

Après quatre-vingt-cinq ans, en 1936, il existe encore, paraît-il, 2,700 victimes du 2 décembre, émargeant au budget pour 700,000 francs. Evidemment, la plupart de ces personnages, sinon tous, n'étaient pas nés en 1851.

Aujourd'hui, on crée encore des victimes tous les jours de l'année, le contribuable les indemnise sans comprendre et le budget enfle à proportion.

Une morsure

Le concierge de l'Institut Pasteur, à Paris, M. Meister, est invité à faire le voyage de New-York, où il sera pendant deux semaines l'hôte de la Chambre de commerce française aux Etats-Unis. On lui fera visiter les institutions américaines où sont expliquées les découvertes de Pasteur.

M. Meister est bien placé pour apprécier les résultats de la méthode Pasteur. C'est lui, on le sait, qui tout enfant, fut le premier guéri de la rage par le grand savant français, à la mémoire duquel il a gardé une grande reconnaissance. Il doit à Pasteur la santé, la subsistance, une estimable notoriété et aujourd'hui un joli et utile voyage.

A l'origine de tout cela, la dent d'une sale bête, ignorante du mal qu'elle causait un jour et du bien qu'elle provoquait pour l'avenir. Espère en être tiré une fable, la dent tenant le rôle de la langue, capable à la pire et la meilleure des choses.

La guigne s'en mêle...

M. William Sweets étant très content de son idée : il avait réuni une troupe radiophonique qui donnait chaque semaine, à Radio-City, de New-York, une scène intitulée : "Le tribunal des relations humaines". Les artistes présentaient au public un problème dramatique et les résolutions devaient ensuite au poste d'émission, exprimant leur avis ou leur verdict.

Mais la guigne s'en mêla. L'une des artistes, Miss Betty Worth, tombant, sortant du taxi devant le palais de Radio-City, et se démit une cheville. Néanmoins, elle n'interrompit pas son travail au studio. Quelques jours après, William Sweets eut un accident identique. Lui aussi n'en continua pas moins à assister aux radiodiffusions. Plusieurs jours s'écoulèrent, et voilà qu'un cours de l'émission hebdomadaire, un microphone tomba sur un artiste, M. Barton, le blessant au nez et provoquant une forte hémorragie. Le lendemain, le jeune premier de la troupe, Allyn Joslyn, tomba dans l'escalier menant au studio et se brisa la rotule. Une penne s'empara des artistes, gens superstitieux. Sweets dut rompre son contrat avec Radio-City et aller radiodiffuser à la Columbia Broadcasting Company. Mais la guigne suivit la troupe. Le vendredi 13 septembre, une jeune artiste de la troupe, Janet Lee, devait jouer, pour la première fois, devant le micro, un rôle important. Elle mourut subitement à son domicile, au moment où elle s'apprêtait à se rendre au studio. Le jeu cruel du hasard ne s'arrêta pas là : il y eut encore plusieurs accidents dont quelques-uns graves. Mais le vendredi 13 décembre se passa sans troubles. Et les artistes se demandent si la guigne les poursuivra encore en 1936.

L'OR DES MERS

Des esprits plus réalistes se contentent, comme nous l'avons déjà signalé, de raisonner sur des réalités maritimes. Un sondage révèle si, oui ou non, un bateau est échoué. Evidemment, on risque, comme pour les galères de Caligula en Italie, ou pour les Hollandais, de ne l'explorer qu'une vieille carcasse pourrie par un séjour prolongé au fond de l'eau mais l'exemple de l'"Egypt" raffermirait les espoirs.

L'"Orphir" prospectera le "Lustania" qui renferme cent millions d'or dans ses coques ; une autre société en formation fait étudier le cas du "Titanic" (qui naufraga avec un chargement de cinq cents millions de métal jaune) et les possibilités de descendre des scaphandriers pour un temps assez long — 8 heures — à des grandes profondeurs.

La récupération de l'or des mers peut devenir une nouvelle industrie et les entreprises de ce genre se multiplient dans tous les pays. Il existe, disent les experts et historiens de la mer, sept à huit mille navires, épars au fond des océans, susceptibles de payer au centuple, et quelquefois bien

au-delà, les frais engagés pour le renflouement ou l'exploration des bateaux-transport coulés pendant la guerre, paquebots naufragés et surtout les galions et caravelles espagnols chargés de l'or des Amériques pour l'Espagne. Une seule de ces flottes, reposant au fond de la baie de Vigo, contiendrait pour trois milliards d'or et une autre, dans les Bahamas, en renfermerait pour deux milliards. Durant les guerres des XVII et XVIII siècles, du début de XIXe siècle, c'est par centaines que les transports de toutes nationalités sombrèrent, alors qu'ils revenaient richement chargés d'Orient et du Nouveau Continent.

La mer se laissera-t-elle arracher facilement ses trésors ? La science des hommes s'avère-t-elle que les travaux sous-marins, qui paraissent impossibles hier, sous l'énorme pression de l'eau, deviendront entreprises courantes demain. Et peut-être l'or des mers — déjà "manufacturé" si l'on peut dire — remplacera-t-il, en partie, les mines terrestres qui s'épuisent !

Pierre FONTAINE.

(L'Europeen)

L'ITALIE ET L'EMBARGO SUR LE PETROLE

Avec l'affaire du pétrole, toute la question de l'avenir du conflit italo-éthiopien et de ses répercussions sur l'équilibre international semble s'irriter de nouveau.

Pratiquement et pour les mois prochains, une sanction éventuelle touchant le ravitaillement de l'Italie en pétrole n'imposera pas de gêne effective à cette dernière.

Les provisions déjà faites par l'Italie couvrent amplement ses besoins pour la campagne actuelle jusqu'à l'été. D'autre part, tant que les Etats-Unis ne s'associeront pas plus directement à la politique "sanctionniste", l'Italie ne manquera pas de fournisseurs, sauf le cas d'un blocus qui donnerait aux sanctions, au moins en fait, un caractère militaire.

C'est et dernier point qu'un journal de Rome, presque officiel, soulignait dernièrement avec une véhémence et une hâte qui ont étonné : "Un embargo sur le pétrole conduira à un blocus, et un blocus signifie guerre d'extermination en Europe."

Comment expliquer une réaction aussi vive devant une menace qui demeure, pour le moment, dans le domaine théorique ?

Peut-être l'expliquerait-on par le changement des vues de l'Italie elle-même sur l'évolution de son entreprie en Ethiopie.

L'entreprise italienne en Ethiopie fut conçue, d'abord, comme devant

donner, dès la première campagne, des résultats assez décisifs pour que le Negus consentit à traiter. Aujourd'hui, l'Italie peut encore espérer l'ouverture d'une négociation prochaine si ses troupes occupent Harar avant la grande saison des pluies. Mais elle est obligée de faire des plans et de se prémunir comme si l'entreprise devait durer plusieurs années.

Dès lors que l'on raisonne sur une entreprise de plusieurs années, les calculs changent : calculs financiers, calculs d'approvisionnement, calculs militaires, calculs de résistance nationale et calculs par rapport à l'équilibre européen.

Dès lors, aussi bien, l'Italie peut être tentée, à propos d'un renforcement des sanctions, de prendre telle attitude qui contraindrait tout le monde à jouer cartes sur table... Mieux vaudrait mille fois que les parties en cause, dans leur propre intérêt, fissent l'économie d'incidents qui conduiraient à un risque aussi grave qu'inutile. Le temps est galant homme, mais il ne veut pas qu'on le force. Un peu de patience, et les diplomates, il faut l'espérer, arriveront bien à retrouver l'usage de la diplomatie, pour en finir avec cette affaire où l'excès des indiscrétions n'a pas compensé l'insuffisance des conversations.

Lucien ROMIER.

(Le Figaro).

LA TRISTESSE AUX CHAMPS

Il y a quelques semaines, le maréchal Pétain, inaugurant dans une humble vallée pyrénéenne un monument aux morts, prononçait avec ce grand cœur que la France admire, un juste et splendide éloge du paysan français.

Ces discours, publiés d'abord dans la Revue des Deux Mondes, a reçu la vaste diffusion qu'il méritait, en raison notamment de son opportunité et de sa bienfaisance. Le déclin de la vie rurale coïncide avec l'effondrement social et avec la décadence des empires. C'est une leçon bien connue de l'histoire. Or, nous entendons, dans toutes nos campagnes, de sinistres craquements qui gonflent d'espoir le cœur des pires révolutionnaires.

Au lendemain de la guerre, le paysan français connut des heures de joie qu'il avait vaillamment gagnées. Jus qu'aucune autre catégorie sociale, il avait fourni le personnel héroïque des tranchées. Ce n'est point par flatulence que nous l'affirmons, mais parce que cela est incontestable. Il n'y avait point de place, pour l'homme des champs, dans les usines ni dans les bureaux. Le paysan, fidèle au sol, continuait à s'attacher à la terre, devenue sanglante. C'est pourquoi, nul part sans doute, la paix n'est plus aimée, et, quand, elle vint, ne fut accueillie avec plus de ferveur que dans ces campagnes, où le chagrin était solitaire, et où on ne rencontrait point de profiteurs de la catastrophe.

Le paysan se remit avec entrain au travail rude et tranquille qu'il aime. L'air, nettoyé des obus sifflants et des "vautours" chargés d'explosifs, lui semblait plus léger. Laborieusement, il repeuplait ses étalles et remplissait ses greniers. L'argent affluait dans les tiroirs des vieilles et lourdes armoires. On se libéra enfin d'antiques dettes. En même temps, le train de vie se haussait, et un juste bien-être récompensait le plus austère des labeurs. Les plus pauvres eux-mêmes logeaient dans le secret de leur cave, un tonnelet de vin, et le dimanche au moins, on tuait un veau gras dans les moindres villages. L'électricité courait dans les gorges les plus obscures et sur les hautes cimes, parmi les neiges. Les autobus consolidaient de leur éloignement des gares les hameaux solitaires. L'avenir souriait, et tout ce confort nouveau paraissait le salaire gagné par l'héroïsme et par la victoire.

Cet heureux contentement ne dura, hélas ! que quelques années. Progressivement, le monde ravagé par la guerre repara ses vastes ruines. Les approvisionnements de blé, de vin, de bétail réapparurent. Soudain, les foires, qui étaient des fêtes, devinrent normales et mélancoliques. On dit aux

paysans qu'on n'avait plus besoin de tant de bétail, de tant de vin, de tant de froment, et on les invita bientôt à arriérer leur zèle d'producteurs !

Cela est, à coup sûr facile à dire, et les conseils les plus généraux ne coûtent rien à personne. Mais on ne fera jamais comprendre à un agriculteur sensé qu'il deviendra plus riche s'il laisse en friche une partie de ses terres. Il a besoin pour vivre, de tout son bien. Il tient d'ailleurs que laisser ses champs à l'abandon est un reproche, au regard du voisin, et un déshonneur. Il faudrait des raisonnements bien subtils pour le convaincre qu'il se ruine pour trop bien travailler.

Le fait est qu'à cette heure le paysan, quand il considère l'état de son pécule, le trouve tous les ans plus léger. Il s'aperçoit, non point par le chômage, mais par l'effet inattendu d'un labeur trop acharné, qu'il est à un phénomène singulièrement troublant pour la stabilité de l'ordre social.

Comment s'étonner des frémissements de colère qui traversent nos campagnes et des fureurs collectives qui font parler d'une jacquerie nouvelle, et dans les parties extrêmes entendent bien tirer parti ? La menace des faux s'agite. Si on ne peut retirer revolvers et matraques des mains des citoyens turbulents, il faut pourtant laisser son lourd marteau au forgeron du village et sa bonne faucille au paysan.

Il est d'ailleurs, comme nous avons eu l'occasion de l'écrire, beaucoup plus facile d'exaspérer les foules que de trouver un allègement à leur malheureux destin. Si les agitateurs occupent demain le pouvoir, le sort de nos campagnes n'en serait sans doute pas changé. Le sort de l'humanité n'est pas tout entier aux mains des hommes, et nous pensons que si nos parlementaires, intéressés à voir les paysans satisfaits, connaissent le moyen de les rendre heureux, ils y courraient !

La tristesse de nos campagnes, où les chômeurs ne reçoivent pas d'indemnité, où les enfants les mieux doués sont détournés vers la ville par l'école publique, s'est aggravée singulièrement par la diffusion de l'athéisme, mais pratique, dont il faut bien dire que l'Etat est responsable. On pourrait installer le cinéma dans tous les villages sans les rendre plus heureux. Les calmes et ferventes prières, auxquelles les cloches amicales conviennent les travailleurs épars dans les hameaux solitaires, étaient un réconfort que rien n'a remplacé.

On a beaucoup reproché à la foi chrétienne d'être surtout une doctrine de résignation. On a prétendu, chez nos adversaires, qu'elle n'était

CHRONIQUE OUVRIERE

FUMEURS D'OPIUM

Un rapport que le Bureau International du Travail vient de publier sur l'étendue et les effets de l'usage de l'opium à fumer parmi les travailleurs d'Extrême-Orient met en évidence la connexion étroite qui existe entre l'habitude de l'opium et les conditions de vie et de travail.

"Il ne saurait faire de doute, en effet, déclare le B. I. T., que le problème de l'opium perdrait une grande partie de son acuité si les conditions d'existence et de travail des ouvriers en questions étaient améliorées au moyen de mesures telles qu'une réduction de la durée du travail aux limites fixées par les possibilités physiques normales de la main-d'œuvre humaine, l'organisation de soins médicaux susceptibles d'assurer un traitement satisfaisant des maladies, l'ajustement des salaires à un niveau qui assure aux ouvriers un mode de vie compatible avec les exigences normales de santé et de confort, l'octroi de facilités permettant aux ouvriers de se faire accompagner de leur femme et de leurs enfants quand les conditions de leur travail impliquent une absence prolongée de leur foyer, l'établissement de ces travailleurs, chaque fois que les conditions s'y prêtent, sur des terres où ils puissent produire ce qui est nécessaire à leur nourriture, et l'organisation de moyens de distraction plus nombreux pour l'utilisation de leurs loisirs."

Basée sur le rapport publié de la commission d'enquête de la Société des Nations sur le contrôle de l'opium à fumer en Extrême-Orient, ainsi que sur les notes non publiées concernant les témoignages recueillis par cette commission, l'étude du B. I. T. a été élaborée en exécution d'une résolution adoptée par la Conférence internationale du Travail de 1932 sur la proposition de M. Léon Jouhaux, délégué ouvrier français. L'usage de l'opium est particulièrement répandu dans les pays coloniaux d'immigration chinoise et en Chine. Comme l'habitude de fumer de l'opium ruine la santé, entraîne des conséquences sociales et économiques très graves et tend à retarder le progrès des territoires en question, il importe que les gouvernements intéressés prennent les moyens d'enrayer l'usage de l'opium.

Basée sur le rapport publié de la

commission d'enquête de la Société

des Nations sur le contrôle de l'o-

pium à fumer en Extrême-Orient,

ainsi que sur les notes non publiées

concernant les témoignages recueillis

par cette commission, l'étude du B.

I. T. a été élaborée en exécution d'u-

ne résolution adoptée par la Confé-

rence internationale du Travail de

1932 sur la proposition de M. Léon

Jouhaux, délégué ouvrier français.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration chinoise et en

Chine. Comme l'habitude de fumer de

l'opium ruine la santé, entraîne

des conséquences sociales et écono-

miques très graves et tend à retarder

le progrès des territoires en question,

il importe que les gouvernements in-

téressés prennent les moyens d'en-

rayer l'usage de l'opium.

L'usage de l'opium est particulièrement

répandu dans les pays coloniaux

d'immigration

Une première ordonnance à propos d'électricité

(Suite de la dernière page)
remplacements soient d'une urgente nécessité, et que leur besoin n'ait pu être prévu avant la demande. La seconde est qu'un rapport mensuel exact des travaux exécutés soit transmis à la Commission donnant des détails fort précis sur la nature, la quantité, la location et les charges qui en résultent pour le compte de capital de l'entreprise. Les détails demandés, et qui devront être fournis sous une forme prescrite par la Commission elle-même, sont très élaborés. Ils devront être donnés pas plus tard que le dernier jour du mois suivant celui durant lequel les travaux auront été faits.

La Commission déclare que sur réception de ces rapports, si elle est bien d'avis que les travaux sont nécessaires et dans l'intérêt public et que leur coût réel a été établi et bien réparti, elle accordera son approbation. Une autre ordonnance sera émise pour réglementer les travaux projetés par les entreprises électriques ou dont la nécessité pourra surgir dans l'avenir. L'article 27 y recevra son application d'office. Il importait pour le moment à la Commission de pourvoir à la non-interruption des travaux de routine. On pourra ainsi se faire une idée des problèmes immédiats très complexes que la Commission d'Electricité doit résoudre, et les situations d'urgence auxquelles elle est appelée à faire face.

MM. Laureys et Derome chez les assureurs-vie

(Suite de la dernière page)
projet n'est pas accompli, mais j'espère qu'il le sera un jour.
"L'institution que je dirige", continue M. Laureys, "forme avant tout des hommes d'affaires. Nous voulons d'abord que cette formation soit à base de culture générale. Les connaissances techniques ne suffisent pas: il faut que l'homme d'affaires ait un cerveau bien informé. Lorsqu'il sera le jour du matin, il doit découvrir quelles repercussions lointaines les événements auront sur ses affaires personnelles. La culture doit aussi continuer après les études."

M. Laureys déclare encore qu'on voit déjà les heureux résultats du travail de l'Ecole des Hautes Etudes. Certains diplômés se sont affirmés dans les domaines où ils sont entrés et dans quelques années ce sera partout qu'on apercevra les bons effets d'une formation commerciale supérieure.

Comme directeur de l'enseignement technique, M. Laureys dit aussi quelques mots sur l'importance de former de bons ouvriers de métier.

Parmi les autres convives à ce déjeuner, qui présidait, nous l'avons dit, M. Maurice de Goumois, de la Canada Life, président de l'Association des assureurs-vie, M. J.-A.-M. McAllister, assistant-gérant général de la Sun Life, M. Armand Viau, M. J.-A. Trudel, ex-gérant à Québec de la Canada Life, M. J.-M. Leblanc, de la Canada Life, secrétaire de l'Association, M. J.-A. McAmus, surintendant des agences de la North American Life, M. J.-O. Hallé, assistant-gérant de la Montreal Life, M. Arsène Morin, secrétaire de la Commission de l'électricité, etc.

C'est M. de Goumois qui présente le conférencier, M. Jules Derome, en rappelant la belle formation d'homme d'affaires que ce dernier a reçue au Canada et en Europe. M. Derome parle d'abord de la formation des agents. Ces derniers doivent avant tout rechercher quelles sont les meilleures raisons pour lesquelles un client doit s'assurer. C'est dire qu'avant de vendre une police, l'agent doit connaître les besoins du client. Il faut ensuite qu'il trouve le plan qui lui convienne. L'agent trouvera ce plan s'il possède une connaissance parfaite des plans dont sa compagnie dispose. Le formulaire d'assurances pour jouer le rôle de la pharmacie.

"En assurances", dit le conférencier, "il ne faut pas toujours appliquer un seul remède bon pour tous les maux comme les préparations de l'abbé Warre. C'est pourquoi l'agent doit avoir des connaissances générales. Forçons le public, non par l'audace, mais par la compétence."

M. Derome explique ensuite comment il vaut mieux dans la plupart des cas que le capital ne soit pas entièrement réalisable d'un coup pour le bénéficiaire. Le paiement par rentes empêche l'escompte des revenus et fait disparaître les frais et les risques des placements ordinaires.

Le conférencier avait été présenté à ses auditeurs par M. Maurice de Goumois, président de l'Association des Assureurs-Vie, et c'est M. J.-O. Hallé, qui l'a remercié au nom des convives en le félicitant d'avoir traité son sujet avec autant de clarté.

Grande fête à l'union des tailleurs de cuir

(Suite de la page 3)
Tailleurs de cuir de Québec et des environs.

Le premier local de l'association était situé à l'étage supérieur de l'atelier du journal "Le Nouvelliste", et tué dans ce temps-là à l'intersection des rues du Roi et Dorchester. Avec la marche du temps et l'entrée de nouveaux membres, la salle devint trop exigüe. L'union transporta ses quartiers au no 474, rue St-Vallier, dans l'établissement de M. Malheux, fabricant de chandeliers et quelques années plus tard, elle louait un local dans une des propriétés de M. Patoin, rue St-Joseph. Finalement elle alla s'établir à la Bourse du Travail, où se trouvent encore ses quartiers-général.

Des vingt-sept fondateurs, 22 sont décédés et les cinq survivants sont: MM. Auguste Sirois, Jules Côté, Zéphirin Dubé, Philippe Dorval et François Nadeau.

Jusqu'à date, l'Union des Tailleurs de Cuir a eu douze présidents: Ce furent: MM. L.-P. Pelletier, J.-C. Scott, Frs Julien, Abdon Gingras, J. Morency, Frs Julien, Ernest Chartier, Abdon Gingras, Jos. Béchard, A.-E. Lortie, Frs Pruneau et M. Frs Pelletier, président actuel. M. Pelletier est le fils du premier président.

Le but principal de l'Union des Tailleurs de Cuir était de prélever des fonds pour venir en aide aux membres malades et payer une indemnité au décès. A date, l'union a payé à ses membres malades la somme de \$20.038. L'union a aussi payé aux héritiers de 108 de ses membres défunts la somme de \$10.565.30.

Parmi les anciens présidents et membres qui assistaient à cette manifestation, on remarquait: MM. Ho-

MORT DE MADAME

EUGENE PELCHAT

Une famille estimée de St-Paul de Montmagny vient d'être jetée dans le deuil par la mort de madame Eugène Pelchat, née Victorine Gagné, décédée le 14 février, à l'âge de 83 ans et dont les funérailles ont eu lieu, lundi dernier, à 9 heures, en l'église paroissiale.

Madame Pelchat est décédée chez sa nièce, madame Joseph Létourneau. Elle était la mère de M. Henri Boulanger, de St-Hippolyte, Corn, de M. Georges Boulanger, de New-Bedford, de madame Louis Fontaine (Bernadette) de Fall River; de madame Arthur Létourneau (Alice), de Mont-Réal. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants neveux et nièces. Madame Pelchat était aussi la sœur de M. Zéphirin Gagné et la tante de M. et Mme Ludger Gagné, de cette ville.

La cérémonie funéraire en l'église St-Paul, fut très imposante. Elle fut présidée par M. l'abbé A. Blais, curé, et la chorale de la paroisse fit entendre un magnifique programme musical. M. Pierre Fourrier portait la croix et M. Frs Proulx conduisait le corbillard. MM. J.-B. Laprise, Edouard Proulx, Alfred Talbot et Alphonse Bouffard portaient les coins du poêle.

Aux membres de la famille en deuil "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

PETITE MATANE

Naissance
M. et Mme Antoine Philibert, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Olivier-Clovis. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Philibert, grands-parents de l'enfant.

Décès
Nous offrons nos sympathies à M. et Mme Hector Gagnon, et aux autres parents, à l'occasion du décès de leur fille aînée, Olivette, âgée de 8 ans, décédée à l'hôpital de Matane, le 7 février.

L'EDUCATION

La seconde semaine d'éducation en vue de faire connaître le fonctionnement des écoles, le but qu'elles poursuivent et le travail qu'elles accomplissent, sera observée cette semaine dans toutes les écoles protestantes de la ville à partir d'aujourd'hui, nous a appris hier M. le docteur W.-P. Percival, directeur de la section anglo-protestante de l'instruction publique. Cet événement, tenu annuellement, a reçu l'appui du département de l'instruction publique, des maisons d'éducation et des professeurs de ces institutions.

Le programme de cette semaine comprendra des concerts, des représentations théâtrales, des débats et des réunions, de même qu'un jour de visite des parents. Il y aura également des expositions et des exhibits de travaux domestiques.

Le docteur Percival donnera à cette occasion une conférence à Sherbrooke demain.

Exposition des oeuvres de R. Duguay

(Suite de la dernière page)
en pleine campagne. La nature est actuellement son seul maître. Il essaie de lui arracher ses secrets à force de méditation et de recherches patientes. Rodolphe Duguay est avant tout paysagiste. Il aime les ciels profonds, lumineux, qui versent leur sérénité sur les âmes et les choses. Tous les tableaux de Duguay ont de l'atmosphère, de la vie, une vie chaude, calme, toute en intimité. L'oeuvre de Duguay est déjà assez considérable, et le point de maîtrise où il est actuellement parvenu laisse prévoir que ses prochaines oeuvres consacreront définitivement sa valeur et le classeront aux tout premiers rangs de nos artistes canadiens.

Il faut louer l'initiative de la direction du Musée de la Province de Québec, qui nous offre une occasion d'admirer ces 26 bois gravés de Rodolphe Duguay.

PRÉVEZ LES DANGERS DE LA CONSTIPATION*

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent doucement

La constipation ordinaire est surtout causée par le défaut de "matières inassimilables" dans les aliments. Notre organisme n'est pas stimulé intérieurement. Des millions de personnes témoignent que le Son ALL-BRAN Kellogg renferme des matières inassimilables molles, qui donnent des résultats satisfaisants.

Les essais dans les laboratoires sur les aliments démontrent que les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN peuvent être absorbés en toute confiance. Il va de soi que les quelques personnes dont les intestins sont malades ou très sensibles ne doivent pas consommer de "matières inassimilables", sous aucune forme, légumes feuillus ou son.

Contrairement aux cathartiques, le Son ALL-BRAN agit doucement et ne perd pas son efficacité par l'accoutumance. Dans l'organisme, il absorbe l'humidité, nettoie l'intestin et provoque une élimination normale et salutaire.

Deux cuillerées à soupe de cette savoureuse céréale, servie avec de la crème ou du lait, suffisent généralement. Vous vous en régalez aussi dans les plats cuisinés.

Aidez votre famille à se bien porter. Servez quotidiennement du Son ALL-BRAN qui régularise l'organisme. Toutes épiceries. Fabrique par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation causée par défaut de "matières inassimilables".

Réunion d'architectes et des entrepreneurs

(Suite de la dernière page)
ou des perdants loyaux.

"Vous avez un exemple de coopération dans la loi de l'extension des conventions collectives du travail qui fut votée par toute la Chambre", continua M. Tremblay après avoir fait remarquer que s'il ne faisait pas de politique il pouvait tout de même faire cette affirmation comme sous-ministre du Travail. "Vous avez développé l'entente ouvrière et vous permettez d'assurer ainsi au salarié un salaire qui lui permette de faire vivre sa famille et d'augmenter son pouvoir d'achat. Le jour où tous auront compris comme vous qu'il faut avant tout créer un pouvoir d'achat dans toutes les classes de la société, nous verrons une prospérité, non pas peut-être sans égale, mais une prospérité honnête. Je suis venu vous apporter la promesse du ministre du Travail de vous aider; je puis dire que dans le passé les entrepreneurs qui sont venus rencontrer M. Francoeur sont repartis satisfaits et que le ministère a toujours fait son possible pour se rendre aux demandes qui lui sont adressées. Je puis vous assurer que dans l'avenir nous vous continuerons cette collaboration dont vous donnez un si bel exemple ce soir."

Salué par les applaudissements de l'assistance, M. le maire J.-E. Grégoire répondit à la santé de la ville, que proposa ensuite M. Jean.

Après avoir remercié l'assistance de son accueil si sympathique, M. Grégoire dit avec quel plaisir il s'est rendu à l'invitation qu'on lui a adressée. "Jamais préféré", commença le maire, "vous entendre d'abord et vous adresser la parole ensuite; mais puisqu'on a cru bon de faire ainsi, laissez-moi vous dire en premier lieu comme je me sens chez moi, chez vous. Vous êtes des hommes d'affaires, des hommes d'action, vous êtes ceux que je tiens à rencontrer, puisque c'est à vous que les hommes comme vous qu'on bâtit l'avenir. Je suis optimiste, sans me laisser d'illusions. Si la construction va, tout ira, car vos travaux sont à la base de tout progrès, et nous avons besoin pour réaliser ce progrès de tous les ressorts possibles. Nous vous avons organisé quelques incendies à Québec durant l'hiver", nota le maire, au milieu des rires.

Après avoir souligné la tendance actuelle de construire des immeubles qui logent plusieurs familles dans un même édifice, M. Grégoire se demanda si c'est bien là un pas vers le progrès. "Souvent ces immeubles n'assurent pas le confort désirable à leurs occupants et il semble qu'il serait préférable pour eux d'habiter des maisons isolées. Je pose seulement la question, c'est à vous d'y répondre."

"J'aimerais", continua M. Grégoire, "faire disparaître les logements insalubres, condamnés ou condamnables, et les voir remplacés par de nouvelles constructions, cela non pas seulement pour stimuler vos travaux mais pour procurer à tous nos citoyens des habitations en tout point recommandables. Votre entrain", dit le maire en terminant, "est une preuve de votre optimisme et j'en suis heureux. Je compte beaucoup sur vous pour l'avenir car vous êtes de ceux qui peuvent nous aider à le rendre plus brillant."

M. Aurèle Bigonnesse adressa ensuite la parole au nom des architectes. "Il n'y a pas une ville comme Québec, où l'architecte jouit de la confiance et de la considération de ses concitoyens", dit M. Bigonnesse, "et cela est dû au travail consciencieux de nos constructeurs et au dévouement incontesté de nos confrères." M. Bigonnesse remercia ensuite le président de la Dictionnaire Paper Company de la générosité qu'il a montrée en offrant une magnifique coupe, qui fut remise aux architectes, vainqueurs de la partie de hockey qui eut lieu dans l'après-midi. Un autre trophée, offert par M. Philippe Mathieu, de la Brique Champplain, fut

également décerné à la même équipe des ingénieurs; M. C.-Emile Morissette, qui, répondant à la santé des entrepreneurs, invita comme memore fondateur de leur association, les ar-

chitectes à discuter avec eux leurs problèmes communs et les assura du désir des entrepreneurs de collaborer avec eux dans l'intérêt général. M. J. nadienne de Sherbrooke, furent les que, et du comité d'organisation.

Maurice Ricard, en réponse à la santé

NOUVELLES

Des Plus Grands Magasins

LA COMPAGNIE PAQUET



Le Tout Nouveau en ROBES D'APRES-MIDI

Mesdames, Mesdemoiselles!

Un choix considérable vous attend --- Vous vous pâmerez d'admiration devant ces styles excessivement ravissants que, cependant, par NOTRE POUVOIR D'ACHAT AU COMPTANT, nous sommes capables de vous offrir à des prix d'une modicité qui vous étonnera.

Ces robes nous sont venues en superbes Crêpes unis et de fantaisie, de qualité supérieure, et en une infinité de tons divers tels que :

Cocktel--rose-sombre--"moonstone"--turquoise--Plage--Melon d'eau--Corail rouge dresde--pierre-jade--Topaze--pervenche, vert-paon--Militaire--Badgad--Suez--faisan--enseigne de vaisseau--vert-futur, rouge-futur--bleu-futur--chêne--escadron--Moir.

Vous serez ravissantes et d'un chic consommé dans n'importe quelle de ces robes d'après-midi que nous mettons à votre portée, dans les tailles 12 à 42 pour

\$10⁹⁵ et \$12⁹⁵



Echos mondains

Madame Honoré Mercier, qui a passé quelque temps à Québec, est retournée à Châteauguay.

M. et madame Paul Jones annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Paulette, à M. Alphonse Garon, avocat, de Rimouski, fils de M. et madame Emile Garon, décédés.

M. et madame Bernard Devlin ont reçu à dîner, samedi soir, en l'honneur de mademoiselle Doreen Power et de M. Thomas-S. L. Pope, dont le mariage sera célébré demain après-midi. Les autres invités de M. et madame Devlin étaient mademoiselle Sheila Power, M. Charles-F. Lindsay, le lieutenant-colonel et madame J.-H. Price, M. et madame A. Knill, le major et madame Jules Landry, de Chicoutimi.

M. Charles-F. Lindsay a reçu à dîner, hier soir, au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Doreen Power et de M. Thomas-S. L. Pope.

Madame Paul Champoux a reçu hier après-midi à son "cocktail-party".

M. et madame Emile Cusson (Françoise Fortier), de Montréal, annoncent la naissance d'une fille baptisée le 10 février dernier, en l'église de Notre-Dame de Grâce, à Montréal, sous les prénoms de Marie-Julienne-Monique, et qui a eu pour parrain et marraine M. et madame Hermann Fortier, son oncle et sa tante.

Mademoiselle Germaine Samson a reçu quelques amis, hier, à ses appartements de la rue Saint-Cyrille.

Madame Daniel Loup, de Montréal, a passé le dimanche chez ses parents, M. et madame J.-René Chaboult, Grande-Allee.

Madame J.-C.-B. Walsh, de Montréal, est en ce moment à Québec, l'invitée de madame Edouard Turcot, rue Sainte-Anne.

M. et madame P.-H. Bouffard sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mademoiselle Pauline Minard recevra à l'heure du thé, mardi, pour mademoiselle Marthe Rioux, de Sherbrooke, qui est l'invitée de mademoiselle Marie-Anne Champoux.

Mademoiselle Marguerite Bédard a reçu, hier après-midi, chez ses parents, M. et madame Avila Bédard, rue St-Cyrille.

Assistaient à la réception, samedi soir dernier, au Winter Club: le lieutenant-colonel et madame Cortlandt Fages, M. et madame Paul Brunet, M. et madame Joachim Tessier, M. et madame Antoine Rivard; mesdemoiselles Yvette Landry, Betty Russell, Elizabeth Gibbons, Simone Tessier, Fernande Landry, Mavis Warrington, Françoise Hamel, Thérèse Saint-Laurent, Françoise Séguin; MM. Jacques Drouin, Jean Turgeon, Douglas Johnson, Eddy Cannon, André Jolicoeur, George Reed, Pierre Charlier, etc.

Le lieutenant-colonel L.-M. Burns est retourné à Ottawa après avoir fait un court séjour à Québec.

Mademoiselle Fernande Bédard, de Rivière-du-Loup, est actuellement de passage à Québec.

Madame Daniel Pagé, de la rue Saint-Cyrille, a reçu ces jours derniers pour madame Gaurneau, de Sainte-Hénédine.

M. Achille Jolicoeur, C.R., est en voyage d'affaires à Montréal.

M. Paul Trudel, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec.

Mesdemoiselles Marcelle et Marguerite Harvey, de Point-à-Pic, passent quelque temps à Québec.

Assistaient au thé-dansant, samedi dernier, au Château Frontenac: mesdemoiselles Françoise Bédard, Françoise Séguin, Jeanette Dussault, Marguerite Landry, Patricia Fraser, Gisèle Jumeau, Madeleine Bernard, Yvette Turgeon, Eileen Bettsworth, Delphine Verge; MM. François Drouin, Robert Kirouac, Guy Fortier, Jules Livernois, Alain Fortin, Paul Bigne, Paul Thériault, Albert Morin, Jacques Tremblay, Jean-Paul Paris, Ivan Morisset, etc.

Parmi les personnes qui assistaient au dîner donné samedi soir, au Château Frontenac, nous avons remarqué: M. et madame Jean-Paul Galtpeau, M. et madame John Bogdan, M. et madame Edouard Richard, M. et madame Tom Saville, et nombre d'autres.

Mademoiselle Marcelle Beaudoin est l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, M. et madame Wilfrid Routhier.

Mademoiselle Ninette Gariépy, des Trois-Rivières, passe quelque temps en ville.

Mademoiselle Louise Roberge, de Thetford Mines, passe quelque temps en ville.

Mademoiselles Alice et Mariette Boivin passent quelque temps à New-York.

Madame Oltie Mann est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours chez sa mère.

Mademoiselle Aline Darche, de Sherbrooke, passe quelques jours en ville.

Mademoiselle Yvette Lamarre, de Chicoutimi, est de passage en ville pour quelques jours.

Mesdemoiselles Juliette et Rose Valière, de St-Henri, de Lévis, ont reçu à un brisé, samedi le 15 février, les invités suivants: mesdemoiselles Marcelle Beaudoin, Berthe Dorval, Blanchette Rondeau, M.-Rose Corriveau, madame Arthur Corriveau, de Québec et mesdemoiselles Estelle Fortier, H. Fortier, Marcelle Lacasse, Yvonne Couët, madame J.-A. Paradis,



Un drame dans une auto: une morte, un blessé, un revolver

(Suite de la 1ère page)
pour tourner ensuite l'arme vers elle-même et faire feu à deux reprises. Ainsi atteint d'une balle, Drouin perdit le contrôle de son automobile qui sectionna en deux un haut poteau supportant des fils électriques et alla s'écraser ensuite dans le banc de neige, entre un arbre et une résidence privée.

UN NOUVEAU PROJET DE J.-F. POULIOT

Ottawa, 24.—(P. C.)— M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, vient de faire inscrire au feuillet de la Chambre un projet de loi pour rappeler le bill établissant un conseil économique, adopté au cours de la dernière session par l'administration Bennett. Ce bill du conseil économique faisait partie de la législation dite "de réforme" proposée par le gouvernement conservateur. La loi fut adoptée, mais aucune nomination de conseillers ne fut faite. Les conseillers devaient siéger à titre bénévole sous la présidence du chef du bureau fédéral de la statistique. Demain, aux Communes, le gouvernement présentera les résolutions nécessaires pour faire ratifier le traité de commerce conclu entre le Canada et les Etats-Unis au mois de décembre. Le traité est en vigueur depuis le 1er janvier.

L'HON. C.-F. DELAGE

L'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, est de retour de Montréal et Ottawa où il est allé dans le cours de la semaine dernière pour régler certaines affaires de son département. Pendant son séjour dans la Capitale, il a eu une longue entrevue avec le Révérend Père Alfred Joyal, O.M.I., de la Société d'Education. Il en a aussi profité pour rendre visite aux honorables Ernest Lapointe, Ministre de l'Intérieur, et J.-B. Casgrain, Orateur de la Chambre des Communes. Il fut l'hôte avec Mgr Camille Roy du Chanoine Alfred Myrand, curé de la paroisse de Sainte-Anne. Tous deux ont assisté au dîner donné par ce dernier, jeudi soir, à son presbytère, en l'honneur de son Excellence, M. Raymond Brûgère, Ministre plénipotentiaire de la France au Canada et son épouse.

UNE ENTENTE

Berlin, 24. (Droits réservés par l'agence Havas).— Rentré à Berlin après son "voyage de chasse" d'une semaine en Espagne, le général Goering reçoit des félicitations de partout pour l'honneur de son pays. On croit savoir que d'ici pour avoir son donner un renouveau de cordialité aux relations germano-polonaises. Bien que lui-même officiel n'ait été publié à ce sujet, on croit savoir à Berlin et à Varsovie que les deux pays se sont sentis rapprochés.

Paris, 24.— Si l'on en croit le "Matin", le gouvernement polonais a convenu d'accepter des avions militaires et d'autre matériel de guerre au lieu d'argent en règlement des crédits consentis à l'Allemagne. Le journal parisien reproduit l'information, parue dans les journaux allemands, que l'Allemagne aurait proposé à la Pologne une alliance militaire contre les Soviets.

ELECTIONS NIPPONES

Tokio, 24. (P. C. Havas).— Le résultat définitif des élections de jeudi a été annoncé officiellement aujourd'hui. Le parti ministériel du Minseito a eu dans la nouvelle Diète 265 sièges et son adversaire, le Seiyuwaï, 174. Le gain du Minseito par rapport à son effectif dans l'ancienne Chambre est de 80 sièges. C'est dire qu'avec l'aide des indépendants et autres, il disposera d'une majorité permettant au premier ministre Okada de poursuivre sa politique expansionniste. Les gains réalisés par les socialistes sont l'un des faits saillants de cette élection. Ils ont recueilli 629,000 suffrages et auront 18 sièges dans la Nouvelle Chambre. Leurs suffrages par rapport à ceux recueillis dans l'élection précédente, accusent un gain de 500,000 voix.

FINANCES ALBERTAINES

Edmonton, 24.—(P. C.)— Le gouvernement d'Aberhardi a annoncé de bonnes nouvelles à ses administrés aujourd'hui, bien que ces nouvelles ne soient pas de la sorte attendue par les Albertains qui portaient le premier ministre Okada en août 1935, sur sa promesse de payer des dividendes de \$25 chaque mois à tous les citoyens de la province. Par une conversion de dette, au total de \$158,629,510 à 2.75 %, le gouvernement a réussi à diminuer les charges fixes annuelles d'une somme de \$3,297,519. On attend le budget prochainement à la Législature qui est en session.

DECISION DE MOSCOU

Moscou, 24. (A.P.).— Les Soviets, en suggérant au Japon de prendre des mesures immédiates pour en finir avec les incidents de frontière mandchou-mongols, mettent aujourd'hui les Japonais en présence d'une solidarité nouvelle entre l'U.R.S.S. et sa protégée, la Mongolie extérieure.

PROCES POUR MEURTRE

Cornwall, 24.—(P. C.)— Les assises criminelles se sont ouvertes ici aujourd'hui avec deux procès pour meurtre sur le rôle. Une femme et deux hommes sont impliqués dans ces meurtres et le juge Nicol Jeffrey présidera le procès de madame Viney Belle Volney, 29 ans, et de Clarence Cameron, 29 ans, tous deux accusés de complicité dans le meurtre du mari de madame Volney, un fermier de 55 ans. Le deuxième procès pour meurtre sera celui de Arthur Tremblay, 29 ans, accusé d'avoir tué René Tessier, un employé du Canadian National.

DISCOURS DE M. ROOSEVELT

Hyde Park, N.-Y., 24. (P. A.)— Le président Roosevelt revient à la Maison Blanche aujourd'hui avant la date fixée. Il vient de prononcer un discours proposant la bonne entente entre les nations. M. Roosevelt doit assister aux obsèques de l'assistant secrétaire de la marine, M. Henry Roosevelt, décédé samedi. Le président Roosevelt était assistant secrétaire de la marine pendant la grande guerre. Celui qui vient de mourir était son cousin. Assis dans une pièce de sa demeure sur les bords de la rivière Hudson, hier son M. Roosevelt parla au radio et traita à l'occasion du congrès national des juifs et des chrétiens de la religion et du gouvernement.

"Nous devrions savoir maintenant, dit-il, que le bonheur de votre famille ou de la mienne ne peut s'acheter au prix des sacrifices des familles de nos voisins, que notre bien-être dépend, à la longue, du bien-être de nos voisins."

Une réunion de pédagogues le 26 à Québec

(Suite de la 1ère page)
tion de congrès pédagogiques futurs, congrès particuliers et congrès généraux, l'on s'occupera particulièrement des études: Programme, méthodes, manuels, examens, etc. Le Comité Permanent fut fondé en juin 1911 dans le but de favoriser des relations plus étroites entre les Supérieurs et Professeurs des diverses maisons d'enseignement secondaire. On pourvoit à la création d'une commission permanente des programmes qui devait rendre des services précieux à la cause de l'enseignement secondaire, les membres du Comité, des pédagogues de grande expérience, s'intéressaient à étudier les suggestions à faire à MM. les Supérieurs. L'on vit bientôt paraître la revue si utile, "L'Enseignement Secondaire"; le Comité se chargea aussi de la préparation des rapports de congrès, des rapports de la correction des examens du Baccalauréat, etc. Avant 1911, des réunions des Supérieurs et des Professeurs avaient lieu périodiquement. Il y en eut en 1880, 1890, 1891 et 1901. Celle de 1911 fut marquée par la fondation du Comité. En 1922, après la séparation des deux universités, un Comité Permanent fut institué dans chacune, avec projet de tenir des réunions des deux comités de Montréal et de Québec. Un premier grand congrès eut lieu en 1923 à Québec. Plus de 300 membres participèrent à ces mémorables assises qui furent le début d'un splendide succès. Un autre congrès marqua l'année 1927 et dans la suite des réunions particulières eurent lieu à Québec et Montréal.

Les résultats d'un concours de popularité

(Suite de la 1ère page)
Harry Bernard.
8.—Robert Coote.
9.—Olivier Asselin.
10.—Aegidius Fautoux.
11.—S. E. le cardinal Villeneuve.
12.—Adolphe Rivard.
13.—Mgr L.-A. Paquet.
14.—Claude-Henri Grignon.
15.—Mlle. Claude-Daniel Daveluy.
16.—Bernard Bastien.
17.—R. P. C. Forest.
18.—Ex æquo: R. P. Papin Archambault.
19.—Ex æquo: Blanche Lamontagne.
20.—Ex æquo: Alfred Desrochers, Pierre-Georges Roy.
Outre ces lauréats, le choix des concurrents qui couvrent au delà de 150 écrivains, indique aussi les noms de futurs académiciens. Quelques-uns d'entre eux, quoiqu'ils n'aient obtenu une majorité suffisante pour figurer dans les vingt candidats élus, n'en méritent pas moins d'être signalés. Citons (par ordre de priorité par rapport au nombre de votes): M. E.-Z. Massicotte; l'honorable Athanasie David; et Louis Dorion (ex-æquo); S. E. Mgr Courchesne, l'abbé Albert Tessier et l'abbé Elie Audair (ex æquo); MM. Claude Melançon, Paul Morin, Albert Ferland, Léon Gérin, Emile Coderre, Georges Pelletier, Omer Héroux (ex æquo), etc., etc. Il conviendrait de féliciter M. Lévesque d'avoir eu l'idée de lancer ce concours de popularité littéraire. Les résultats manifestent le vif intérêt que notre public porte aux auteurs qui honorent les lettres canadiennes-françaises.

De nouveaux incidents au Palais de Justice

(Suite de la 1ère page)
qui que ce soit, et que les journaux se feraient sans doute un plaisir de le dire. Le président du tribunal demanda ensuite aux avocats s'ils croyaient bien utile de continuer l'enquête. "Je trouve que nous sommes bien avancés", dit le juge, "et sans ajouter, je crois pouvoir dire que nous connaissons déjà bien des faits". Me Noël Dorion répondit: "Si l'est produits de curieux événements depuis l'ajournement. Si nous brusquons la fin de l'enquête, le témoin Rivier, notre principal témoin, sera soupçonné de parjure puisqu'on l'a fait arrêter sur cette accusation. Sans vouloir éterniser le débat, nous voulons le faire corroborer." "Nous voulons le faire corroborer au sujet de ce qui s'est passé dans le bureau de M. Frank Byrne le samedi matin avant la bagarre, au sujet de la déclaration d'Eudore Parent rapportant une parole de Me Paul Tasche, au sujet des paroles de M. Byrne sur les têtes à découper, et au sujet de la visite de M. Frank Byrne à l'Élysée, de dimanche avant la bagarre. Le président du tribunal discuta quelque temps encore avec les avocats de la poursuite à ce sujet, et déclara que l'arrestation de Rivier pour parjure n'aurait aucunement sur ce qui pensait de l'enquête, car ce n'est pas lui qui a donné ordre de le faire arrêter, et aussi longtemps que le procès de Rivier pour parjure n'aura pas été terminé, il ne peut le considérer comme parjure à tout événement il entend compléter la preuve. Car si les accusés sont envoyés

PENSIONS DE VIEILLESSE

Ottawa, 24. (DNC).— M. Heaps, député de Winnipeg, C.C.F., qui s'est fait refuser par le parlement l'autorisation de forcer le gouvernement à donner des allocations de vieillesse à ceux qui sont âgés de plus de 60 ans, a décidé de revenir à l'attaque en présentant un motion sous une autre forme. Il proposera donc à la prochaine séance de la Chambre qu'il faudra demander au gouvernement d'étudier immédiatement la question d'accorder des allocations de retraite suffisantes aux citoyens canadiens âgés de soixante ans et plus.

Un beau teint velouté est irrésistible. N'allez pas perdre ce charme précieux! Employez tous les cosmétiques que vous désirez. Mais, enlevez-les à fond comme le font 846 des 857 Étoiles d'Angleterre et de Hollywood—avec le doux Savon de Toilette Lux. Des pores dilatés, des petits points noirs—signes précurseurs d'une laide Peau Cosmétiquée... évitez-les!

Enlevés ainsi, les Cosmétiques sont inoffensifs. Pour protéger votre teint—employez le Savon de Toilette Lux avant de vous maquiller—TOUJOURS avant d'aller coucher. Sa riche mousse active pénètre profondément les pores—enlève toute trace de poussière, toute saleté, tous les cosmétiques fanés—et laisse la peau fraîche, douce et veloutée.

GINGER ROGERS

Étoile de RKO Radio

Un nouveau cabinet est constitué en Syrie

aux Assises, c'est alors la Couronne qui devra pourvoir contre eux, et la Couronne pourra reprocher plus tard à la poursuite de ne pas lui avoir fourni tous les faits. Le procureur de la poursuite ajouta que l'enquête devait être conduite avec libéralité, car l'acte d'accusation mentionne, en plus des accusés, des personnes à être identifiées plus tard.

Me Gerald Coote, après cette discussion, continua à contre-interroger le témoin Rivier (dont le cautionnement fixé s'élève à \$300, a été porté à \$500). En réponse aux questions de Me Coote, l'ancien chauffeur de M. Byrne déclara qu'il était arrêté chez Roméo Parent le dimanche après-midi, 8 décembre, avec M. et Mme Frank Byrne. Il est aussi arrêté chez un M. Fournier, qui voulait voir le député de Québec-Comté. Me Coote mentionne ensuite des noms de personnes que le témoin dit ne pas connaître, puis Rivier dit que M. Byrne et lui sont allés chez le maître chrétien, de Beaufort. Il a vu une dame, quand M. Byrne est sorti de là, mais il ne la connaît pas. Toujours interrogé par Me Coote, Rivier déclare que c'est à la Cour d'Appel qu'il a vu M. Byrne et qu'il a vu aussi M. Byrne et lui sont allés chez le maître chrétien, de Beaufort. Il a vu une dame, quand M. Byrne est sorti de là, mais il ne la connaît pas.

Toujours interrogé par Me Coote, Rivier déclare que c'est à la Cour d'Appel qu'il a vu M. Byrne et qu'il a vu aussi M. Byrne et lui sont allés chez le maître chrétien, de Beaufort. Il a vu une dame, quand M. Byrne est sorti de là, mais il ne la connaît pas.

UNE AVALANCHE

Seattle, 24.—(P. C. P.A.)—La passe Snoqualmie est disparue sous la neige. Trois hommes au moins sont morts dans l'avalanche qui s'est abattue dans cette région. On craint que les chercheurs ne soient à leur tour victimes des descentes de neige qui viennent du mont Cascade. Plusieurs automobiles et camions ont été dévalés sous la neige, mais ils étaient inoccupés.

DERNIERE SEMAINE pour profiter de notre VENTE ANNUELLE de TAPISSERIE

Réalisez une ÉCONOMIE de 33 1/3% à UN SOU 1 C véritable

Faites comme les centaines de personnes qui ont déjà pris avantage de cette réduction très appréciable. Et n'oubliez pas que même nos papiers d'une piastre entrent dans cette vente.

TRAGEDIE

St-Jean, T.-N., 24.—(P. C.) Miné par une pluie qui durait depuis trente heures, un énorme rocher s'est détaché soudainement du flanc de la montagne ici, hier, et s'est abattu sur une maison. Un enfant fut tué et un autre grièvement blessé.

DECES

BARREAU.—A Québec, le 23 février 1936, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Elmer Barbeau, époux en premières noces de feu Elise Lamontagne, et en secondes noces de Philippine Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 26 février, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, chez les fils, Delphis Barbeau, No 171 3-4, 4e Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de L'Immaculée et de la au cimetière St-Charles.

L'AVION-FUSEE

Greenwood Lake, N.-B., 24.—(P.A.) On a fait des expériences hier avec un avion-fusée, invention de Fred Kessler, qui prétend que c'est la première fois que l'on réussit à faire fonctionner un tel appareil. Une catapulte lança l'appareil qui parcourut une distance de 200 pieds environ et atteignit une altitude maximum de 40 pieds.

UNE CAUSERIE

Ottawa, 24. (D.N.C.)— M. Léo Peland, avocat de Québec, a adressé la parole à la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, hier après-midi. Il a parlé du Droit Civil dans la province de Québec et insisté pour que la vieille province française garde ses droits et ses traditions.

LA PHOTOGRAPHIE

Les Finisseurs en Photographie de la province viennent de se former en association. L'hon. M. Athanasie David, en sa qualité de Secrétaire provincial, a approuvé les règlements de la nouvelle association.

AU FESTIVAL D'OTTAWA

Winnipeg, 24. (P. C.)— Le Cercle Moiré, composé de jeunes Canadiens français, prendra part au Festival dramatique d'Ottawa, après avoir obtenu la palme dans un concours éliminatoire présidé par M. Allan Wade, critique dramatique de renom.

ORDRES DE HEPBURN

Toronto, 24. (P.C.)— Le premier ministre Hepburn a donné ordre de n'employer les wagons privés de chemin de fer Témiscamingue et Ontario nord aux seules fins d'administration et ces chars ne doivent pas quitter les lignes du chemin de fer ontarien pour aller sur les autres lignes canadiennes. Ces ordres ont été donnés quand un député, Léopold MacAulay, a révélé que l'un de ces wagons a été vu à Jasper Park Lodge l'autre dernier.

VENTE de Soldes POLLACK

Cartes sur table



Lotions A

- Eau de Cologne 9c
- Lotion au Lilac pour la barbe 9c
- Lotion au Citron 9c
- Glycérine et Eau de Rose 9c
- Lotion à la crème d'amande 9c
- Lotion Rince Bouche 9c
- Huile Camphrée 9c
- Lotion "Wave" 9c
- Eau de toilette 9c
- Bay Rum 9c
- Peroxide, 8 onc. 9c
- Brillantine 9c

Cosmétiques 9

- Rouge pour les lèvres 9c
- Rouge en pierre 9c
- Crayons pour les yeux 9c
- Nat. Rachel 9c
- Crème "Vanishing" 9c
- Crème "Cold Cream" 9c
- Crème au citron 9c
- "Cleansing Cream" 9c
- Poudre de bain 9c
- Poudre Talcum, 9 onces 9c
- Sel de Bain 9c
- Poudre Talcum "Mary Garden" 9c
- Liquide à polir les ongles, nuances assorties 9c

Vaisselle et Verrerie

- Tasse et soucoupe, les 2 pour 9c
- Salière et poivrière, chac. 9c
- Sucrier 9c
- Pot à crème 9c
- Verres variés 9c
- Cendriers 9c
- Verres à eau, 9 onces 9c
- Georgian Glass, Rose, bleu, vert, chacun 9c
- Verres à eau assortis, 3 pour 9c
- Beurrier 9c

SAVONS JERGEN

- Savons au citron, 2 pains 9c
- Savon Glycérine à la rose et violet, 2 pour 9c
- Savon Carbolic "Laytrix", 2 pour 9c
- Savon Castille, pain de 12 onces 9c
- Savon de Castille, 6 pains pour 9c

PARFUMS

- Jasmin 9c
- Gardinas 9c
- Tulipe noir 9c
- Muguet 9c
- Rose 9c
- Lilac 9c
- Pois de senteur 9c
- Fleurette 9c

Autres spéciaux

- Poudre, 2 pour 9c
- Petit balai de fantaisie 9c
- Briquet pour dame 9c
- Chapelet 9c
- Etui pour chapelet 9c
- Porte cigarettes 9c
- Lime pour les ongles 9c
- Balle de caoutchouc, 2 pour 9c
- Papier de correspondance, fini toile, tablette 9c
- Enveloppes (fini toile) 25 pour 9c
- Cahier à l'encre, 42 pages, 3 pr. 9c
- Stylographes (plume réservoir) 9c
- Aiguiseur pour crayons 9c

Spéciaux 9 pour hommes

- Crème à barbe 9c
- Rasoir "Ever Ready" avec 1 lame 9c
- Pierres pour briquet, bouteille de 10, avec mèche, 2 bouteilles 9c
- Lames bleues, 5 lames pour 9c
- Brosses à dents avec étui 9c
- Pâte à dents 9c

Spéciaux extraordinaires

- Lime pour les ongles 9c
- Pincettes épiler 9c
- "Tweezer" 9c
- Brosse à Massage Fitch 9c
- Cahiers d'aiguilles, 67 aiguilles pour 9c
- Peignes pour hommes 9c
- Broches pour cheveux, "Bobby Pins", carte de 18, 3 cartes pour 9c
- Débarbouillettes, 3 pour 9c
- Epingles à linge, 30 pour 9c
- Beurre de "Peanuts" jarre de 9 onces 9c

ROBES DE CREPE

Modèles pour dames et jeunes filles. La moins cher dans ce lot vaut \$5.95 et il y a des valeurs jusqu'à \$12.95.

pour votre vente cartes sur table

3.59

LINGERIE pour dames

Jupons-Combinaisons en peau d'Ange

Cartes sur table

Bretelles ajustables, garniture de dentelle. Rose-thé ou blanc. Tailles: petites, moyennes et grandes.

Robes de nuit, Pyjamas, Jupons-Combinaisons en soie rayon

Cartes sur table

Garniture de dentelle ou de nuances contrastantes. Tailles et nuances assorties.

CAMISOLES ou BOUFFANTS de coton ou coton et soie Penmans, Health

Camisoles manches courtes, bretelles étroites ou larges. Bouffants de coton ouaté avec élastique à la taille et aux jambes.

Couvre-chaussures garnis de fourrure pour dames

Jerseyette noir ou brun, modèles avec 2 boutons à pression. Talons hauts, moyens ou bas et pointures 2 1/2 à 9 dans le lot. Nous vous conseillons d'être ici à 9 heures pour ce spécial.

Cartes sur table

.99

Vous gagnez!

Nous jouons à jeu découvert

Toutes nos soldes de marchandises et plusieurs articles d'utilité courante offerts à des prix qui les feront vendre rapidement. C'est notre dernière semaine de vente avant l'inventaire et nous désirons donner le grand coup de balai final.

Voyez la liste de nos GRANDS SPECIAUX

à 9c

LISEZ CETTE ANNONCE ATTENTIVEMENT

Elle vous donnera avec une absolue franchise, quelques-unes seulement des grandes aubaines que vous trouverez durant toute la semaine, dans tous les rayons, en autant que les quantités dureront.

RENDEZ-VOUS CHEZ POLLACK

demain à 9 heures, avec les milliers de clients dont il a conquis par son service, ses valeurs réelles, la confiance et le patronage.

Pas de commandes postales ou téléphoniques pour ces spéciaux s'il vous plaît.

BOTTINES et SOULIERS de cuir

BOTTINES de feutre pour hommes

Valeurs jusqu'à \$2.49

Cartes sur table

1.69

Souliers et bottines en veau noir. Semelles fortes, genre Blucher, talons de caoutchouc. Pointures: 6 à 11.

Bottines de feutre de première qualité, semelles de feutre ou de cuir, bout uni ou en cuir. Pointures: 6 à 11.

Messieurs lorsque vous verrez ces souliers ou bottines vous réaliserez toute l'importance de cette offre.

Souliers pour dames

Mesdames nous le répétons ne manquez pas cette vente. Souliers en veau, chevreau, suède, noir, brun, bleu, rouge, vert. Modèles escarpins, lacés, sandale. Talons hauts, cubains, bas. Pointures: 2 1/2 à 8, mais pas dans chaque ligne.

Cartes sur table

1.69

185 COMPLETS

Pour hommes et jeunes gens. Et remarquez bien qu'ils sont confectionnés de Worsted anglais ou canadien. Une valeur insurpassable.

Cartes sur table

9.99

Vous ne trouverez pas de dessins ou de nuances plus distingués pour la fin de l'hiver et pour le printemps. Messieurs vous apprécierez l'élégance de ces complets pour le bureau et vous pourrez vous en acheter même deux à ce bas prix extraordinaire. Double de Célane juste dans les manches. Ces complets ont été confectionnés d'après nos propres indications. Modèles pour hommes ordinaires, demi corpulents, corpulents. Tailles: 34 à 46.

Chez Pollack - Rez-de-Chaussée

GANTS de chevreau (kid canadien) pour dames

Une belle valeur. Modèle slip-on, garniture de nuances contrastantes. Noir, brun, bleu marine. 5 3/4 à 7 1/2.

Cartes sur table

1.99

ROBES D'INTERIEUR pour dames

Broadcloth, Piqué, Soie Greshne. Modèle ajusté, manches courtes ou épaulettes, garniture d'organdi ou de teintes contrastantes. Tailles: 14 à 20 et 38 à 50.

Chez Pollack - 3e Plancher

CORSETS ou CORSELETTES

en broché de soie pour dames. Valeur régulière de \$4.95

Cartes sur table

2.89

Corsets lacés en avant, 6 jarretelles, tailles: 26 à 32. Attaches sur le côté avec panneaux de lastex, tailles 26 à 34. Corselettes avec support à l'intérieur, tailles: 34 à 44. Voyez aussi notre spécial de soutien gorge. Rég. \$2.95 pour \$1.49

BAS pour dames

Les nouveaux bas Onyx de première qualité. Strictement parfaits.

Cartes sur table

Entièrement façonnés, talons et pieds renforcés. Aussi bas de crêpe irréguliers de \$1.00 la paire inclus dans le lot. Faites provision, 8 1/2 à 10. Beaux choix de teintes nouvelles.

69

BAS de cachemire

Marque Mercury

Valeurs de \$1.00 et \$1.25

Cartes sur table

Bas tout laine ou laine et soie. Entièrement façonnés. Noir, brun, drab, gris acier, neutre. Pointures: 8 1/2 à 10. Nous vous attendons de bonne heure pour ce spécial.

79

SPECIAUX

qui vous feront réaliser des économies

- Brosse pour la figure 1.19
- Vase à fleur de cristal 2.29
- Savon de bain Cusson 2.29
- Coton absorbant, 1 livre 2.29
- Papier de toilette "Huron" 12 pour 2.29
- Services à déjeuner, 15 morceaux 9.99
- Bouteille à eau chaude 3.39
- Sel de bain St-Denis 3.39
- Lotion Boncilla 3.39
- Poudre de bain, boîte de fantaisie 5.59

Chez Pollack - Rez-de-Chaussée

SPECIAUX

pour bébés au deuxième plancher

BERETS

Valeurs jusqu'à .75 cartes sur table

Béret français, tweed, fillettes 8 à 14 ans. Bonnet aviateur de ratine pour bébés 1, 2, 3 ans. Légèrement défranchis. Il faut les solder.

MITAINES pour bébés

Valeur de .39 cartes sur table

Tricot de fantaisie avec ou sans ponce, garniture de couleur bleu ou rose.

1.99

ROBES pour bébés

Jersey ou crêpe pure soie rég. 1.00, cartes sur table

Jolies robes de bébés, blanc, bleu, rose, vert, jaune. Belle garniture de broderie, manches courtes, bas large. Acheté en plusieurs à ce prix.

CHAUSSETTES

de cachemire renforcé pour hommes, rég. .50

Cartes sur table

Chaussettes de fantaisie, dessins nouveaux. Pointures: 10 à 11 1/2. Voilà le temps de faire provision.

3.99

CRAVATES de soie

Rég. .75

Cartes sur table

Soie de belle qualité, beaux choix de nuances et de dessins. Doublure de canevas de laine.

4.99

GANTS DE LAINE

pour hommes.

Rég. jusqu'à 1.50

Cartes sur table

Tricot uni ou par côtes, mailles de fantaisie. Teintes gris, bruyère, drab, crème. Toutes les pointures.

1.99

Sous-Vêtements

pour hommes.

Cartes sur table

Camisoles ouatées gris seulement. Camisoles et caleçons demi saison, tricot élastique naturel. Tailles: 34 à 44 dans le lot. Voilà une aubaine.

4.99

OUVERTURE A 9 HEURES PRECISES MARDI MATIN.

M. POLLACK

LES SPECIAUX A 9c SONT EN VENTE AU DEUXIEME.

NOTRE DOLLAR A \$1.00³/₈ **PROGRES CONSTANTS DU TRUST GEN. DU CANADA**

New-York, 24 (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré stationnaire à l'ouverture du marché local des changes, étrangers, ce ma-

la régie. Cette diminution a été heureusement compensée par une augmentation de \$2,800,000 dans la valeur des biens dont elle a l'administration et cette valeur s'élève maintenant à \$42,066,133.72.

Si, à ce chiffre, on ajoute les fonds

Montréal, 24. — Le Trust General

la compagnie, s.n actif global atteint \$44,741,664.06.

Depuis sa fondation, en 1928, le capital de la société s'est accru de \$183,922,65 et il est représenté pour 70% par des placements liquides et pour le solde par un immeuble et des placements à termes considérés de tout repos.

Voici un tableau comparatif sommaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 1934 et au 31 décembre 1935.

	1935	1934
Assets	\$ 1,359,005.34	\$ 1,380,777.92
Liabilities	\$ 42,066,103.72	\$ 39,259,062.82
Equity	1,315,595.00	1,415,545.00
	\$44,741,604.06	\$42,065,385.41

	1935	1934
Assets	\$ 19,257.77	\$ 16,968.46
Liabilities	\$ 51,724.92	\$ 71,922.13
Equity	184,927.65	186,887.84
	1,105,000.00	1,105,000.00
	\$ 1,359,005.34	\$ 1,380,777.92
	\$ 42,066,103.72	\$ 39,259,062.82
	1,315,595.00	1,415,545.00
	\$44,741,604.06	\$42,065,385.41

UN SIEGE POUR \$9.000

Montreal, 24.—Un siège du Curbs de Montréal a été vendu samedi pour la somme de \$9,000. On n'a pas révélé l'identité de l'acquéreur. La vente a été faite à \$1,000 plus cher que la vente précédente pour un siège sur ce marché financier.

A.-E. Beuvals, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
 M. Boulanger, C.A. J.-P. Beaulieu, C.A.
 Lionel Roussin, C.A. R. Chagnan, C.A.
 L.-P. Bélair, C.A.

Québec — St-Jean, P.Q. — Montréal

..... 1,315,595.00
\$44,741,604.06

S ET DE MARIE
thèque
Schéances: 1er mars 1937-1950
bles en monnaie libératoire,
quant au principal seule-
éance d'intérêts, sur pré-
000.

l'enseignement et plus de
Etats-Unis reçoivent leur ins-
Communauté.

101, de \$350,000 de obligations

ée par une première hypothe-
nauté situé au coeur même
né en 1934, cet édifice est tout
feu et vaux actuellement, avec
couvent est couvert par des
sous la surveillance du fidu-

d'école normale et, à ce titre,
gouvernement provincial la sub-

ulises par la maison-mère au
ent directement cette derniè-

donnée à leur émission, à leur approbation des avocats.

J. Beaubien
Cie Ltée

e Québec

ir l'exactitude, nous les croyons
nos clients.

Anniversaire significatif pour Paris

(Suite de la dernière page)

quatre ans. Il est vrai que la fondation est composée de murs formidables qui descendent à près de 20 mètres de profondeur. En 1810, alors que le piédestal sortait à peine de la terre, Napoléon à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise voulut passer sous "son arc" on lui en éleva un de bois et de toiles de proportions exactes du projet définitif. En 1814, au moment de la chute de l'empire des blocs de pierre arrivaient à la passer sous "son arc"; on lui en éleva le monument dépourvu de ses échafaudages, se dressa comme une ruine antique. Il fut même question de le démolir. Mais cette année-là, Louis XVIII décida d'achever l'œuvre entreprise sans rien changer sauf les détails des décorations au plan initial.

"Elle connaît encore bien des vicissitudes. Un des architectes désignés par le roi ne voulut-il pas consacrer l'édifice d'une rangée de statues à l'alignement? Et il s'en fallut peu que ce point de vue l'emportât. Puis Rude, ce grand bonhomme de Rude, dont le groupe "chant du départ" que l'on appelle improprement "La Marcellaise" est un authentique chef-d'œuvre de l'art plastique, ne proposa-t-il pas une statue colossale de la France entourée d'allégories injurieuses pour certaines nations. Il avait les dessins tout prêts dans ses cartons. On repoussa aussi ce mirifique projet.

"Et c'est devant Louis-Philippe l'on fit tomber le rideau démasquant dans son aspect actuel l'œuvre impériale élevée à la gloire des armées françaises."

Pour fêter cet anniversaire, la ville de Paris a l'intention d'organiser une grande manifestation au cours de laquelle un hommage solennel sera rendu au soldat inconnu de la grande guerre et à tous les Français tombés sur les champs de bataille du monde.

Vie héroïque et glorieuse des Acadiens

(Suite de la dernière page)

ville-Anglais et plusieurs mille encore aux îles de la Madeleine, sur la côte nord, à la baie des Chaleurs, dans la vallée de la Matapédia, dans le comté de Bellefleur, dans les régions de Nicolet, de Richelieu et de Montcalm.

Le bonnet Marquis fit ensuite une revue des ouvrages parus sur l'Acadie et son peuple et parla de la grande société acadienne, l'Association, dont le confédéré est le président à Québec. Il fit ensuite l'éloge de celui-ci dont il donna une notice biographique.

Les dernières paroles de M. Marquis furent saluées par de longs applaudissements qui redoublèrent quand M. Arsenault se leva pour prendre la parole.

Voici un bref résumé de sa causerie:

Bien avant que Jacques Cartier ne découvrit le Canada, les pêcheurs islandais et bretons fréquentaient les parages poissonneux de l'est du Canada, mais ce ne fut qu'en 1604 qu'on vint à une véritable entreprise de colonisation, avec M. de Monts.

L'Acadie d'abord, selon Verrazano et Champlain, recut alors son nom. Elle était située sur la rive et à l'intérieur de la baie de Fundy. L'année suivante, 1605, M. de Monts et Champlain fondèrent Port-Royal. La moitié des premiers habitants, 120, était normande, du moins le présume-t-on. Les choses n'allèrent pas très bien les deux premières années et l'on songeait à s'en retourner lorsque le 27 juillet 1606 arriva de France le véritable organisateur de la première colonisation acadienne, M. de Poutrincourt. Marc Lescarbot, avocat du Parlement de Paris, faisait partie de la nouvelle colonie.

Ici le confédéré rend hommage à l'un des colons acadiens de la toute première heure, Louis Hébert, qui avait accompagné Champlain à Québec avant d'être en Acadie de la baie française. Au cours du siècle qui suivit la fondation de Port-Royal, la France n'envoya en Acadie qu'une soixantaine de familles et une centaine de colons. Dès les premières années, les Acadiens eurent à se défendre contre les attaques des Anglais de la Nouvelle-Angleterre. La colonie n'en prospéra pas moins. On vendait déjà à la France des grains, des légumes, du cidre, les pommes. En 1671, le recensement donnait à l'Acadie une population de 392 hommes, femmes et enfants. Quarante ans plus tard, en 1713, la population était de 2,532 âmes. Et les Acadiens vivaient comme des frères. Ils étaient généreux, énergiques, obstinés, indépendants et confiants en eux-mêmes.

En 1713, l'Acadie devenait anglaise par le traité d'Utrecht. Ce fut le commencement des difficultés. Toutefois l'île du Cap-Breton était restée française. Plusieurs colons étaient décidés d'y passer d'autant plus que le roi de France leur faisait de généreuses propositions. Mais les Anglais savaient qu'une Acadie déserte et une colonie française puissante à l'île du Cap-Breton n'étaient pas un changement de la situation. Ils décidèrent donc les navires français de venir dans la baie de Fundy; des pourparlers s'engagèrent et aboutirent pas. Le gouverneur Phillips se montra sévère. Déjà l'on pense à l'exportation, en 1720, mais il faut attendre les circonstances. En 1727, un serment de neutralité est accepté par les Acadiens.

En 1744, la paix d'Utrecht est rompue par la guerre de la Succession d'Autriche. Les Acadiens restent fidèles à leur serment. "Engagement de vases", dit avec rage le gouverneur Shirley en 1758. En 1759, le gouverneur Cornwallis,

Aidez vos reins

Évitez les drogues drastiques

Il y a dans vos reins 9 millions de tubes ou filtres minuscules qui peuvent menacer la santé si les drogues violentes irritent. Soyez prudent. Si les reins sont malades, vous ne pouvez pas vous débarrasser de la toxine, vous n'avez pas besoin de courir de risques. Tous les médicaments ont maintenant le traitement moderne le plus avancé pour ces troubles — une prescription de médicament appelé Cystex (Sulfate de Zinc), sûre et inoffensive qui agit vite. En 24 heures, elle vous procure une sensation de vitalité nouvelle et dans l'espace d'une semaine elle vous fait sentir des années plus jeune. C'est pourquoi vous remboursez votre argent sur retour du carton vide. Cystex ne coûte que la dose, chez les pharmaciens. L'analyse de remboursement vous protège.

Comme conclusion, le R. P. Martin

HARDY ET MARTEL A LA LIGNE D'ARRIVEE



Almazor Hardy et Emile Martel, porte-couleurs respectifs de Kaine et Robinson et de la Taverne Royale, ont bien figuré au cours du dog-derby international qui s'est terminé samedi après-midi par la victoire exclusive d'Ovide Carrier, le "maître" de la Compagnie Paquet. Hardy, qui l'on reconnaît dans la vignette du haut, s'est classé deuxième en parcourant les 90 milles en 6 heures, 53 minutes et 44 secondes. Emile Martel, en bas, est arrivé troisième avec 6 heures, 56 minutes. Comme on peut le constater, la lutte a été serrée entre ces deux concurrents. Cette photo a été prise à l'arrivée des deux coureurs aux angles de l'avenue des Erables et du chemin St-Louis.

Soulagement Sûr et Rapide au SCIATIQUE

Les poisons le long du nerf sciatique sont cause de la douleur lancinante dans la cuisse. Pour en être soulagé rapidement, prenez les **TRC CAPSULES ANTI-SCIATIQUE** de **TRIPLE TEMPLION** 50c. et 1.00 chez tous les pharmaciens.

d'Halifax, exige des Acadiens le serment sans restriction. Nouveau refus de se soumettre. Hopson son successeur, traite avec modération les Acadiens pendant quinze mois. Charles Lawrence, entre en scène ensuite comme gouverneur. Il exige à son tour la prestation du serment sans restriction. Refus des 90 représentants acadiens qui restent emprisonnés pendant trois mois. Peu de temps après les 3 derniers missionnaires de l'Acadie étaient emprisonnés.

Lawrence organisait. De Boston viennent des vaisseaux en nombre suffisant pour le transport de sept à huit mille personnes. Le 5 septembre, tous les hommes et jeunes gens sont convoqués dans l'église de Grand-Pré. La Winslow, commandant des troupes anglaises leur annonce à leur plus grande stupefaction que c'est le désir de la couronne britannique que leurs terres et tous leurs biens soient confisqués et qu'eux-mêmes soient immédiatement déclarés prisonniers et détenus jusqu'à ce qu'ils soient déportés hors du pays ainsi que toutes leurs familles. Le confédéré lit alors le récit de l'embarquement et de la déportation que l'on sait.

Quelques centaines qui réussirent à s'échapper dans les bois, bien que traqués comme des bêtes fauves par les soldats de Lawrence et de Winslow, s'établirent dans le Nouveau-Brunswick, dans l'île du Prince-Édouard, dans la Nouvelle-Écosse et dans la Province de Québec. Leurs descendants sont aujourd'hui plus de 200,000. Ils parlent le français et restent français.

M. Narcisse Savoie, ex-président de la Société de l'Association à Québec, remercia le confédéré. Il prédit que le peuple acadien se révélerait maintenant glorieux et fortifié par l'épreuve.

Instructive causerie du R. P. Martin

(Suite de la page 3)

prennent racine chez nous, où nous devons compter, pour nous défendre contre le peuple, beaucoup plus sur le nombre que sur les élites.

La deuxième qualité que le R. P. Martin dégage, c'est l'union qui existe au sein de nos familles. Cela commence avec le contrat de mariage: "au dernier vivant les biens!" Cette union se manifeste sous des formes nombreuses: la collaboration des femmes et des filles aux travaux du mari ou du père, à la campagne particulièrement; les égards dont sont entourés les vieux; les privations que supportent les parents pour faire instruire leurs enfants; on trouve encore une manifestation de cette union dans l'empressement des fils à voter "bleu ou rouge", comme leurs pères, tradition qui peut avoir son mauvais côté, mais qui révèle quand même et jusqu'à un certain point, une certaine unité d'esprit louable.

La famille canadienne-française est joyeuse. C'est la contagieuse allégresse du nombre dont parle l'abbé Groulx.

Le R. P. Martin nous fit un intéressant tableau de la race canadienne, des sœurs de famille, des fêtes fréquentes, des réunions de toutes sortes — toutes ces manifestations nous montrent l'empressement des fils à voter "bleu ou rouge", comme leurs pères, tradition qui peut avoir son mauvais côté, mais qui révèle quand même et jusqu'à un certain point, une certaine unité d'esprit louable.

La famille canadienne-française est joyeuse. C'est la contagieuse allégresse du nombre dont parle l'abbé Groulx.

Le R. P. Martin nous fit un intéressant tableau de la race canadienne, des sœurs de famille, des fêtes fréquentes, des réunions de toutes sortes — toutes ces manifestations nous montrent l'empressement des fils à voter "bleu ou rouge", comme leurs pères, tradition qui peut avoir son mauvais côté, mais qui révèle quand même et jusqu'à un certain point, une certaine unité d'esprit louable.

La famille canadienne-française est joyeuse. C'est la contagieuse allégresse du nombre dont parle l'abbé Groulx.

Le R. P. Martin nous fit un intéressant tableau de la race canadienne, des sœurs de famille, des fêtes fréquentes, des réunions de toutes sortes — toutes ces manifestations nous montrent l'empressement des fils à voter "bleu ou rouge", comme leurs pères, tradition qui peut avoir son mauvais côté, mais qui révèle quand même et jusqu'à un certain point, une certaine unité d'esprit louable.

NARINES OBSTRUÉES par les rhumes.

Employez du **Mentholum** pour débarrasser les narines et faciliter la respiration.

MENTHOLATUM Un confort quotidien

Enraient rapidement la douleur!



CORS

Les Zino-pads du Dr Scholl soulagent la douleur instantanément. Ils ne font qu'à la pression de la chaussure et préviennent la sensibilité des orteils et les ampoules causées par des chaussures neuves ou trop justes! Employés avec les Disques Médicamentés répétés, inclus dans chaque boîte, ils enlèvent les cors et vous en débarrassent vite. Preuve: vous des cors adoucis et cicatrisés à votre pharmacie et dans les magasins de chaussures.

Dr Scholl Zino-pads

La douleur cesse des épiques

DES VOLS

Le colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale de Québec, a reçu, hier, un message du major Turnbull, en charge de la patrouille de la Sûreté Provinciale à Rouyn, lui apprenant que six arrestations avaient été opérées en fin de semaine, pour des vols commis dans la région. Les prévenus sont tous des Russes.

"L'arrestation de ces six prévenus", déclara le chef Lambert, "démontre bien, une fois de plus, que les autorités policières ont constamment les yeux ouverts sur ces étrangers. On se rappelle l'arrestation en bloc faite, il y a deux ans, après les troubles communistes."

COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 7 heures 30, à l'Académie Commerciale, monsieur le professeur Guimont traitera de "La Monnaie depuis 1914".

MORT DE MADAME GEORGES-A. GIROUX

M. Georges-Aimé Giroux, pharmacien de la rue St-Pierre, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son épouse, Madame Giroux, née Corinne Lavoie, décédée hier matin, à l'Hôtel-Dieu du Précurseur-Saint-Elie, à la suite d'une maladie dont elle souffrait depuis longtemps. Elle était âgée de 73 ans.

La disparition de Madame Giroux sera vivement déplorée. Elle laisse le souvenir d'une femme profondément chrétienne, charitable et distinguée. Outre son époux, elle laisse une fille, Madame Henri Talbot (Simonne) et un petit-fils, Remy. Elle était la belle-sœur de la R. M. Ste-Alexandrine (Elmire Giroux), des Soeurs Visitation, de Lévis, de M. Victor Giroux, de Chicoutimi, de M. J.-B. Giroux, pharmacien, de M. Jules-A. Giroux et de Madame Raoul Lavoie. Elle était aussi la belle-mère de Madame Maurice Giroux et de M. E.-H. Talbot, architecte.

Les funérailles de Madame Giroux auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église St-Roch.

A. M. Giroux et aux membres de la famille en deuil "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

La fête nationale des Canadiens-Français à St-J-Bte cette année

(Suite de la page 3)

entrepris, dans les limites de la ville, un mouvement similaire à celui qui poursuit, dans toute la province, la Ligue de l'achat chez nous. M. le président Drolet a proposé la fondation du "Sou patriotique" des écoles. Chaque enfant fournira un sou par mois. Les recettes ainsi obtenues serviront, pour une moitié aux œuvres patriotiques paroissiales et pour l'autre moitié aux œuvres de la Société St-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. J.-A. Gravel, ex-président général, la Société St-Jean-Baptiste a décidé de s'adresser au Gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre des Finances et de l'hon. M. E. Lapointe, pour qu'à l'occasion de la prochaine frappe de monnaie d'Edouard VIII, il nous donne la monnaie bilingue.

Le Conseil central a félicité M. C.-J. Miller, président de la section paroissiale du St-Cœur de Marie à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans l'inspection des écoles de la province.

La célébration de la fête nationale, le 24 juin prochain, se fera en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, paroisse du président général.

Avant de clore la réunion, M. Drolet a prié toutes les sections paroissiales de se tracer un programme pour l'année et d'inviter les officiers du Conseil central à assister à une de leur assemblées régulières.

(Comm.)

La deuxième phase du grand procès de Hull

(Suite de la page 3)

Beausoleil, de Hull; Charles Donnet, des Cédres, et Edmond Lajoie, de Montréal.

Les jurés de ce procès sont allés deux fois à l'église hier. Ils quitteront d'abord l'hôtel qu'ils occupent pour aller à la messe à l'église Notre-Dame, puis ils assisteront à l'office de l'église presbytérienne "Cushman Memorial", à laquelle appartient un des membres du jury.

On exerce sur eux une surveillance de tous les instants et, on ne leur permet de voyager en ville qu'en groupe, lorsque le juge Cannon, président du procès, le permet. Samedi, ils assisteront aux funérailles du père d'un juré, Joseph Charlebois.

Au Patronage Laval ce soir

C'est ce soir qu'a lieu le souper-bridge au Patronage Laval. Nous avons déjà dit pour quelle belle œuvre cette soirée était donnée. Les organisateurs comptent sur l'enthousiasme charitable de la population de toute la ville. Il y aura nombre de divertissements en dehors de la partie de cartes. L'admission est à un prix insignifiant.

STE-AURELIE (Bce)

Décès:

M. et Mme Alfred Lepage ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant, Paul-Emile, âgé de 9½ ans. Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi, le 30 janvier. À la famille, nos sincères sympathies.

FEU M. PIERRE JACQUES

Grand-Mère, (D. N. C.) — Après une longue et douloureuse maladie soufferte avec toute la résignation d'un véritable chrétien, est décédé en notre ville, vendredi dernier, M. Pierre Jacques, à l'âge de 72 ans et 8 mois.

Le défunt était universellement connu en notre ville où il fut l'un des plus actifs de la politique municipale. Il fut échevin durant de nombreuses années, de même que maire de la paroisse St-Paul.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Rose-Anna Bourgault, trois fils et une fille, dont MM. Lorenzo, Conrad et Hervé Jacques et Mlle Germaine Jacques, tous de Grand-Mère. Il laisse aussi un frère, M. Léandre Jacques, de St-Denis.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Paul, de Grand-Mère, lundi, le 20 février prochain, à neuf heures, à m.

À la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Arrestation, affidavit et mise en demeure

(Suite de la page 3)

tion assermenté de M. Eudore Parent, doit voici le texte:

Canada Province de Québec District de Québec.

"JE, Eudore Parent, maçon briqueur, résidant à 3 rue St-Cleophas, Beauportville, Qué., étant dûment assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit:

1.—"J'ai pris connaissance d'une déclaration faite par Jean-Marie Rivierin, à la Cour de Police, vendredi midi, le 21 février courant, à l'effet que je lui aurais déclaré, en présence de Jos. Taché et Roméo Parent, le 12 ou le 13 décembre 1935, que M. Paul Taschereau aurait promis cinquante piastres à celui qui lui apporterait le fond de culotte du Dr Félix Roy.

2.—"Je n'ai jamais fait semblable déclaration à Jean-Marie Rivierin, laquelle est inventée de toutes pièces.

3.—"A ces dates du 12 ou 13 décembre 1935, je ne connaissais pas M. Paul Taschereau, que je n'avais jamais vu et à qui je n'avais jamais parlé.

"Et j'ai signé: EUDORE PARENT.

"Assermenté devant moi, à Québec, ce 21e jour de février, "mil neuf cent trente-six." C. Delagrave.

"Commissaire de la Cour Supérieure pour le District de Québec."

UNE RECTIFICATION

Nous recevons aussi de M. Roland Lelièvre, la lettre suivante:

Québec, 20 février, 1936.

Monsieur le Directeur,

"Le Soleil", Québec, Qué.

Cher Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de faire la rectification suivante dans la prochaine édition de votre journal:

Dans le compte-rendu de ce jour sur l'enquête dans la cause de conspiration des inculpés de l'Ange-Gardien, le résumé que vous faites du témoignage de M. Rivierin, laisse entendre à vos lecteurs que je serais allé plusieurs fois à l'Hôtel Victoria, en compagnie de Roméo Parent, et que j'aurais été par le fait même un de "ceux mêlés à l'organisation de l'affaire de l'Ange-Gardien".

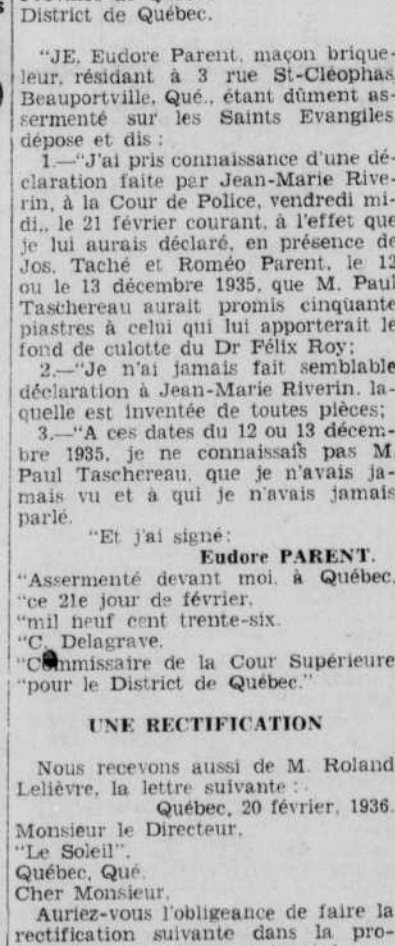
M. Rivierin a dit n'avoir vu, en compagnie de M. L. Dery, à l'Hôtel Victoria, un soir où Roméo Parent se serait trouvé également à cet endroit, avec MM. Byrne et Lacroix, mais M. Dery et moi ne faisons pas partie du groupe ci-haut nommé. Je tiens à cette séparation. C'est une nuance qui a son importance dans les circonstances. Voilà les faits tels que conformes au témoignage de M. Rivierin et à la vérité.

Je suis convaincu qu'il ne s'agit dans le présent cas d'une simple erreur dans la préparation de votre compte-rendu et je suis assuré par le fait même que vous vous empresserez de publier une rectification.

Bien à vous,

ROLAND LELEVEUR.

UN SAUVETAGE EN HAUTE MER



Au cours de la récente tempête qui a menacé la navigation sur l'Atlantique, le frétier grec "Stefanos Costomiris", ayant à son bord trente hommes d'équipage, a sombré à 280 milles au sud-est du phare de Nantucket. Le vapeur "City of Newport" a réussi à retrouver le navire en détresse, et à s'en approcher suffisamment pour sauver les membres de son équipage. Ce frétier avait déjà passé bien près du naufrage en 1913, alors qu'il portait le nom de "Santa Rosalia", mais il avait alors réussi à gagner son port après mille difficultés. La photo que l'on voit ci-dessus est une réplique de celle prise en 1913 alors que les vagues furaient un assaut soutenu contre le frétier qui a sombré cette semaine.

L'OPERA, APRES LA COMEDIE-FRANCAISE, VA SE RAJEUNIR

Le jour de l'inauguration de la Comédie-Française remise à neuf, M. Georges Huisman nous avait dit:

— Vous verrez, ce n'est que le commencement. Nous avons commencé par la Comédie-Française, mais ce sera bientôt au tour de l'Opéra.

Promesse vite tenue. Dans le rapport du budget extraordinaire des Beaux-Arts pour l'année 1936, figure une somme de onze millions au titre de "remise en état générale et d'amélioration".

Ces onze millions serviront à remettre en état l'Opéra et lui permettront de figurer honorablement parmi les grandes scènes des capitales européennes.

"Plus peut-être encore qu'à la Comédie-Française, il y aura à faire l'Opéra de Garnier fut, à son époque, une merveille, mais il y a loin de 1875 à nos jours. Des progrès ont été faits dans tous les domaines, qu'il s'agisse du confort, de l'hygiène, de mille commodités, dont les spectateurs de l'Opéra sont encore privés. La question des ascenseurs est très importante; avant peu les spectateurs pourront atteindre leur place par deux appareils contenant chacun vingt-cinq personnes.

De même, l'appareillage électrique, le transformateur électrique, datant de 1885, sera heureusement remplacé. Le nouveau transformateur sera le plus puissant du monde. De même, le "grand secours".

On étonnerait beaucoup de monde en disant tout ce qui manquait à l'Opéra.

Employés judicieusement — et M. Marrast saura les bien employer —

Dr. Woods NORWAY PINE SYRUP

Ne négligez pas cette toux persistante et déchirante

Procurez-vous chez votre pharmacien ou fournisseur une bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Woods. Il va droit à la racine du mal. Quelques doses vous convaincront que c'est justement le remède qu'il vous faut.

Il aide à stimuler les organes affaiblis des bronches, calme l'irritation, réduit l'inflammation, soulage et reconforte les parties irritées, détache le phlegme et le mucus, et il aide la nature à déloger les accumulations morbides.

Une fois ce résultat obtenu, la toux persistante et déchirante disparaît — plus de nuits sans sommeil ni inflammation des tubes bronchiques.

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — L'Ance

Qu'a-t-il dit quand vous l'avez redoublé?
"Rien — il a simplement allumé une Sweet Caporal!"

POUR LES démangeaisons DU CUIR CHEVELU

Cuticura soulage d'excellente façon. L'onguent aide à détruire les pellicules — le Savon tient le cuir chevelu net — et favorise la beauté des cheveux.

Achetez en des endroits où Savon 25c, Cuticura 25c et 50c. Pour chaque boîte GRATUIT écrire: "Cuticura", Dept. B, 286 Ouest, rue Saint-Paul, Montréal.

La compagnie Paquet a gagné avec honneur le derby international

Son musher, Ovide Carrier, s'est maintenu ferme durant les trois jours — Al. Hardy arrive deuxième. — Emile Martel se classe premier au terme de la troisième étape — Les "prix de condition" à Sunny Belford et à la compagnie Paquet — Distribution des trophées aux vainqueurs — Robert Létourneau gagne à Shawinigan — Il reçoit une ovation à la gare.

En moins d'un an, la compagnie Paquet, puissante firme de commerce local, a décroché trois importants trophées en rapport avec les courses internationales et interprovinciales de chiens. Son brillant porteur-couleur, Ovide Carrier, qui l'an dernier, à la fin de la saison, s'assura l'honneur du championnat d'Ontario et, il y a quinze jours, celui de l'Académie, N. H. a gagné, haut la main, samedi dernier, la course internationale courue sous les auspices de l'International Dog Sled Derby Club of Québec.

Avec sa populaire et merveilleuse équipe, il a franchi la distance de 90 milles en 6 h. 40 m. et 42 secondes, surpassant son plus proche concurrent, le "musher" Almonzo Hardy par 13 minutes. Carrier s'est maintenu ferme jusqu'à la fin et au terme de la course, samedi après-midi lui-même et ses magnifiques chiens, étaient encore des plus dispos. C'est une brillante victoire pour notre concitoyen, et il faut souligner tout de suite l'honneur qu'elle fait rejaillir sur la compagnie Paquet et sur toute la population locale et régionale.

Carrier, comme on le sait, avait gagné les deux premières étapes, celles de jeudi et vendredi. Samedi, il s'est classé en 2^e position, étant devancé par Martel qui arriva bon premier après 2 heures 11:26. Il avait tout de même une réserve suffisante pour conserver sa première position.

Pour toute la course, Almonzo Hardy s'est classé deuxième avec 6:53:44. Hardy, qui courait pour le compte de Kaine & Robinson, a fait excellente figure tout le temps de cette grande classique internationale, et il fallait entendre les pronostics, le dernier jour, jusqu'à la dernière minute, il fut un favori du championnat, et bien qu'il n'ait pas gagné la première position, il a indubitablement remporté une éclatante victoire qui vaut certainement la peine d'être largement soulignée. Son temps pour les trois jours est le suivant: 6 h. 53 m. 44 s.

Mais l'adversaire le plus dangereux pour Hardy était évidemment le populaire Emile Martel, le porte-couleur de la Taverne Royale. Ce vétérinaire des courses de chiens arriva en troisième position avec trois minutes de différence seulement de son arrivée.

Samedi, Martel s'est signalé de façon exceptionnelle en se classant premier avec une avance de trois minutes sur le champion Carrier. Comme les deux vainqueurs précédents, le "musher" Martel a donc fait excellente figure et s'est attiré de nombreux applaudissements à son arrivée samedi.

L'après-midi, le "musher" de Rodolphe Marquis, Dompierre, courait pour M. Luder Bédard, maire de Québec-Ouest, Bédard, le jeune et brillant "musher" de Lacombe, ont les suivants.

Les trois derniers pour cette course de 90 milles sont: Chevette, porte-couleur de Bédard & Son, Portier, porte-couleur de l'hôtel Central de Montebello et Phil. Bouffard, de la Fenderie de Laval.

Glenn Mahoney, qui s'était classé cinquième, lors des deux premiers jours, n'a pu continuer la course, samedi et doit abandonner au Lac St-Charles.

Somme toute, il est inutile de mentionner que cette course internationale a remporté un éclatant succès. Il est difficile d'établir, cette année, un point de comparaison avec l'an dernier, et les années précédentes, le parcours ayant été réduit de plus de 10 milles à la demande de la Société Protégée des Animaux.

La dernière étape, championnat avait été gagnée par Harry Wheeler, de St-Jovite. Cette année, il n'a pas défendu son titre, après avoir perdu aux mains de Carrier, à Lacombe, il y a une quinzaine de jours.

Grâce donc à la brillante tenue d'Ovide Carrier, la ville de Québec possède tous les championnats désirables dans ce domaine sportif.

La compagnie Paquet, par l'entremise de son populaire gérant, M. Jos. Létourneau, en lice, cette année, de solides et magnifiques chiens. C'était évidemment un élément important pour la victoire, mais aussi, fallait-il savoir les entraîner et les diriger. L'habileté de Carrier et la précieuse collaboration qu'il reçoit de la compagnie Paquet ne pouvaient qu'assurer le succès.

On peut en dire autant de Hardy et de Martel dont la tenue vaut certes d'être soulignée.

Aux départs comme aux arrivées, il y avait foule, ce qui a prouvé une fois de plus que cette traditionnelle classique suscite un grand intérêt chez les Québécois. L'ordre a été maintenu, la température idéale, bref rien n'a manqué pour assurer le succès de ce derby. Il faut en féliciter le président, M. G.-E. Létourneau et tous les officiers.

LES PRIX

1^{er} — \$300.00. Droit d'un an sur la coupe au Championnat International, l'on de Holt Renfrew et la coupe de permanence du Président, G.-E. Létourneau (Suite à la page 11, 4^e col.)

Le club de curling Jacques-Cartier décroche le trophée "Château-Frontenac" au bonspiel

OVIDE CARRIER SUR LE CHEMIN DES HONNEURS



Le brillant "musher" de la compagnie Paquet, champion du dog-derby international, entreprend la troisième étape de la course de 90 milles qu'il gagne en 6 h. 40 et 42 secondes. Les magnifiques chiens qu'Ovide Carrier conduisait ont fait excellente figure tout le temps de la course. En plus de la coupe et de la bourse de \$300 ils ont aussi remporté un prix de \$50, bourse octroyée par la succession McIlhenny au "musher" dont les chiens seraient en meilleure condition au terme de la course. Dans le rectangle, à droite, M. Jos. Létourneau, le gérant de la Cie Paquet, le principal promoteur de l'International Dog-Derby félicite Ovide Carrier au point d'arrivée.

Les Etudiants tiennent tête aux As, mais ne parviennent à gagner

Ils perdent 4 à 3 après 90 minutes d'un jeu très ardu — Théo Hamel compte le point victorieux — Brillante tenue d'Armand Paquet, pour le Laval — Les carabins n'avaient que 9 équipiers à offrir en opposition aux As.

Les As ont réussi à vaincre une autre fois les Etudiants, hier après-midi, mais au prix de grandes difficultés, et cela après 90 minutes d'un jeu très ardu au cours duquel le Laval n'avait en tout et pour tout que neuf joueurs. La partie s'est terminée au score de 4 à 3. On dut jouer trois 10 minutes supplémentaires avant d'établir un maître et l'on peut dire sans crainte d'erreur que Théo Hamel fut la grande vedette de son équipe. Car n'eussent été sa précision et sa perspicacité au jeu, le résultat n'aurait certes pas été le même.

Avant de donner une appréciation très sommaire de la partie, on peut aussi souligner que les Carabins ont fait excellente figure, qu'ils ont fourni un jeu très brillant et que malgré l'absence de plusieurs de leurs meilleurs équipiers, ils ont remporté, l'on peut dire, une victoire morale.

A la fin de la deuxième période, le score était donc 2-2.

La troisième période fut très rapide. Vers le milieu, Armand Paquet compta le seul point qui donnait à nouveau l'avantage au Laval. Il se fit cultiver par Bolduc qui avait peine à souffrir et admirable coup de feu, filage une douloureuse blessure à la tête.

Quelques minutes avant la fin de la période, une discussion s'engagea entre les arbitres. Elle dura quinze minutes sous le regard plus ou moins attentif de l'assistance qui semblait fatiguée. Finalement et comme tous les jours, le Laval céda et la partie continua.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Dès la première minute de la partie, on vit que le jeu serait serré. En moins de 5 minutes après le son de la cloche, Larochelle avait accepté une passe de Cliche et allait déborder Bolduc pour compter l'unique point de cette période. A la deuxième, les As comptèrent deux points et le Laval un autre. Le mérite revient à Hamel qui fit une admirable montée individuelle, mania de telle sorte qu'il fit sortir Dion de ses buts pour loger dans le coin du filet. Laval ne tarda pas à compter par l'intermédiaire de Tondreau et de Cliche, mais les As égalisèrent aussitôt.

Le jeune Armand Paquet spécialement mérita les félicitations pour la façon dont il s'est comporté durant cette journée. Il fut à certains moments sensationnel.

Roméo Blanchet a conduit ses coéquipiers à la victoire en l'emportant sur le quatuor de John Darby, du club St-Georges — Emile Morency vient près de triompher dans la finale du "Centenary" — T.-A. Begley se rallie pour enregister 15-13.

REMISE DES TROPHÉES

Les équipiers du club de curling Jacques-Cartier ont été les héros des dernières finales du 23^e bonspiel annuel, samedi dernier, en figurant dans les deux matchs les plus importants, le "Centenary" et le "Château Frontenac". Le quatuor de Roméo Blanchet ont raison du "rink" de John Darby, du club St-Georges, de Montréal, au score imposant de 16 à 7, pour décrocher le superbe trophée "Château Frontenac". Emile Morency et ses coéquipiers du Jacques-Cartier vinrent près de remporter le trophée "Centenary" au score de T.-A. Begley, du Québec, qui se rallia magnifiquement pour triompher par 15 à 13.

Fait intéressant à noter, le Jacques-Cartier remporta le trophée "Centenary", en 1930. L'équipe gagnante était alors composée du vétéran E. St-Amand, "skip", de Ulf Dubé, troisième, Alphonse Gingas, deuxième, et Emile Labrecque "lead".

Pour se rendre en finale, Emile Morency dut éliminer les équipes du colonel A. de M. Bell, du Victoria, à 18-13, et de J.-A. McManamy, du Québec, à 13-5.

En semi-finales du "Garrison", le Québec était représenté par trois équipes, celle de John Hackett, E. St-Amand et R.-C. Cream. Le "rink" du Dr J.-M. Elliott, du Victoria, occupait l'autre place.

Dans l'une des semi-finales, Hackett a défait le Dr Elliott à 12-6, et St-Amand a éliminé Cream 11-5. La finale mit donc aux prises John Hackett et E. St-Amand, deux anciens joueurs du Jacques-Cartier, qui sont maintenant au Québec. St-Amand gagna 15-7.

Le "rink" du Dr Holiday, du St-Georges, a défait celui de Carpenter, de Kénogami, à 15-10, pour remporter les honneurs de la ronde de qualification. A l'issue de ces matchs qui mettaient fin au 23^e bonspiel annuel, ont lieu la présentation des trophées, au Québec Curling Club, sous la présidence de M. R.-H. Doddridge.

M. Olivier Drouin, président du Jacques-Cartier, présenta le trophée "Centenary" au "skip" T.-A. Begley, du Québec Curling Club. M. Bruce Stewart, du Royal Canadian Curling Club, d'Écosse, présenta le trophée "Château Frontenac" à l'équipe de Roméo Blanchet.

M. Gordon Perry, du Québec Curling Club, présenta la coupe "Garrison" à son confrère St-Amand, ainsi que les prix de consolation à l'équipe de Feal Talbot, qui gagna dans les granites, et à celle du Dr Holiday, de St-Georges, qui gagna dans les fers.

PARTIES DE SAMEDI

Voici maintenant le sommaire des parties de samedi :

FINALES
Le "Centenary" : Jacques-Cartier : H. Giguère, G. Brouillette, J.-A. Chantal, Emile Morency, skip-13.
Le "Château Frontenac" : St-Georges : J. Hackett, J. Hackett, J. Hackett, J. Hackett, skip-13.

Le "Garrison"
Québec : W.-E. Thompson, J. Hackett, J. Hackett, J. Hackett, skip-13.
Kénogami : W.-B. Bedard, C.-L. Deschênes, L.-M. Wallinshaw, G.-I. Carpenter, skip-10.

Le "Consolation"
St-Georges : J.-W. Sutherland, W.-B. Bedard, E. G. Power, L.-M. Wallinshaw, G.-I. Carpenter, skip-10.
Québec : J.-W. Sutherland, W.-B. Bedard, E. G. Power, L.-M. Wallinshaw, G.-I. Carpenter, skip-10.

RONDES PRÉCÉDENTES
Trophée "Centenary" : Jacques-Cartier (Morency) 13, Québec 15.

Le Royal 22^e A BATTU RIMOUSKI
Rimouski, 24 (D.N.C.) — Le Royal 22^e A, piloté par Léo Bourgeois, a remporté une victoire décisive, samedi, sur le Rimouski, au score de 6 à 2. La partie fut fort intéressante du début à la fin, mais ne fut pas absolument dénuée de rudesse. L'Aréna de Rimouski était remplie à sa capacité.

Léo Bourgeois était sur l'alignement. Il a figuré sur la glace au début de la partie et compté deux points. Il dut quitter la glace après avoir tombé en se frappant contre Cadorette.

SOMMAIRE
1^{re} période : 1. Chicago, Thompson, lancer de punition, 3-50. 2. Chicago, Seibert (Brydson, Rommes, March), 5-13.

Punitions : Clancy, Larochelle. 3. Chicago, March (Rommes et Thompson), 3-40. 4. Chicago, Thompson (March et Rommes), 4-30. 5. Toronto, Boli (Clancy, Thoms) 9-20. 6. Chicago, Kendall (Cook-Trudel), 9-30.

Punitions : March (majeure) H. Jackson (majeure) et Larochelle.

LE MARDI-GRAS AU CLUB ATHLETIQUE
Comme par le passé, le Club de Ski Athlétique Inc., a organisé pour mardi 23 février, à 9 h 30, la soirée dite "Bal Masque du Mardi-Gras". Cette soirée, qui est sous la direction de M. Gaston Rosa, président du comité de réception, promet de remporter un magnifique succès : de très beaux prix seront décernés aux personnes portant les plus beaux costumes.

A date, le Shains a joué 7 parties. Il en a gagné 11, annulé 4 et perdu 2. Il se prépare maintenant à jouer une série de deux dans trois avec le C.D.G. la première partie devant être jouée vendredi soir à Giffard.

RAQUETTE
RAQUETTEURS DE L'U. C.

La soirée masquée des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale a lieu ce soir, à leur salle 110 du Pont Notre-Dame et ancien président M. J.-Ant. Côté, à la présidence de cette soirée et promet de magnifiques cadeaux aux costumes les plus riches et les plus comiques.

Will Brodrique et six musiciens feront les frais de la musique. Un succulent lunch sera servi à 11 h 30 heures. Pour toutes informations s'adresser à G. Rosa, chalet du Club de Ski Athlétique Inc., 73 Avenue Cartier, tél. 4-1968.

LES PICHENOLLES
M. J. Lapointe et R. Simoneau, du club "Oiseau Bleu", ainsi que R. Pouliot et J. Robinson Jr, du club "Voltaire" acceptent le défi lancé par le club "Les Experts de St-Malo". La partie serait jouée mercredi soir le 28 courant au local Robinson, à Blainville, 4 rue St-Dominique, tél. 181P.

Nous Recommandons la **BIÈRE Champlain** Elle est pure et forte

FABRIQUE PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

5 numéros de premier choix au Club Mutuel, ce soir

La direction du Club Mutuel offrira un autre programme de qualité au gymnase de la rue de la Couronne, ce soir — Lucien Sanfaçon puis Kid Hecker en finale et semi-finale.

LE HOCKEY
N. H. L.

Montréal, 0 ; Toronto, 1. Américains, 0 ; Canadiens, 1.

CANADO-AMERICAINE
Boston, 2 ; Philadelphie, 3. Providence, 1 ; Springfield, 2.

L'INTERNATIONALE
Detroit, 3 ; Buffalo, 2. Rochester, 4 ; Cleveland, 2.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT
(x) Giffard, 3 ; St-Gregoire, 1. (x) Champlain.

ASS.-AMERICAINE
Tulsa, 2 ; Wichita, 0. Kansas-City, 0 ; Oklahoma-City, 0.

DIMANCHE
N. H. L.
Rangers, 4 ; Boston, 3. Toronto, 1 ; Chicago, 5. Américains, 3 ; Detroit, 4.

CANADO-AMERICAINE
Springfield, 0 ; New-Haven, 5. Philadelphie, 3 ; Providence, 1.

L'INTERNATIONALE
Detroit, 1 ; Syracuse, 4.

GROUPE SENIOR
(Eliminatoire) la première
Ottawa, 1 ; Royals, 2. (1^{er} match : trois de cinq)

ASS.-AMERICAINE
St-Paul, 1 ; St-Louis, 2. Wichita, 3 ; Kansas City, 2.

LIGUE DE QUEBEC
(Série finale)
Aces, 4 ; Laval, 3. (30 minutes supplémentaires)

EXHIBITIONS
Windsor, 7 ; Chicago, 5. Harvard, 7 ; McGill, 4. Royal-22^e, 6 ; Rimouski, 2. Port-Arthur, 3 ; Vienne, 1.

LES CLASSEMENTS
N. H. L.
(Section Canadienne)
J. G. P. N. P. C. Pts
Toronto 37 18 16 3 95 88 39
Montréal 36 16 13 7 89 87 39
Américains 38 12 19 8 88 94 31
Canadiens 38 10 17 10 89 90 30

(Section américaine)
J. G. P. N. P. C. Pts
Detroit 38 18 11 7 81 76 45
Chicago 38 18 14 6 74 69 42
Rangers 38 15 14 9 73 80 39
Boston 37 18 13 6 69 63 35

CANADO-AMERICAINE
J. G. P. N. P. C. Pts
Philadelphie 36 24 11 1 107 64 49
Providence 39 20 15 4 92 101 44
New-Haven 37 16 18 3 100 118 35
Springfield 39 14 21 3 96 103 31
Boston 40 14 23 3 107 116 31

A COURVILLE
Le Campagnard et l'Orléans ont fait partie nulle à St-Louis de Courville, au cours d'une partie très intéressante, après dix minutes de jeu supplémentaire. Contrairement à ce qui a été annoncé le score fut 9 à 9.

Un événement d'un genre spécial et nouveau rehaussera l'éclat de cette soirée : ce sera le couronnement de la "Reine du Club".

Ce concours organisé pour toutes les jeunes filles du club, consistait à vendre le plus de billets possible au profit du club de Ski Athlétique Inc. Qui sera la Reine? Nous le saurons ce soir.

Tous les membres et amis du club sont invités à assister à cette soirée et au couronnement de la Reine.

Will Brodrique et six musiciens feront les frais de la musique. Un succulent lunch sera servi à 11 h 30 heures. Pour toutes informations s'adresser à G. Rosa, chalet du Club de Ski Athlétique Inc., 73 Avenue Cartier, tél. 4-1968.

LES PICHENOLLES
M. J. Lapointe et R. Simoneau, du club "Oiseau Bleu", ainsi que R. Pouliot et J. Robinson Jr, du club "Voltaire" acceptent le défi lancé par le club "Les Experts de St-Malo". La partie serait jouée mercredi soir le 28 courant au local Robinson, à Blainville, 4 rue St-Dominique, tél. 181P.

RAQUETTE
RAQUETTEURS DE L'U. C.

La soirée masquée des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale a lieu ce soir, à leur salle 110 du Pont Notre-Dame et ancien président M. J.-Ant. Côté, à la présidence de cette soirée et promet de magnifiques cadeaux aux costumes les plus riches et les plus comiques.

Will Brodrique et six musiciens feront les frais de la musique. Un succulent lunch sera servi à 11 h 30 heures. Pour toutes informations s'adresser à G. Rosa, chalet du Club de Ski Athlétique Inc., 73 Avenue Cartier, tél. 4-1968.

LES PICHENOLLES
M. J. Lapointe et R. Simoneau, du club "Oiseau Bleu", ainsi que R. Pouliot et J. Robinson Jr, du club "Voltaire" acceptent le défi lancé par le club "Les Experts de St-Malo". La partie serait jouée mercredi soir le 28 courant au local Robinson, à Blainville, 4 rue St-Dominique, tél. 181P.

RAQUETTE
RAQUETTEURS DE L'U. C.

La soirée masquée des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale a lieu ce soir, à leur salle 110 du Pont Notre-Dame et ancien président M. J.-Ant. Côté, à la présidence de cette soirée et promet de magnifiques cadeaux aux costumes les plus riches et les plus comiques.

Will Brodrique et six musiciens feront les frais de la musique. Un succulent lunch sera servi à 11 h 30 heures. Pour toutes informations s'adresser à G. Rosa, chalet du Club de Ski Athlétique Inc., 73 Avenue Cartier, tél. 4-1968.

LES PICHENOLLES
M. J. Lapointe et R. Simoneau, du club "Oiseau Bleu", ainsi que R. Pouliot et J. Robinson Jr, du club "Voltaire" acceptent le défi lancé par le club "Les Experts de St-Malo". La partie serait jouée mercredi soir le 28 courant au local Robinson, à Blainville, 4 rue St-Dominique, tél. 181P.

RAQUETTE
RAQUETTEURS DE L'U. C.

La soirée masquée des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale a lieu ce soir, à leur salle 110 du Pont Notre-Dame et ancien président M. J.-Ant. Côté, à la présidence de cette soirée et promet de magnifiques cadeaux aux costumes les plus riches et les plus comiques.

Will Brodrique et six musiciens feront les frais de la musique. Un succulent lunch sera servi à 11 h 30 heures. Pour toutes informations s'adresser à G. Rosa, chalet du Club de Ski Athlétique Inc., 73 Avenue Cartier, tél. 4-1968.

LES PICHENOLLES
M. J. Lapointe et R. Simoneau, du club "Oiseau Bleu", ainsi que R. Pouliot et J. Robinson Jr, du club "Voltaire" acceptent le défi lancé par le club "Les Experts de St-Malo". La partie serait jouée mercredi soir le 28 courant au local Robinson, à Blainville, 4 rue St-Dominique, tél. 181P.

Cigares **PEG TOP** 5¢

Le BON VIEUX FAVORI DEPUIS PLUS DE 50 ANS

BUVEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX • CA NE COÛTE PAS PLUS CHER

Carling

RED CAP ALE
AMBER ALE
INVALID STOUT
BLACK LABEL LAGER

SI VOUS NE ÊTES PAS SATISFAIT

GRADS

ADOPTÉZ LES GRADS

Très douces

L. O. GROTHE, LIMITÉE - MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

BOSTON BRUINS PERDENT A N.-Y.

New-York, 24. (P.A.) — En l'emportant sur les Boston Bruins au pointage de 4 à 3, hier, les Rangers se sont assurés quelque chance de figurer dans la série éliminatoire pour le championnat de la section américaine de la N.H.L.

Red Beattie enregistra deux points avant que les Rangers ne pussent se mettre à l'oeuvre. Ils se rallièrent dans la suite pour scorer à trois reprises, en une minute et 34 secondes. Le jeune Patrick compta le point décisif en troisième période.

SOMMAIRE

Première période

1-Boston, Beattie (Clapper)	1-43
2-Boston, Beattie (Slebert)	7-43
3-New-York, Shibley (Colville)	10-21
4-New-York, W. Cook (Morenz et Patrick)	10-59
5-New-York, Dillon (Morenz et Patrick)	11-55
6-Boston, Cowley (O'Neill)	8-17
7-New-York, Patrick (Morenz)	10-18
Arrière : Thomson 20 ; Kerr 22.	

Deuxième période

Troisième période

LIGUE NAVALE ET MILITAIRE

Voici la cédule de la Ligue Navale et Militaire de balle-molle du 27 février au 22 mars inclusivement :

27 février :
Régiment de Québec vs R.C.O.C.
Royal Rifles of Canada vs R.C.N.V.R.

MARS

2 mars :
Royal 22e Régiment vs Royal Rifles of Canada.
Comp. Coy C.C.S. vs Voltigeurs de Québec.

5 mars :
Régiment de Québec vs Comp. Coy C.C.S.
R.C.O.C. vs Voltigeurs de Québec.

9 mars :
R.C.O.C. vs R.C.N.V.R.
Régiment de Québec vs Royal 22e Régiment.

10 mars :
Voltigeurs de Québec vs Royal 22e Régiment.
R.C.N.V.R. vs Comp. Coy C.C.S.

12 mars :
R.C.N.V.R. vs Régiment de Québec.
Comp. Coy C.C.S. vs Royal Rifles of Canada.

16 mars :
R.C.O.C. vs Royal 22e Régiment.
Voltigeurs de Québec vs Royal Rifles of Canada.

19 mars :
Royal 22e Régiment vs Comp. Coy C.C.S.

M. LEAFS EN TETE AVEC MAROONS

Toronto, 24. (P.C.) — Les Maple Leafs se sont placés sur un pied d'égalité avec les Maroons de Montréal, samedi, quand ils les blanchirent par 1 à 0 au cours d'une joute chaude disputée. 13,000 personnes assistèrent à la partie qui fut marquée d'une bagarre, quelques instants après la mise au jeu. Horner et Ward reçurent chacun une punition majeure tandis que Charlie Conacher et Baldy Northcott étaient congédiés pour mauvaise conduite.

A Andy Blair revient l'honneur d'avoir enregistré l'unique point de la soirée, pour les Maple Leafs.

Arbitres : Stewart et Smith.

Première période

Aucun point.

Punitions : Clancy (2), L. Conacher (2), Smith, Shilds (Mineurs); Horner, Ward (majeurs); C. Conacher, Northcott (10 minutes, mauvaise conduite).

Deuxième période

Aucun point.

Punitions : Clancy, Wentworth, Horner, Ward.

Troisième période

1-Toronto, Blair (Metz) 9-01
Punitions : C. Conacher, Cain.

R.C.N.V.R. vs Voltigeurs de Québec.

22 mars :

Royal Rifles of Canada vs Régiment de Québec.

La Compagnie Paquet gagne avec honneur le derby international

(Suite de la page 10)

Le prix offert par la succession McIlhenny au musher dont les chiens seraient en meilleure condition au terme des trois jours, fut gagné par Sunny Belford, de Laconia, N.H. et Ovide Carrier, le porte-couleurs de la compagnie Paquet. Il s'agissait d'une somme de \$100, qui fut partagée entre ces deux élus.

LES VAINQUEURS PRECEDENTS

Inscription et Conducteur

Année: 1922 Arthur Walden 15-36-00
1923 Brown Corporation 15-50-15
John Label, 123 milles.
1924 Ontario Paper Co. 18-44-15
Earl Brydges, 123 milles.
1925 Franquelin Lumber & Pulp Co. 12-49-45
Emile St-Godard, 123 milles.
1926 A. McKay Co. Ltd. 12-32-10
Frank Dupuis, 123 milles.
1927 Ontario Paper Co. 11-37-35
Emile St-Godard, 123 milles.
1928 Ontario Paper Co. 11-14-17
Emile St-Godard, 123 milles.
1929 Brown Corp Ltd. 11-06-33
Leonard Sappala, 123 milles.
1930 Tavern Club of Cleveland 11-01-27
Emile St-Godard, 120 3-5 milles.
1931 Tavern Club of Cleveland 12-03-30
Emile St-Godard, 121 4-5 milles.
1932 Tavern Club of Cleveland 10-28-01
Emile St-Godard, 121 4-5 milles.
1934 Morrisette & Fils 11-17-22
Emile Martel, 121 4-5 milles.
1935 Gray Rocks Inn, Ste-Jovite 10-41-52
Harry Wheeler 121 4-5 milles.

Voici le classement de la dernière étape :

1er — Emile Martel, 2-11-26 ; 2e — Ovide Carrier, 2-14-07 ; 3e — A. Hardy, 2-16-15 ; 4e — E. Laperrière, 2-34-47 ; 5e — Sunny Belford, 2-41-25 ; 6e — Georges Chevrete, 2-45-35 ; 7e — Phil. Bouffard, 3-00-12 ; 8e — N. Dompierre, 3-00-28 ; 9e — A. Poirier, 3-02-37. Clem Mahoney, pilote de l'équipe de la succession J.-D. McIlhenny, abandonna la course au Lac St-Charles.

Voici maintenant le classement des équipes pour les trois jours :

1ère étape	2e étape	3e étape	Total
1-Ovide Carrier 2-10-00	2-16-55	2-14-07	6-40-42
2-Almanzor Hardy 2-16-15	2-21-15	2-16-15	6-53-44
3-Emile Martel 2-19-14	2-25-20	2-11-26	6-56-00
4-E. Laperrière 2-35-17	2-46-20	2-34-47	7-56-24
5-Narcisse Dompierre 2-26-29	2-34-29	3-00-28	8-01-26
6-Sunny Belford 2-36-00	2-46-08	2-41-25	8-03-33
7-Georges Chevrete 2-27-55	2-56-33	2-45-35	8-09-03
8-Aurélien Poirier 2-33-23	2-54-34	3-02-37	8-30-34
9-Philippe Bouffard 2-40-37	3-05-35	3-00-12	8-46-22

Punitions : Wares, Kuhn 2.
Arbitres : Norm Shay et Billy Coutu.

A SPRINGFIELD Indiens, 2 ; Reds, 1

SOMMAIRE

Première période

1-Providence, Gaudreault (Harrington et Rivers) 12-25
Punitions : Gray, Bennett.

Deuxième période

2-Springfield, Speyer (Saunders, Brennan et Jack) 9-37
Punitions : Harrington, W. Field, Ledue.

Troisième période

3-Springfield, Saunders (Jack et Wilson) 17-58
Punitions : Frew, Harrington.

A PHILADELPHIE Ramblers, 3 ; Cubs, 2

SOMMAIRE

Première période

1-Philadelphie, Rickmanus (Cox et Cooper) 7-59
2-Philadelphie, Mason

LA COMPAGNIE PAQUET LEE. GAGNE A SHAWINIGAN

Pendant que l'équipe No 1, de la compagnie Paquet, sous l'habile direction de M. Ovide Carrier, décrochait les honneurs de la victoire du 13ème derby international, à Québec, l'équipe No 2, de la même compagnie, que M. Jos. Laurin avait envoyée à Shawinigan-Falls pour figurer dans la course régionale de 50 milles, s'assurait également le championnat. Le mérite et l'honneur de cette victoire reviennent à Robert Létourneau, le plus jeune musher québécois, qui a franchi les deux étapes en 4 heures, 00 m. et 30 secondes. Il avait comme entraîneur, le non moins jeune Eddie Couture. Il se manquait plus que ce trophée à la compagnie Paquet pour lui assurer tous les honneurs possibles dans ce domaine sportif.

Le jeune Létourneau est revenu hier soir, sur le train de 10 heures et recut une belle ovation de la part de ses confrères de l'Académie Jacques-Cartier qui le portèrent en triomphe.

LA DISTRIBUTION DES PRIX AU CHATEAU

La distribution des prix aux vainqueurs eut lieu hier soir, au Château Frontenac, dans la salle Jacques-Cartier, sous la présidence de M. G.-E. Létourneau, président de l'International Dog-Derby. Son Honneur le maire J.-E. Grégoire était présent. Parmi les autres principaux personnalités qui assistaient à cette démonstration qui avait réuni une foule considérable, on remarquait, M. B.-J. Kaine, agent du Département de la Marine à Québec, M. Jack Strathdee, directeur des sports au Château Frontenac, M. Victor Duchaine, secrétaire-trésorier, M. J.-E. Henri Roy, premier vice-président, M. Gaudias Parent, organisateur en chef, le Dr Hector St-Amant, M. Hector Chevrete, etc.

Le maire de la cité de Québec, invité à présenter quelques paroles au vainqueur, félicita chaleureusement la compagnie Paquet de son magnifique succès, et en présentant le chèque de \$300, mérité par Ovide Carrier ainsi que les deux coupes octroyées à cette victoire, lui exprima la joie qu'il avait de constater que ce championnat restait dans la vieille tradition qui y est attachée. M. Jack Strathdee, le directeur des Sports et M. Kaine, parlèrent au nom de la population anglaise. M. Strathdee en profita pour faire un bel et éloquent éloge de M. J.-D. McIlhenny, décédé ces jours derniers à l'hôpital.

Après une Cigarette Mâchez la WRIGLEY'S elle rend la prochaine PLUS AGREABLE

WRIGLEY'S DOUBLEMINT CHEWING GUM

DANS NOS THEATRES

Palais Montcalm

ARSENE LUPIN :

La répétition générale de cette pièce si amusante qui sera jouée jeudi prochain, 27 février, à 8 h. 15, samedi soir, 29 février, à 8 h. 15, dimanche soir, 1er mars, à 8 h. 15, aura lieu à 8 h. 15, au Palais Montcalm. Les profits de cette représentation s'ont destinés à la fondation de la Société de secours aux soldats français, pour combattre le théâtre immoral, par la représentation de pièces approuvées par la morale chrétienne. Les cartes sont en vente chez M. J.-E. Valin, rue St-Jean et chez les Peres Jésumites. Achetez d'avance son billet d'entrée est une mesure de protection que nous conseillons de suivre afin d'être sûr de ne pas manquer le spectacle des aventures de 4 touristes au pays des brigands en Espagne, qui ne sera jouée qu'une seule fois à Québec. Au programme les distillés Paul et Roland — (Communiqué).

(Connolly) 10-17
3-Philadelphie, Cooper 12-16
Punitions : Blake, Portland, Cooper.

Deuxième période

4-Boston, Blake (McClully) 14-26
5-Boston, Blake (Dumart) 15-26
Punitions : Weir, Shannon, Colville.

Troisième période

Pas de point.
Punition : Cox.

A NEW-HAVEN Aigles, 5 ; Indiens, 0

SOMMAIRE

Première période

1-New-Haven, Hemmerling (Reid) 31
Punitions : Jerwa (10 minutes), Brennan, Reid.

Deuxième période

2-New-Haven, Hextimer (L. Jackson) 4-50
3-New-Haven, Jerwa (Forslund) 12-35
Punitions : Hemmerling, McGoldrick, Colville, Lafrance, Bellet et Saunders (majeurs).

Troisième période

4-New-Haven, Jerwa (Forslund et L. Jackson) 5-13
5-New-Haven, Hextimer (Amundsen et L. Jackson) 19-59
Punitions : Frew, McBride, Collings, Doran, Reid.

LES TOURISTES

CE SOIR à la Salle Loyola, rue d'Auteuil, à 8 h. 15, précises, le Théâtre Famille interprétera "Les Touristes", comédie desopilante en trois actes de LeBaron.

Les profits de cette soirée s'ont destinés à la fondation de la Société de secours aux soldats français, pour combattre le théâtre immoral, par la représentation de pièces approuvées par la morale chrétienne. Les cartes sont en vente chez M. J.-E. Valin, rue St-Jean et chez les Peres Jésumites. Achetez d'avance son billet d'entrée est une mesure de protection que nous conseillons de suivre afin d'être sûr de ne pas manquer le spectacle des aventures de 4 touristes au pays des brigands en Espagne, qui ne sera jouée qu'une seule fois à Québec. Au programme les distillés Paul et Roland — (Communiqué).

PRINCESS Will Osborne
LILIAN HARVEY
dans "Invitation to the Waltz"
HERMAN BRIX dans
"Les Nouvelles Aventures de TARZAN"
LAUREL & HARDY "Tit for Tat"

Gros succès au Victoria

JEAN-PIERRE AUMONT et SIMONE SIMON dans "Les Beaux Jours" qui remporte cette semaine un vif succès au Victoria.

AU RIALTO

"SHANGHAI" fait définitivement monter Charles Boyer, nouveau venu à Hollywood, au plus haut rang des étoiles. Actuellement au théâtre Rialto.

FRANCAIS VAUDEVILLE
Film, Comédie
Vue Franc: TESTAMENT DR MADUSE

THE THREE MUSKETEERS F.C.O. RADIO Picture

CANADIEN Mat. 15. Soir 25

FERNANDEL dans
LA GARNISON AMOUREUSE
aussi
JEAN GALLAND dans LE MYSTERE IMBERGER

CARTIER
AUJOURD'HUI et MARDI
Le roi et la reine du rythme dans leurs plus gales danses !
GINGER ROGERS
TOP HAT
FRED ASTAIRE
aussi Karloff dans "BLACK ROOM"

CLASSIC "Tarzan the Ape Man" HENRY HALL, WARNER OLAND, dans "WEREWOLF OF LONDON" AL JOLSON, RUBY KEELER, PATSY KELLY, HELEN MORGAN dans "GO INTO YOUR DANCE"

RIALTO
AUJOURD'HUI
Le grand artiste CONSTANT Remy dans "LE PETIT JACQUES" aussi CHARLES BOYER et LORETTA YOUNG dans "SHANGHAI" MATINEE 15c. — SOIRÉE 15c.

EMORE Tel. : 4-2880
George Raft, Joan Bennett "SHE COULDN'T TAKE IT" Ralph Bellamy, Wiley Post, dans "L'ÉPIQUE" aussi épisode "TARZAN" Mat. 15. Soir. 30. Taxe comprise

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE AUJOURD'HUI :
Un grand succès, Constant Rémy Le CHANT de l'AMOUR avec Dora NELSON Une joyeuse comédie, avec Elvire Popesco Aussi : Vaudeville filmé et sujets courts

VICTORIA
AUJOURD'HUI
SIMONE SIMON J.-P. AUMONT dans
"LES BEAUX JOURS"
En programme double avec FERNANDEL dans
"JIM LA HOULETTE"

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
SACHA GUITRY dans
"PASTEUR"
EN PROGRAMME DOUBLE avec PIERRE BRASSEUR dans
ACHILLE
MARDI GRAS AU SOIR de magnifiques prix seront donnés aux personnes portant les plus beaux costumes.
Vendredi soir AMATEURS Matinée 15. Soirée 15 et 25 Toutes les places en circulation sont bonnes

FRUIT-A-TIVES
Fruits et Herbes de la Nature

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCES
Le valeur réelle à l'épreuve.

LES JOUTES DE LA CANADO-AM.

Voici les sommaires des joutes disputées dans la ligue Canado-Américaine, en fin de semaine :

A PROVIDENCE

Ramblers 3 ; Reds 1.

Première période :

Aucun point.

Punition : Ledue, Cooper, Molyneux.

Deuxième période :

1-Philadelphie, Cox (Kirk-Ayres) 2-10
2-Philadelphie, Mason (Connolly-Weir) 16-16
3-Providence, Milligan 19-15
Punitions : Molyneux, Ledue.

Troisième période :

4-Philadelphie, Colville 12-15

Maux de tête et de dos complètement arrêtés

Elle se porte maintenant à merveille.

"Je ne pris pas de mieux du tout avant de commencer à faire usage de Fruit-a-tives. Mes maux de tête et de dos diminuèrent ensuite de plus en plus jusqu'au point de disparaître complètement en l'espace de quelques semaines," dit Mme A. J. Schwartz, de Galt.

Un fameux médecin canadien fit les Fruit-a-tives avec des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Il en résulte un remède vraiment naturel. Il tend à fortifier tous les organes d'élimination. Ses effets toniques aident à donner une bonne santé durable.

FRUIT-A-TIVES
Fruits et Herbes de la Nature

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCES
Le valeur réelle à l'épreuve.

Brick Bradford

Dans les îles au delà des Glaces

Par William RITT et Clarence GRAY

No 11

Brick se dirige en avion au camp de pêche de M. Masterman pour répondre à l'appel d'urgence de Beryl Masterman.

Franchement, Brick, je me demande ce qui a bien pu arriver. Beryl n'a pas l'habitude de s'énerver pour rien.

Nous serons auprès d'elle bientôt.

L'aperçois notre camp.

Eh, Brick! — Quel est ce vieux cabotier que nous apercevons dans la baie ?

SON PERE

Par C.E. Wellington

No 187

Mon cher mari, je suis sous l'impression que Cécile est terriblement malheureuse ici ! Il n'est pas habillé au travail manuel et —

Ce ne me surprend pas — il serait "terriblement malheureux" me voir à l'ouvrage, tout travail qu'a épousé deux fois par année un cure-dents ! Dans tous les cas, nous devons nous complaire à continuer à travailler et bon gré mal gré il va amorcer son travail !

A présent, écoute-moi bien ! Grâce à toi, nous voici ici à Hollywood — raide pauvres ! Et si je n'avais pas trouvé cette place de concierge, nous aurions l'air fin, n'est-ce pas ? Comme c'est là, tu n'as rien, absolument rien à faire, et tu as quatre chambres pour trois personnes !

QUATRE ? — Mais il me semble que tu m'as dit que cette maison possédait VINGT-DEUX chambres ?

Oui — mais il y en a HUIT, du côté du nord, et nous ne pouvons pas pénétrer ! Et même le propriétaire a donné instruction de ne JAMAIS ouvrir cette porte — pour aucune considération !

ON DE COIFFURE
BARRIER, permanent Croqui-
Duchess, Hollywood, tous ga-
nd, Komol, Massage traitement
de R. Charrier, C. Mathieu, 12
expérience, 259 St-Joseph, tél.:
31jan-26fs-C.D.T.

INA, 47 St-Olivier, tél. :
8 Permanents huile naturelle,

nant sans fil, sans électricité, merveilleux \$2.50 à \$5.00, suriton, \$5.00 pour \$1.50, Komol, à l'eau, shampooo, 12 ans

ELEMENT, permanents à l'huile
\$1.50, garantie pour 8 mois.
L. komol, ondulations à l'eau,
pointement. 8021. Salon LaRose,

5 genres \$1.00 comptant, bâtons faciles Aussi tous genres
M. W. Barbeau
7fév-26fs-C.D.T.

TAPISSERIES

public de Bagotville, P.Q., les
 sions devront être cachetées,
 soussigné, et porter sur l'enve-
 de l'adresse, les mots: "Sou-

7, rue Saint-Paul, Québec, P.Q.,
ant. 150 ouest, rue Saint-Paul,
ant. 150 ouest, rue Saint-Paul,

tion, fait à l'ordre du ministre
publics et visé par une banque
Canada, devra accompagner
sion. On acceptera aussi com-

J. M. SOMERVILLE,

de Rimouski, P.Q., lesquelles
devront être cachetées, adres-
signé, et porter sur leur enve-
s de l'adresse, les mots: "Sou-

drale, Rimouski, P.Q.; de l'As-
Constructeurs de Québec, 267,
aul, Québec, P.Q., ainsi qu'au
oste, Quai de Rimouski, P.Q.

e au Canada, devra accompa-
soumission. On acceptera aus-
surance des bons au porteur du
Canada ou de la Compagnie

Le devis de l'ouvrage sur réception au montant de \$20.00, sous forme de banque visé, fait payer du ministre des Travaux pu-

Par ordre,
J.-M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

DE QUEBEC,
DE QUEBEC.

LIC est par les présentes don-
biens mobiliers et effets du
n cette cause, saisis, en vertu
e Fieri Facias de Bonis, seront

6 rideaux et portières assorties de chevreuil, etc., etc.
sera alors et là vendu selon la

ez les marchandises, annonces, domestique, etc., etc., prenez le plus rapide et le plus certain pour publier une annonce classée "COULEUR".

2001-01015-101	SOLER :	2001-01015-102	BOYER SURS A CITE SATISFAITE.	CITE PROPOSE A LA PUTE.	2001-01015-103	PROPOSE PROPOSE
----------------	---------	----------------	-------------------------------	-------------------------	----------------	-----------------

LOGEMENTS A LOUER

St-Roch - Jac-Cartier

JACQUES-CARTIER, logement bas 4 chambres, plus bain, eau, chauffage, St-Roch, références exigées. S'adresser à Omer Berthiaume, 814 rue Argus, tél. 3-5594. 12-15-25-73

245 ST-VALLIER, très bon logement de sept chambres et chambre de bain, eau chaude, chauffage, tout en bon état, très confortable sous tous les rapports. S'adresser à J.-E. Valin, 238 St-Jean, tél. 2-2463 ou à Mme Ed. Valin, 12 Crémazie, tél. 2-2443. 21-24-27-26-2-4-6-8-10-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2603-2604-2605-2606-2607-2608-2609-2610-2611-2612-2613-2614-2615-2616-2617-2618-26

Une première ordonnance à propos d'électricité

La Commission de l'électricité publie une ordonnance préalable à ses futures ordonnances, de manière à éviter au public tout préjudice ou inconvénient — La sécurité du public ne sera pas compromise par la loi.

La Commission de l'électricité vient de publier une ordonnance par laquelle elle élimine tout préjudice ou inconvénient que peut entraîner pour le public une stricte application de la loi par suite d'inevitables retards.

La loi stipule, en effet, à l'article 27 qu'«aucun service public ne doit commencer la construction ou l'exploitation d'une ligne, d'une usine, ou d'un réseau ou système, ou d'une partie quelconque d'iceux, sans avoir au préalable obtenu l'approbation et la permission de la commission».

Tout travail, de quelque nature qu'il soit, est affecté par cette disposition assignant aux entreprises à l'obtention d'une permission préalable. Les travaux dits de routine des compagnies ne font donc pas exception à la règle. Appliquée à la lettre, cette partie de la loi paralyserait en somme tout travail. Il en résulterait des retards préjudiciables au public et la sécurité de ce dernier pourrait même être compromise.

La Commission a cru devoir, comme elle le dit clairement dans son ordonnance: «afin d'assurer la sécurité, la santé, le confort et l'avantage du public et un service aussi bon, aussi complet et aussi efficace que possible», autoriser l'exécution de travaux d'urgence et des réparations nécessaires. Elle prend soin d'ailleurs de définir la nature de ces travaux dans sa nomenclature.

La Commission prescrit toutefois deux conditions essentielles pour que sa permission soit présumée acquise. La première est que ces travaux de réparations, de raccordements et de (Suite à la page 5, 1ère col.)

INSTITUT RELIGIEUX

Rimouski, 24. (Spéciale). — Conformément au droit canonique, S. E. Mar l'Évêque de Rimouski, par un décret émis le 14 février, vient d'ériger en institut religieux à vœux simples de droit diocésain la communauté que fondait il y a six ans M. l'abbé Alexandre Bouillon, curé de St-Edmond de Lac-au-Saumon.

Cette communauté sera désignée à l'avenir sous le nom d'Institut des Sœurs Servantes de Notre-Dame du Clergé. Elle a pour but de sanctifier ses membres par l'observance des trois vœux de religion et par sa constitution. Sa maison sera en présentement au Lac-au-Saumon.

DES SYMPATHIES

Le président, les officiers et les membres de l'Association des notaires du district de Québec, réunis en assemblée spéciale, ont appris avec peine le décès survenu le 22 février courant de madame L.-P. Siros, veuve du notaire L.-P. Siros et belle-mère de M. Joseph Siros.

Ils prient en conséquence leur confrère, M. Jos. Siros, et sa famille d'agréer leurs plus vives condoléances dans le grand deuil qui les frappe.

Henri TURGON.
Sec. Ass. not. D. de Q.
Québec, 22 février 1936.

SEANCE LITTÉRAIRE

Le cercle d'études Saint-Dominique donnera ce soir une grande séance littéraire et dramatique dans la salle paroissiale Saint-Dominique (Grand-Allée). Le conférencier sera M. Marcel Hamel qui parlera de Crémazie. Une pièce "Monsieur Gravoche", auteur Anthony Mars, sera aussi interprétée par les membres du cercle.

INCENDIE A MONTREAL

Montréal, 24. — (P. C.) Le local du Montréal Thistle Curling Club, rue Fort, a été considérablement endommagé par les flammes hier soir au cours d'un incendie qui a torré le gardien à fuir sur le toit de l'immeuble avec sa famille, pour éviter les flammes qui consumaient les deuxième et troisième étages. Les pompiers opérèrent le sauvetage à leur arrivée.

ANNIVERSAIRE SIGNIFICATIF POUR PARIS

On va célébrer comme il convient à Paris le centenaire de l'Arc de Triomphe de l'Etoile — L'histoire du fameux monument.

Paris, 24. (P.C.-Havas). — Le centenaire de l'inauguration de l'Arc de Triomphe sera fêté cette année. C'est exactement le 29 juillet 1836 que l'orgueilleux monument rêvé par Napoléon fut inauguré par le roi Louis-Philippe. L'empereur avait choisi lui-même l'emplacement, au sommet de la montée des Champs-Élysées alors déserts dans l'axe de la cour du Louvre et de l'Arc du Carrousel, qui jalonnent aujourd'hui la plus belle perspective du monde.

Georges Desparbes, le grand écrivain qui s'est penché sur toute l'histoire de l'Empire, nous a conté à cette occasion quelques anecdotes sur la construction du glorieux édifice.

"Peu avant la révolution," nous dit-il, "un architecte avait l'idée baroque de proposer de construire à cet endroit un épiant colossal dans le ventre duquel il aurait aménagé des salles de danse et de banquets. Ce projet saugrenu fut heureusement abandonné."

"Napoléon chargea les architectes Chalgrin et Raymond de dresser en commun des maquettes d'un arc triomphal inspiré de Rome. Une discord s'éleva entre les deux artistes. Chalgrin voulait décorer la façade de trophées et Raymond entendait n'utiliser que les colonnes. La mort de ce dernier simplifia la question. La première pierre fut posée le 15 août 1808, jour anniversaire de la naissance de l'empereur. La construction des seules sub-structures dura (Suite à la page 9, 1ère col.)

LE COLBORNE

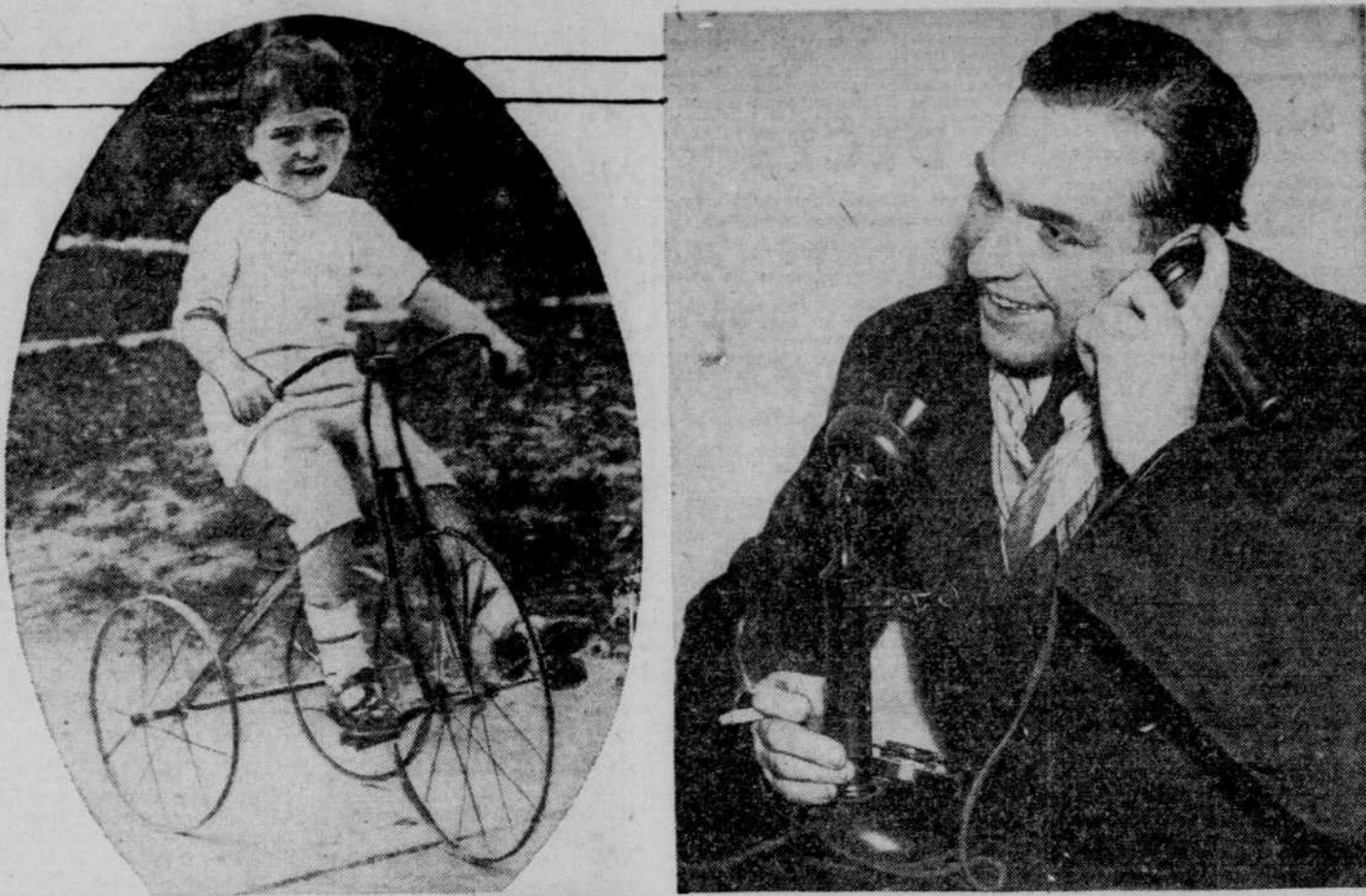
Le "Colborne", de la Canadian National Steamship part samedi soir de Halifax pour les Bermudes, Puerto Rico, la Barbade, Trinidad et la Guyane anglaise. Parmi les voyageurs, on remarque M. et Mme L.-R. Baridon, de Montréal, le lieutenant, et Mme E.-J. Renaud, d'Halifax.

Le "Colborne" fera encore trois voyages de Halifax à l'Amérique du Sud au cours de la saison d'hiver. Les deux derniers se termineront à Montréal le 4 et le 18 avril.

La municipalité de Victoriaville s'adressera à la Législature, au cours de la prochaine session, pour obtenir la permission de se constituer en cité et de profiter des dispositions de la loi des Cités et Villes. Elle demandera aussi des modifications au mode d'élection du maire et des échevins.

UN PROJET DE LOI DE VICTORIAVILLE

LA MERE ET LE FILS REUNIS APRES DIX-NEUF ANS DE RECHERCHES



Par la réunion d'une mère et de son fils, après dix-neuf ans de séparation, s'est terminé récemment un roman tragique commencé lors de la destruction de la ville de Halifax par une explosion durant la guerre. Lorsque la terrible tragédie se produisit, M. DOYLE et son fils RAYMOND se trouvèrent séparés de madame DOYLE qui ne fut plus revue. L'homme et son fils se rendirent aux États-Unis pour y vivre et quand le père mourut il donna comme dernier conseil à son fils celui de s'attacher à retrouver sa mère. Le jeune homme se rendit à Halifax mais il y manqua d'argent et raconta sa triste histoire aux journaux. L'entrevue tomba sous les yeux de madame DOYLE, demeurant maintenant à Toronto, et elle télégraphia de l'argent à son fils qui accourut dans la ville Reine embrasser sa mère. On voit, en haut, à gauche, le jeune RAYMOND DOYLE, à l'âge de six ans, et, à droite, le jeune homme parlant à sa mère, par téléphone, après dix-neuf ans d'absence. En bas, à gauche, la mère et le fils s'embrassent pour la première fois. A droite, les deux se réjouissant ensemble du bonheur qui leur arrive.

C.-J. MILLER FETE PAR LES INSTITUTEURS

Les instituteurs de Québec ont fêté vendredi dernier le 25^e anniversaire de la nomination de M. C.-J. Miller au poste d'inspecteur d'écoles. M. Miller est devenu inspecteur général des écoles primaires de la province et les professeurs n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans marquer à M. Miller leur appréciation et leur reconnaissance. M. Théodore Lessard présidait la fête.

Au début de la réunion, M. l'abbé Arsenaud fut présenté par M. Roland Parent et prononça ensuite une causerie sur les principes qui doivent guider les instituteurs dans la politique. La causerie de M. l'abbé Arsenaud fut très goûtée. C'est M. Robert Gravel qui le remercia au nom de ses confrères.

M. Joseph Asselin présenta ensuite les vœux et les hommages des instituteurs de Québec à M. Miller, qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination comme inspecteur.

M. Miller répondit à cette allocution en donnant de précieux conseils aux instituteurs et en leur disant combien il a été à même de constater la science et les belles qualités des instituteurs de Québec, depuis sa nomination comme inspecteur général des écoles primaires, il y a six ans.

M. Miller passa aussi brièvement en revue ses vingt-cinq dernières années comme inspecteur et loua la collaboration qu'il a reçue des instituteurs.

M. Roland Nadeau, professeur à l'Académie St-Jean-Baptiste, prononça ensuite une intéressante conférence qu'il avait intitulée "Dix minutes à Toronto". M. Nadeau fit ressortir les liens étroits et indispensables qui doivent exister entre les Canadiens-anglais et les Canadiens-français du Canada.

M. le chanoine Ulric Perron, M. l'inspecteur L.-P. Goulet et M. P.-A. Miller, avocat, fils de M. C.-J. Miller, assistaient à cette réunion.

UN INCENDIE

St-Romuald, 24. — (Spéciale). — Le feu a causé d'assez graves dommages au restaurant de M. Noël Laroché de New-Liverpool, à la fin de la semaine dernière. Les flammes prirent naissance dans une chambre alors que le gardien se trouvait seul et à l'arrivée des pompiers de St-Romuald, aussitôt mandés, l'élément destructeur menaçait de se propager à tout l'édifice. Grâce au travail intelligent de ceux-ci, la propriété put être sauvée de destruction. Les pertes causées par le feu, l'eau et la fumée s'élevèrent cependant à plus de mille dollars.

LA VENTE DU MARGARET

Buenos Ayres, 24. (A. P.). — Leigh Wade, pilote aviateur donnant des leçons de choses avec les avions, a opposé aujourd'hui un démenti, dans une interview, au témoignage rendu devant la commission sénatoriale d'enquête à Washington, suivant lequel il aurait été mêlé à l'achat du cutter canadien "Margaret" pour le compte d'insurgés brésiliens. "Je n'ai jamais rien reçu, dit-il, des \$5,000 mentionnés dans ce témoignage. Si on m'avait offert \$5,000, j'aurais refusé. Pourquoi? Parce que j'aurais voulu savoir pourquoi on me donnait cet argent et que je n'aurais pas voulu être mêlé à pareille affaire."

MM. Laureys et Derome chez les assureurs-vie

Le dîner hebdomadaire de l'Association des Assureurs-Vie a été marqué samedi dernier par une remarquable causerie de M. Jules Derome, et par la visite de M. Henri Laureys, directeur-général de l'enseignement technique.

M. Jules Derome, L.S.C., gérant de la branche des Trois-Rivières à la Sun Life of Canada, a donné samedi dernier une intéressante causerie devant les membres de l'Association des Assureurs-Vie dont il était l'hôte à un dîner qui a groupé plusieurs personnalités du monde de l'assurance.

La réunion au cours de laquelle M. Jules Derome a souligné les devoirs des assureurs et du public, a été rehaussée par la présence de M. Henri Laureys, directeur-général de l'enseignement technique dans la province de Québec, et de M. Armand Viau, président de l'Association des anciens élèves des Hautes Etudes Commerciales, ainsi que de plusieurs assureurs, financiers et industriels.

Après que M. Maurice de Goumou, président de l'Association des Assureurs-Vie eut prononcé le mot de début, il invita M. Henri Laureys, directeur-général de l'enseignement technique à dire quelques mots:

"Je suis heureux", déclara M. Laureys, "d'avoir été invité à une réunion d'hommes d'affaires qui veulent se perfectionner en écoutant un conférencier à leurs déjeuners mensuels. A l'Ecole des Hautes Etudes, que je dirige, nous avons des cours d'assurances. Notre Ecole s'est aussi mise en relation avec votre association pour organiser des cours d'assurances par correspondance en français. Jusqu'ici, la réponse a été favorable. (Suite à la page 5, 1ère col.)

AMATEURS DE COURSES DE CHIENS



Désireux d'assister aux épreuves du Dog Derby international qui a eu lieu en fin de semaine ces trois jeunes gens sont partis de St-Flavien de Lotbinière avec chacun une équipe de chiens pour venir à Québec. Ce sont: MM. ARTHUR BIBEAU, NAZAIRE HOUE et EMILE BIBEAU, tous trois de St-Flavien. Ils ont fait le trajet en trois heures et demie.

Réunion d'architectes et des entrepreneurs

SOINS AUX BLESSES

Ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale de St-Cœur de Marie, toutes les dames et jeunes filles de la paroisse assisteront à une réunion, au cours de laquelle on leur exposera les avantages qu'elles ont de suivre les cours de premiers soins aux blessés et des soins à donner aux malades dans les maisons. Une série de cours commencera à cet endroit, dans quelques semaines, aussitôt que les dames seront assez nombreuses.

VIE HEROIQUE ET GLORIEUSE DES ACADIENS

M. B. Arsenaud évoque l'histoire des Acadiens depuis les origines jusqu'à la dispersion — Le colonel Marquis présente le conférencier — M. N. Savoie le remercie — A la Société des Arts, Science et Lettres.

Devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et leurs invités, samedi soir dernier, M. Bona Arsenaud, journaliste, président de l'Association des Hebdomadaires de langue française, a raconté la vie héroïque et douloureuse du vaillant petit peuple acadien depuis son établissement en Amérique du Nord jusqu'à son effroyable dispersion. Avec éloquence, sobriété, dans une phrase élégante et châtiée, M. Arsenaud dépeignit tour à tour le travail ardu et généreux de ces pionniers, leurs premiers succès, l'envie qu'ils firent naître dans le cœur de leurs voisins anglais, les luttes qu'ils soutinrent, les tracas, les sévères du gouverneur anglais, le martyre que leur infligeaient Charles Lawrence et Winslow.

Le président de la Société, le colonel G.-E. Marquis, présenta le conférencier. "L'on a souvent parlé du miracle canadien parce que de 60,000 paysans pauvres et abandonnés en 1760 nous serions arrivés au chiffre de 3,000,000 de population au Canada. Mais quels termes employer alors pour désigner la survie de 12,000 Acadiens dispersés à tous les vents du ciel en 1755 et qui comptent aujourd'hui plus de 750,000 descendants dont 500,000 en Louisiane et dans les états voisins, 210,000 dans les provinces maritimes, 40,000 dans la Nouvelle-Écosse. (Suite à la page 9, 1ère col.)

UNE AMICALE

Montréal, 24. (D.N.C.). — Plus de deux cents anciens élèves du Séminaire de Valleyfield se sont réunis hier après-midi au salon Espagnol de l'hôtel Queens, pour le déjeuner annuel de l'Amicale de cette institution.

Ceux des anciens qui se sont le plus distingués avaient pris place à la table d'honneur: M. le Chanoine Joseph Laframboise, président de l'Amicale; l'hon. juge Albert Sévigny, juge en Chef Supplément de la Cour Supérieure à Québec; M. l'abbé Herménégilde Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield; M. John Sullivan, sous-ministre des Postes; M. Maxime Raymond, député de Beauharnois aux Communes; M. le Juge Honoré Achim, de Hull; M. Philorum Billette, maire de la ville de Valleyfield; M. l'abbé Emile André, curé de St-Timothée.

Des télégrammes de félicitations ont été reçus de S. E. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield et de M. Adélaïde Raymond.

Le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay et le maire de Québec, assistent au 3^e dîner annuel des architectes, entrepreneurs et distributeurs de matériaux de construction, au Château.

Une belle manifestation eut lieu samedi soir, au Château Frontenac, à l'occasion du troisième dîner annuel des architectes, entrepreneurs et distributeurs de matériaux de construction. Plus de 200 convives y assistaient, et l'on remarquait parmi les invités d'honneur, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail et représentant de l'honorable J.-N. Francoeur, M. Ernest Grégoire, maire de Québec, M. J.-Aurèle Bigorneau, architecte, M. C.-E. Morissette, entrepreneur, M. Maurice Ricard, ingénieur, M. Henri Godbout, M. Philippe Mathieu, président de la Brique Champlain, et M. Albert Bédard, membre du comité de réception. Le dîner était présidé par M. Charles Jean, architecte, et par M. Paul-A. Larocque.

M. Tremblay fut appelé à répondre à la santé de la province et le fit en ces termes: "Veuillez croire que je suis très sensible à cette réception si chaleureuse" commença le sous-ministre du Travail lorsque les applaudissements eurent cessé. "Lorsque vos présidents sont venus nous transmettre votre invitation, j'ai été heureux de l'accepter et je constate avec plaisir la belle entente qui existe entre les diverses organisations du bâtiment. C'est cette collaboration que vous savez si bien effectuer dans votre industrie qui fera de vous tous, membres de la classe ouvrière comme ceux de la classe patronale, un groupe heureux et content. Etant moi-même un apôtre de la collaboration je constate avec joie qu'au sein de votre association votre mot d'ordre est collaboration, ce qui vous permettra toujours d'être des gagnants. (Suite à la page 5, 3^e col.)

S. EM. LE CARDINAL A LA BASILIQUE

Son Eminence le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, commencera dimanche prochain, à la Basilique, sa prédication du Carême, qui se continuera ensuite chaque dimanche aux messes paroissiales.

Ses sermons porteront sur le mariage.

Le Mercredi des Cendres, c'est Son Eminence qui présidera comme l'an dernier, la cérémonie de la bénédiction des cendres, qui revêt toujours à la cathédrale un caractère de grande solennité. Le sermon sera donné par le R. P. Albert O. M. Cap., gardien de Limolou.

LE TOURISME

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, une séance du Conseil provincial du tourisme a été convoquée pour demain après-midi par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, et on s'occupera d'élaborer le programme des activités de l'année présente. Un vaste programme de publicité sera étudié par les membres du conseil.

FEU J. WONG

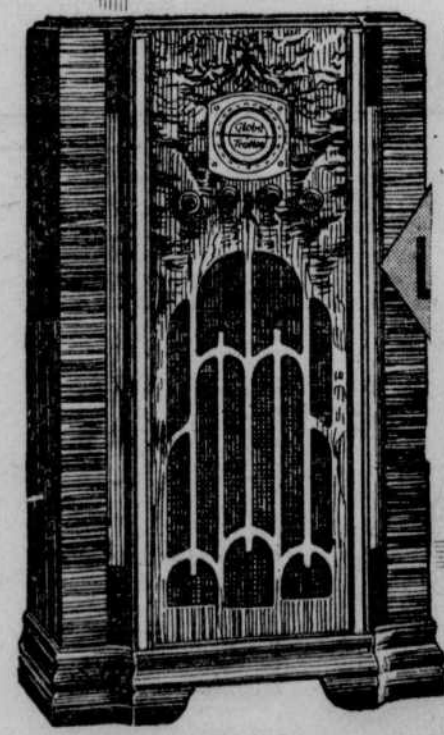
Nous apprenons avec regret la mort d'un des membres les plus en vue de la colonie chinoise de Québec, M. Joseph Wong. Le défunt, qui était âgé de 50 ans, avait embrassé la foi chrétienne et fut baptisé la veille même de sa mort.

Nous offrons nos sincères condoléances aux amis et membres de la colonie chinoise si cruellement éprouvée.

Un merveilleux récréateur

pour rompre la monotonie des soirées du carême

Globe Trotter



VICTOR

Modèle C. 5-2

de la nouvelle série possédant toutes les dernières caractéristiques du Globe Trotter.

Maintenant à

\$84.50

Pianos Radios lavacuses C. ROBITAILLE 320 ST-JOSEPH LAMINON DE SERVICE ET DE QUALITE Meubles Poelès

15% toujours sur tous nos TISSUS et SOIES et 10% sur les Cotons et Cotonnades

Profitez-en, Mesdames

Pour quelques jours encore, nous maintenons ces escomptes sur toutes nos marchandises à la verge, à l'exception des lots déjà réduits.

La variété règne

dans tous les domaines. Il y a du choix, du beau et à bon marché. Achetez en quantité et en prévision de vos besoins futurs.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE